Le Quotidien

VENDREDI
26 OCTOBRE
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 267 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

app lequotidien.com

6 28867 00001 0

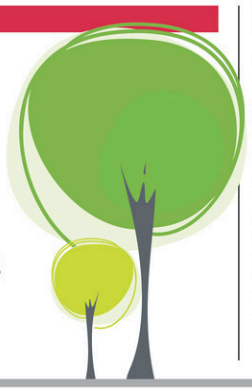
« L'HÉRITAGE QUE JE LAISSE »

Ginette Reno présente *À jamais*, son plus récent album PAGE 3



PHOTO LA PRESSE

Une baisse de productivité appréhendée dans la forêt boréale
Les changements climatiques surveillés de près
PAGES 10 ET 11



Une soirée sans tabous
Les Grandes Crues font salle comble au TBN
PAGE 17

Deux Canadiennes en quart de finale
Andreescu et Sebov poursuivent leur route au Challenger Banque Nationale
PAGES 30 ET 31

LIVRAISON
DUO PIZZA
13,99 $
Pizza 12" garnie + frite
le Coq Rôti



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DEVINCI S'ADAPTE À LA DEMANDE

PAGE 2



DEUXIÈME LIGNE DE PRODUCTION

Devinci prend de l'expansion pour répondre à la demande

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Cycles Devinci assume sa croissance dans la vente de vélos urbains avec l'ouverture d'une nouvelle ligne de production dans le complexe Proco, de La Baie. Elle pourra ainsi répondre à une commande de 7000 unités de la ville de Barcelone, en Espagne, dont un lot de 1000 vélos électriques dernier cri du modèle Boost.

Depuis deux semaines, 28 postes de travail ont été aménagés au sein du complexe afin de répondre à la demande de la cliente espagnole qui prévoit distribuer les vélos conçus et assemblés au Saguenay dans ses 10 districts au printemps 2019, explique Any Truchon, responsable des communications chez Cycle Devinci, accompagnée de Mikhaël Simard, ingénieur de projet pour la section vélo en libre-service.

Mme Truchon rappelle que Devinci est le fournisseur et partenaire de PBSC Solutions Urbaines, l'entreprise qui commercialise les systèmes de vélo partage, incluant les bornes et stations de vélos qui prennent divers noms selon les pays et villes. Montréal a adopté le nom Bixi tandis qu'à Barcelone, le réseau de vélo partage s'appelle Bicing.

La décision d'ouvrir une deuxième ligne de production à La Baie sur une surface de 15 000 pieds carrés a été justifiée par le manque d'espace à l'usine de la rue Manic. « Il était dans l'air qu'on déménage ou réorganise l'usine de la rue Manic. Nos employés étaient coincés pour faire certaines manipulations sur la chaîne de production. La circulation du flot de marchandise n'était pas efficace », explique M. Simard.

Le montage des vélos Devinci se poursuit tout de même sur la première ligne de production de la rue Manic tandis que les cadres seront toujours peints à Jonquière par Peinture RSM.

L'investissement de 200 000 $ s'est traduit par l'embauche d'une vingtaine de personnes et, selon Mme Truchon, il y aurait encore une dizaine de postes à pourvoir pour des travailleurs possédant une certaine dextérité manuelle et désireux de travailler 40 heures par semaine sur quatre jours et demi.

BOOST

Outre la livraison de vélos propulsés par la force physique, Devinci et PBSC livreront 1000 exemplaires du modèle Boost, un système de vélo électrique à pédalage assisté d'une batterie de grande capacité intégrée à même le cadre en aluminium du vélo procurant une autonomie de plus de 60 kilomètres. Mme Truchon affirme que l'avantage de ce mode de propulsion est qu'il s'ajuste à chaque cycliste selon l'effort physique qu'il fournit.

« L'un des avantages du système est que les usagers qui décident de se déplacer pour le travail avec le Boost n'arrivent pas en sueur à destination », mentionne-t-elle.

Devinci voit un grand avenir pour ce mode de propulsion.

Depuis une dizaine d'années, Devinci a produit 65 000 vélos urbains qui roulent dans les rues de 35 pays à travers le monde.

Photos Rocket Lavoie



Mikhaël Simard, ingénieur de projets, et Any Truchon, responsable des communications chez Cycle Devinci, ont fait visiter la nouvelle ligne de production installée dans l'immeuble Proco à La Baie.







C'est ainsi que Ginette Reno a accueilli quelques représentants des médias, jeudi avant-midi, dans sa suite de l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi. Elle a utilisé son portable afin de présenter ses nouvelles compositions, n'hésitant pas à chanter par-dessus l'enregistrement, tout en égrenant cette session d'écoute de réflexions sur la vie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

RENCONTRE INTIME DANS SA SUITE

Ginette Reno, à sa manière

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Comme pour faire écho à l'un de ses succès, Ginette Reno fonctionne à sa manière. C'est ainsi que jeudi avant-midi, elle a reçu quelques membres de la presse dans sa suite de l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi. Vêtue d'une simple tunique, assise derrière un portable qui tenait lieu de tourne-disque, l'artiste a présenté les nouveaux titres de l'album *À jamais* l'un à la suite de l'autre, élaborant sur le thème abordé, chantant parfois en duo avec elle-même.

S'adressant à des étudiants du Cégep de Jonquière qui ne s'attendaient pas à vivre l'expérience d'une telle proximité, elle a multiplié les confidences sur le ton de la conversation. La voici qui parle du syndrome post-traumatique hérité de sa vie dans une famille dysfonctionnelle, par exemple, une pensée provoquée par l'écoute d'*Un être humain*. « J'écris des choses assez dures », reconnaît la dame âgée de 72 ans, tout en précisant que dans ce cas-ci, les paroles ont été créées par Grand Corps Malade.

Sur *Je pars*, une chanson d'affirmation, c'est avec enthousiasme qu'elle a lancé de vigoureux « Baby! » correspondant à un moment fort de cette composition signée Rick Allison. L'amour, toujours, colore un autre titre auquel on la sent très attachée : *La maison est grande*. « Ils disent que la plus grande désintox, c'est la rupture, le deuil », commente l'auteure du texte mis en musique par Romano Musumarra.

Le temps qui passe représente l'une des trames de fond de l'album *À jamais*. On a parlé d'un testament, en effet, de l'ultime message adressé aux fans, ce qui ne signifie pas que Ginette Reno a baissé les bras. C'est juste qu'à ce stade de sa vie, après avoir travaillé fort pour atteindre une forme de sérénité, elle aborde les enjeux du moment visière levée, sans céder au charme équivoque des mirages.

« C'est un combat contre le temps qui passe. Tu vois, je suis encore ici pour vendre ce que je sais faire le mieux : chanter. J'ai encore le feu sacré », assure la chanteuse après avoir laissé filer quelques notes de *L'amour à défendre*. Sa principale interlocutrice, qui aurait pu être sa petite-fille, a ensuite découvert une dimension incontournable de son monde intérieur : sa spiritualité.

L'arbre de vie ne portait pas là-dessus, à l'origine. Toutefois, l'interprète a vu dans le texte de Nat Alhister et Frédérick Baron un véhicule pour exprimer sa foi. Il fallait l'entendre chanter « live » dans la suite, les traits du visage contractés par l'émotion pendant qu'un son proche de celui de l'orgue enveloppait la pièce, pour saisir l'importance de ce titre à ses yeux. Posé sur une commode, son toutou favori, celui qui lui tient compagnie au lit, avait l'air d'acquiescer.

« Est-ce mon dernier ? Je ne le sais pas, puisqu'on ne connaît pas notre fin, mais il a été fait comme si c'était le dernier. C'est vraiment l'héritage que je laisse, un ultime coup de coeur. »

— Ginette Reno

« Celle-là, je l'ai offerte à Dieu, reconnaît volontiers Ginette Reno. Quand je vais arriver de l'autre bord, je ne pense pas qu'Il va me dire : "Tu as été écœurante sur les Plaines avec Céline". » On pressent que cette rencontre avec le Créateur l'intrigue, davantage qu'elle ne l'angoisse. Entre-temps, cependant, il reste de beaux bouts de vie à savourer, à commencer par son passage au magasin Costco de Chicoutimi, vendredi, entre 15h et 16h.

Depuis le début de sa tournée de promotion, ses échanges avec le public constituent une source de joie, en effet. Consciente d'avoir livré un album à la fois authentique et attrayant, l'interprète se montre rassurée par l'accueil qui lui est réservé. « Est-ce mon dernier ? Je ne le sais pas, puisqu'on ne connaît pas notre fin, mais il a été fait comme si c'était le dernier. C'est vraiment l'héritage que je laisse, un ultime coup de cœur », énonce Ginette Reno avant d'autographier les CD remis aux cégépiens.



Quelque part en 2019, Ginette Reno amorcera une nouvelle tournée du Québec. La direction musicale sera assurée par son fils Pascalin et, bien sûr, il y aura des escales au Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Un titre inédit pour ouvrir le prochain spectacle

Quelque part en 2019, Ginette Reno amorcera une nouvelle tournée du Québec. La direction musicale sera assurée par son fils Pascalin et, bien sûr, il y aura des escales au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'ici là, il faudra constituer une équipe qui sera plus modeste que par le passé, sept ou huit musiciens et choristes au lieu d'une quinzaine. Mais le plus dur, ce sera de sélectionner les pièces qui seront intégrées au programme.

« Chaque fois, c'est la même chose. Je prépare des petits cartons avec les titres. Je les étale sur une table et je me laisse porter par mes états d'âme », a raconté l'artiste au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien*. Pour mesurer le coefficient de difficulté posé par cet exercice, il faut savoir que 800 compositions ont balisé sa longue carrière. Juste avec les succès, il serait facile de remplir la « setlist ».

Or, Ginette Reno est si attachée au nouvel album, *À jamais*, que les anciennes gloires ne feront pas toutes partie du voyage. Elle se voit chanter *La grosse*, *On ne fait que passer*, *Ta vie* et *Je serai là*, pour ne mentionner que les pièces qui lui viennent spontanément à l'esprit. Ce qui est clair, en revanche, c'est qu'une œuvre inédite, *Le rendez-vous*, devrait ouvrir le spectacle.

« Cette chanson s'adresse au public et comme je veux sortir un album 'live' à la suite de cette tournée, j'ai l'intention de lui donner comme titre *Le rendez-vous* », annonce l'interprète. Elle ignore cependant s'il y aura une reprise comme *Somebody To Love* du groupe Queen, une pièce qui avait été habilement jumelée à *You'll Never Walk Alone* il y a quelques années. Le problème est que pour s'autoriser ce genre de fantaisie, il faut sacrifier un titre à soi et, forcément, décevoir un certain nombre de fans.

« Face à ce genre de dilemme, je me demande si j'en ai vraiment besoin », explique Ginette Reno. Elle devra également composer avec sa volonté de raccourcir ses présences sur la scène, histoire de ménager sa monture. Dans son esprit, il faudrait fermer les livres après 90 minutes, au lieu d'offrir deux segments d'un peu plus d'une heure. Sauf qu'à l'écouter parler de l'effet que produit chez elle le contact direct avec le public, on se demande s'il ne s'agit pas d'un vœu pieux.

« La scène, c'est que j'aime le plus. À la fin de la soirée, j'ai de la misère à m'asseoir, tellement c'est électrique », souligne ainsi l'interprète.

DANIEL CÔTÉ

CANNABIS À DES FINS MÉDICALES

Jusqu'à 77 % plus cher qu'à la SQDC

TRISTAN PÉLOQUIN
La Presse

Le cannabis vendu sur ordonnance à des fins médicales coûte de 20 à 40 % de plus que des produits comparables vendus par la SQDC à des fins récréatives. Et pourtant, l'industrie du cannabis reconnaît que ce sont dans certains cas exactement les mêmes produits, même s'ils sont commercialisés sous un autre nom.

Une comparaison des prix réalisée par la clinique Santé Cannabis de Montréal et par *La Presse* révèle même des écarts de prix pouvant atteindre 77 %, à la faveur du marché récréatif. Il est toutefois difficile de savoir si ce sont des plants issus exactement des mêmes récoltes, puisque les producteurs utilisent des noms différents sur le marché médical et sur le marché récréatif.

« C'est incontestablement très frustrant de voir qu'un produit utilisé comme médicament coûte plus cher qu'un produit qui sert à se divertir. Ça devrait être le contraire. Ce n'est pas juste que les patients aient à payer une sorte de taxe pour se soigner », déplore Rebecca Fogel.

La jeune femme de 24 ans, qui souffre de la maladie de Crohn depuis l'âge de 16 ans, doit débourser quelque 1500 $ par mois pour acheter les 150 grammes de cannabis médicinal sous forme d'huile et de fleurs séchées que lui prescrit son médecin. Avant de l'utiliser, elle était traitée avec des opioïdes qui la rendaient complètement amorphe et inapte au travail. « Je vivais enfermée dans le sous-sol chez mes parents. Le cannabis m'a rendue fonctionnelle et m'a sauvée d'une vie très sombre », dit-elle.

« Mais à 1500 $ par mois, je ne peux que me payer la moitié de ce dont j'ai besoin. C'est vraiment très cher », dit la patiente, que la clinique Santé Cannabis a embauchée comme réceptionniste pour lui donner un coup de main.

Pour l'heure, une infime minorité de Québécois a une assurance médicaments qui couvre l'achat de marijuana médicinale. Hormis quelques rares cas à la SAAQ et à la CNESST, le régime public ne rembourse pas le cannabis. L'ouverture des succursales de la SQDC, qui a établi des prix très bas pour faire concurrence au marché noir, vient mettre en lumière l'absence de contrôle des prix exercés par les producteurs de cannabis sur le marché médical.

Chez Hexo, le principal fournisseur de la SQDC, la souche Sierra est par exemple vendue 6,40 $ le gramme, toutes taxes comprises, dans les magasins de la société d'État. Un produit médicinal aux caractéristiques semblables (taux de CBD plus élevé que celui de THC) se détaille 10 $ le gramme sous le nom Passion Fruit sur le site médical de l'entreprise. La différence est de 56 % à la faveur du produit récréatif.

MedReleaf, autre producteur réputé sur le marché médical, vend quant à lui une souche de Delahaze à très haut taux de THC sous le nom de Luminarium à ses patients. Prix: 12,50 $ le gramme pour les malades. À la SQDC, où MedReleaf commercialise sa marijuana sous la marque récréative San Rafael 71, le Delahaze aux caractéristiques identiques coûte 10,40 $ le gramme. C'est un écart de 20 %.

Des différences semblables sont observées chez les producteurs Canopy Growth, Aphria, Aurora et Tilray.

La porte-parole de Hexo, Isabelle Robillard, reconnaît que dans certains cas, ce sont exactement les mêmes produits. Selon elle, la différence de prix s'explique par le plus grand degré d'encadrement du cannabis vendu à des fins médicales. « Dans le marché récréatif, le consommateur est davantage laissé à lui-même. Il y a un encadrement beaucoup plus robuste du côté médical », souligne-t-elle.

« Nous devons nous assurer que dans les dossiers médicaux, les ordonnances sont valides, et chaque commande est traitée de façon individuelle par un employé qui s'assure que la posologie de chaque patient est conforme. Les patients ont accès à un service de suivi 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Le soutien est beaucoup plus grand », ajoute-t-elle.



Rebecca Fogel, une jeune femme de 24 ans qui souffre de la maladie de Crohn depuis l'âge de 16 ans, doit débourser quelque 1500 $ par mois pour acheter les 150 grammes de cannabis médicinal sous forme d'huile et de fleurs séchées que lui prescrit son médecin. Avant de l'utiliser, elle était traitée avec des opioïdes qui la rendaient complètement amorphe et inapte au travail.— PHOTO LA PRESSE, BERNARD BRAULT

PAS DE POUVOIR DE NÉGOCIATION

Mais pour la clinique Santé Cannabis, l'ampleur de l'écart de prix est difficile à expliquer. « C'est en grande partie nous qui faisons les suivis et nous assurons que la posologie est respectée », dit Nadia Kvacik, gestionnaire de la clinique.

« Cela démontre que les patients n'ont vraiment pas de grand pouvoir de négociation en comparaison de la SQDC », déplore pour sa part Guillaume Fortin, coordonnateur infirmier à la clinique.

Il suggère d'ailleurs que le gouvernement québécois mette sur pied un « groupe d'achats groupés » pour donner un meilleur levier aux patients. « Nous nous inquiétons du fait que les patients risquent d'être poussés à se fournir à la SQDC pour leurs besoins médicaux en raison des meilleurs prix, et qu'ils n'y retrouvent pas les produits dont ils ont besoin pour traiter leur [affection], car ils seront alors en compétition avec les clients récréatifs », dit-il.

Pour le chercheur Marc-André Gagnon, spécialiste des politiques de santé publique à l'Université de Carleton, il est à peu près certain que les patients médicaux iront éventuellement s'approvisionner à la SQDC si l'écart reste le même. « Je ne serais pas surpris que l'arrivée de la SQDC conduise à une réduction de prix dans le marché médical, croit-il. La légalisation va faire le ménage. Ça offre une option crédible », croit-il.

Mais c'est là une avenue que Rebecca Fogel ne souhaite pas emprunter. « Je ne veux pas aller acheter mes médicaments à la SQDC. Je fais hautement confiance aux producteurs autorisés avec qui je fais affaire. Je trouve que leurs produits et leurs services sont excellents, même si je trouve que la différence de prix avec le marché récréatif est injuste », estime-t-elle.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18
décès	23
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARGUERITE, *nom féminin*

Définitions – [Botanique] Plante dont la fleur possède un cœur jaune et des pétales blancs disposés sur un même plan. [Cuisine] Panier cuit-vapeur articulé en forme de fleur. *Faire cuire les asperges dans la marguerite.*

Locution – *effeuiller la marguerite* : [Figuré] conter fleurette.

Citation – « Vous vous souvenez, Madame, de ces marguerites que les enfants effeuillent brin à brin? » (Alfred de Musset, *les Deux Maîtresses*)

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

SELON CAA-QUÉBEC AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les pneus d'hiver requis... depuis hier

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Tous les véhicules qui circulent au Saguenay-Lac-Saint-Jean devraient maintenant être munis de leurs pneus d'hiver. Voilà la recommandation de CAA-Québec qui s'est penché sur la question en collaboration avec MétéoMédia.

Après le prix réaliste pour le litre d'essence et la date réaliste pour la pose des pneus d'été, CAA-Québec propose maintenant la date réaliste pour installer ses pneus d'hiver dans chacune des régions de la province.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le savoir-faire combiné des deux entités a permis d'établir qu'à partir du 25 octobre, les automobilistes devraient avoir installé leurs pneus d'hiver.

Il a été établi que les gens de Sept-Îles devraient être les premiers à installer leurs pneus d'hiver, soit le 20 octobre. Viennent ensuite ceux de Val-d'Or et du Saguenay le 25, puis de Rimouski et Gaspé le 30. Les automobilistes de Québec, Gatineau et Sherbrooke peuvent attendre jusqu'au 5 novembre. Quant aux Montréalais, ils ont jusqu'au 10 novembre pour le faire.

« À la mi-novembre, gros maximum, ça devrait être fait pour tout le monde », tranche André Monette, météorologue de MétéoMédia, qui a passé au peigne fin les statistiques météo de la province à la demande de CAA-Québec.

CAA-Québec rappelle que les pneus d'hiver sont requis lorsque le mercure affiche 7 degrés Celsius ou moins. Il souligne que le mois de novembre est celui où les températures chutent le plus vite.

« La date limite du 15 décembre, devancée au 1er décembre à compter de l'an prochain, est une date beaucoup plus légale que réaliste », assure l'organisme à but non lucratif dans un communiqué.

Sous la barre des 7 degrés Celsius, les pneus d'été ou pneus toutes saisons deviennent très rigides et perdent graduellement leur adhérence. Les pneus d'hiver sont quant à eux conçus pour garder leur souplesse à des températures froides.

La date réaliste est donc la date à laquelle, en moyenne, la température maximale en journée descend sous les 7 degrés Celsius.

« Dès le mois d'octobre, on n'est jamais à l'abri d'une bordée de neige ou d'une vague de froid hâtive », mentionne André Monette.

Pierre-Serge Labbé, vice-président des services automobiles de CAA-Québec, souligne également que certaines habitudes de déplacements doivent aussi être prises en compte quant au choix d'une date pour changer les pneus. Conduire la nuit et emprunter la Réserve faunique des Laurentides où on compte habituellement huit jours de neige en octobre nécessitent notamment d'installer ses pneus d'hiver plus tôt.



CAA-Québec établit une date réaliste pour la pose de pneus d'hiver. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'organisme estime que tous les véhicules devraient être munis de leurs pneus d'hiver à compter du 25 octobre. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN BREF

Fermeture d'une voie du pont Dubuc

La voie de gauche du pont Dubuc en direction sud sera complètement fermée à la circulation du vendredi 26 octobre 19 h au lundi 29 octobre 6 h, dans le cadre des travaux de réfection du pont et de ses approches. Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports demande aux usagers de la route de respecter la signalisation en place afin d'assurer la sécurité des travailleurs.

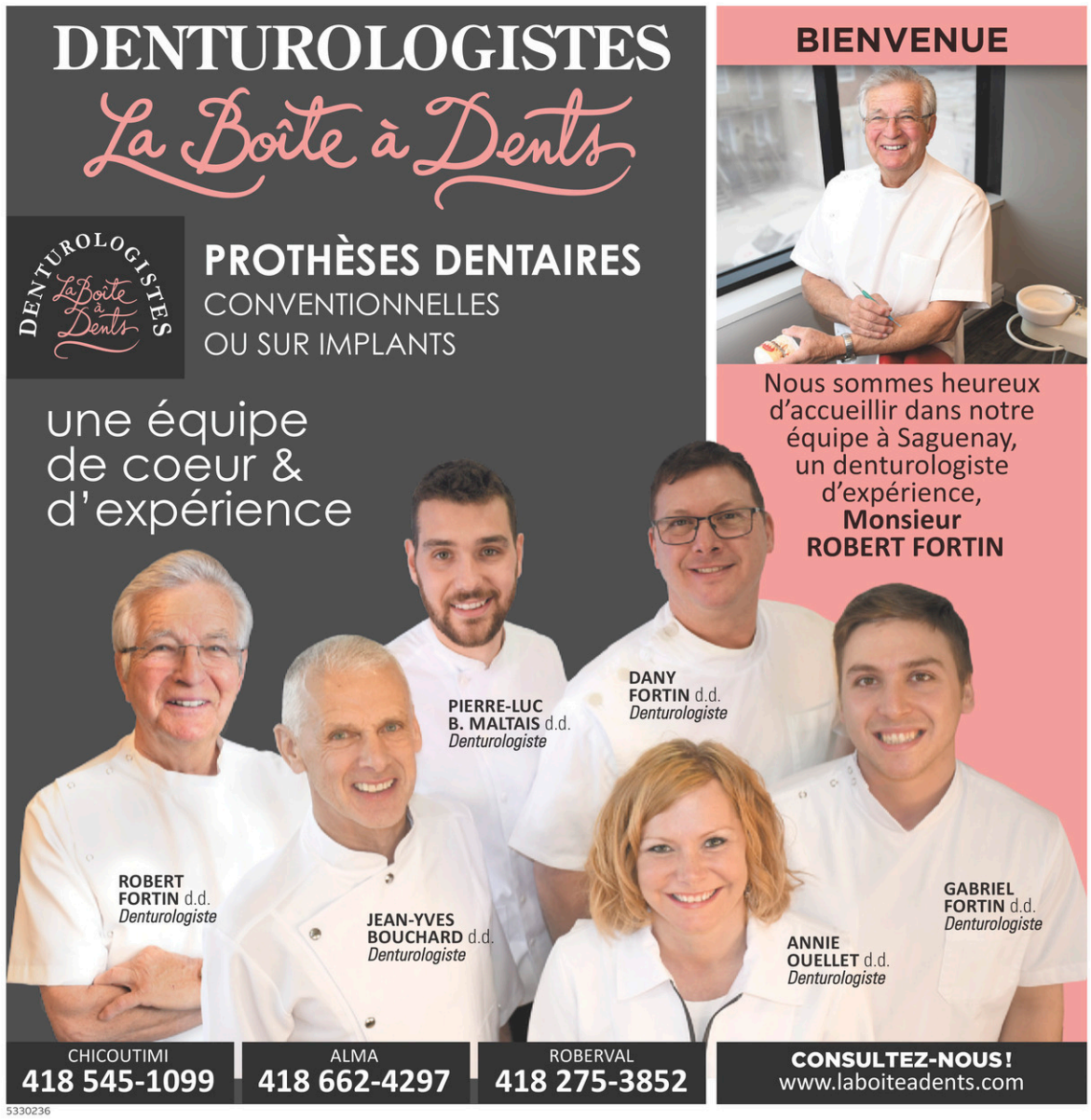
Rôdeur à Saint-Ambroise

La présence d'un possible rôdeur amène les policiers de la Sûreté du Québec à assurer une présence accrue aux abords des écoles de Saint-Ambroise. Un enfant aurait été abordé par un inconnu sur le chemin de l'école, lundi. « Un événement impliquant un homme suspect à bord d'un véhicule suspect est survenu lundi. L'enfant et la commission scolaire ont été rencontrés. Il y aura des effectifs policiers supplémentaires afin de sécuriser le secteur aux heures où les enfants circulent, confirme Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec. On n'a pas de raison de croire que cette histoire n'est pas crédible. On ne prend pas de chance », conclut-il. **ANNE-MARIE GRAVEL**

› FUGUEUSE RECHERCHÉE



La police de Saguenay est à la recherche d'une jeune femme de 16 ans, Maylodie Cloutier-Séguin, qui est disparue depuis le 21 octobre. Les policiers croient qu'elle pourrait se trouver dans le secteur de Dolbeau-Mistassini. La jeune femme a les cheveux roux, les yeux bleus, mesure 1,60 mètre et pèse 45,5 kg. La dernière fois qu'elle a été vue, elle portait un manteau rose fuchsia, une tuque noire à pompon avec des écritures blanches, des pantalons noirs et des bottes brunes courtes avec de la fourrure. Elle a des tatouages au pouce et à la cheville. Toute information peut être transmise aux policiers de Saguenay au 418 699-6000. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**
—PHOTO COURTOISIE



PROCÈS CIVIL DE MARIO GAUTHIER

« Ils n'ont pas cherché la vérité »



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Les procureurs de la Couronne et les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont fait preuve « d'aveuglement volontaire et d'entêtement » dans le dossier de Mario Gauthier. Ils doivent être condamnés à verser une compensation financière au demandeur, tout comme la plaignante qui a déposé une fausse déclaration. Ils auraient plutôt dû se mettre à la recherche de la vérité.

Dans une plaidoirie d'environ trois heures, Me Marie-Claude Gagnon, du bureau d'avocats SBL, a démontré que son client n'aurait jamais dû être traité comme il l'a été en août 2012 lors de son arrestation et encore moins être amené à procès en 2015.

Mario Gauthier et sa famille réclament 620 000 $ au Procureur général du Québec (avocats de la Couronne), au ministère de la Sécurité publique du Québec (enquêteurs de la SQ) et à la plaignante dans l'histoire d'agression sexuelle et de contact sexuel sur une mineure. Gauthier a été acquitté en décembre 2015.

« Ce procès n'aurait jamais dû avoir lieu. À lire le verdict du juge Richard Daoust (Cour du Québec), les failles et les contradictions notées dans la décision auraient dû être découvertes par les enquêteurs de la SQ et les procureurs de la Couronne dès le départ », lance Me Gagnon.

« Ils n'ont pas cherché la vérité. Ils auraient dû faire des vérifications plutôt que de s'entêter à dire que la plaignante faisait preuve de crédibilité et qu'elle devait être crue. Ils ont été au service de la plaignante », a ajouté la procureure du demandeur.

Me Gagnon estime que le dossier aurait dû être abandonné après l'enquête préliminaire.

L'avocate croit que les parties impliquées dans cette affaire d'agression sexuelle ont fait preuve de malveillance et d'aveuglement volontaire.

« Pour la malveillance, cela a commencé à la conclusion de l'enquête préliminaire. Me Dominic Bouchard (en défense) avait relevé plusieurs contradictions dans le témoignage de la plaignante par rapport à sa première version. Il en avait même fait part à la Couronne. Les procureurs ne pouvaient pas ne pas voir clair dans tout ça, mais ils ont continué de croire la jeune fille », dit-elle.

« Quant à l'aveuglement volontaire, il est survenu rapidement, quelques semaines après le dépôt de la plainte. Les procureurs n'ont pas tenu compte des éléments disculpatoires envers mon client, notamment sur le fait qu'il prenait du Viagra en raison de ses problèmes érectiles. La Couronne a recherché la culpabilité de mon client à tout prix », de dire Me Marie-Claude Gagnon.

REPROCHES

Celle-ci reproche aux enquêteurs de ne pas avoir poussé leur investigation sur la présumée agression.

« La plaignante dit qu'il y a eu pénétration anale, mais personne ne s'est informé si l'agresseur avait utilisé quelque chose pour y arriver. Mais on retient que la plaignante avait des irritations au vagin après le cunnilingus en raison de la barbe du présumé agresseur. C'est assez particulier. »

« Je leur reproche aussi leur empressement à arrêter mon client, à le garder en détention et à l'accuser. Dans un cas comme celui-ci, il me semble que la prudence s'imposait et que l'inculpé méritait mieux. Ils auraient dû mettre la pédale sur le frein avant de procéder. À toutes les étapes, on aurait dû mieux agir », relance Me Gagnon.

Toujours selon elle, la présumée victime de cette agression a une grande part de responsabilité étant donné qu'elle a fait une fausse déclaration (l'homme a été acquitté), ce qui mené à une dégringolade totale des événements.

« Sans fausse déclaration, mon client n'est pas accusé, ne subit pas une fouille à nu, n'est pas victime de vandalisme et n'est pas traité de pédophile », conclut l'avocate de Mario Gauthier.



Me Marie-Claude Gagnon croit que son client, Mario Gauthier, n'aurait jamais dû être accusé et encore moins traîné en procès criminel. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

SELON LA COURONNE

La même décision aujourd'hui

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Deux enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ) et trois procureurs de la Couronne ont jugé que la plaignante au dossier de Mario Gauthier était crédible, au point où ils ont estimé qu'ils pouvaient obtenir un verdict de culpabilité. Encore aujourd'hui, ils croient toujours la plaignante et prendraient la même décision.

Me Anne-Sophie Blanchet-Gravel, procureure du ministère de la Sécurité publique du Québec (et pour le Procureur général par le fait même), demande au tribunal de rejeter la requête du demandeur.

Dans sa plaidoirie, la procureure dit que la procédure des enquêteurs de la SQ et des procureurs du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) avait été respectée, que toutes les informations ont été prises afin de s'assurer de la crédibilité de la plainte. Et il y avait une certaine corroboration de l'événement par le présumé agresseur.

« Les enquêteurs et les procureurs ont agi de façon diligente et raisonnable et ont fait preuve de professionnalisme. Ils avaient les motifs raisonnables et probables d'obtenir un verdict de culpabilité hors de tout doute raisonnable », de dire la procureure des défendeurs.

« Il n'y a donc pas eu de malveillance dans ce dossier, car il n'y a pas eu un exercice délibéré d'agir de façon illégitime », estime Me Blanchet-Gravel.

Les gestes dénoncés par la jeune fille de 14 ans étaient plausibles, selon elle, surtout que le présumé agresseur a fait certaines déclarations venant corroborer ce qui avait pu se passer.

Cela permettait aux enquêteurs de mener leur enquête et aux procureurs de déposer les accusations.

« L'accusé a déclaré qu'il n'aurait pas dû amener la petite au chalet, qu'il avait des craintes qu'elle dépose des accusations d'agression sexuelle, qu'il avait refusé d'amener une amie de la plaignante de crainte qu'il fasse face à deux accusations d'agressions sexuelles. Sur le ponton, M. Gauthier a dit que c'était de valeur qu'elle soit si jeune, qu'il avait une attirance pour elle et a confirmé qu'ils avaient consommé de l'alcool. Et il s'est même demandé au poste de police s'il avait pu lui faire l'amour sans s'en rendre compte », indique Me Blanchet-Gravel.

« Tout ça a fait en sorte que le dossier pouvait être amené sur le bureau des procureurs de la Couronne. Et ceux-ci, à l'analyse des informations, ont pris la décision de porter des accusations, ce qu'ils feraient encore aujourd'hui. »

Sur la détention de 24 heures de Mario Gauthier, les défendeurs dans la poursuite civile estiment qu'elle était légale et justifiée, en raison de l'impulsivité du père de la plaignante et de celle de l'inculpé et du fait qu'ils demeuraient à proximité.

Concernant les dommages réclamés, la procureure précise que l'homme a lui-même parlé de son procès sur Facebook et qu'il a commenté la poursuite civile. Il n'a fourni aucune facture pour les frais d'avocats et n'a pas déposé d'états financiers audités ou vérifiés pour les pertes de l'entreprise.



Me Anne-Sophie Blanchet-Gravel, avocate du Procureur général du Québec et du ministère de la Sécurité publique du Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

INFIRMIÈRES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Un taux de rétention exceptionnel

GUILLAUME ROY
redaction@lequotidien.com

Cinq ans après leur entrée dans la profession, 86 % de la relève infirmière se trouve toujours dans au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un sommet québécois, alors que la moyenne provinciale se situe à 75 %. C'est aussi dans la région que l'on retrouve les infirmières les plus jeunes de la province, avec une moyenne d'âge de 39,9 ans, souligne une étude menée par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ).

« C'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Mauricie que l'on retrouve les plus faibles proportions de travailleurs de 55 ans ou plus », remarque Daniel Marleau, analyste en intelligence d'affaires pour l'OIIQ, qui voit un signe que les vagues de départ à la retraite sont peut-être une chose du passé. « C'est un signe positif, mais ça amène également un défi d'encadrement », dit-il, car 38,5 % des infirmières sont désormais âgées de moins de 35 ans.

Historiquement, la région a toujours bien fait pour retenir ses infirmières et c'est toujours le cas alors que 86 % des effectifs y demeurent cinq ans après leur début dans la profession, un sommet au Québec, suivi des régions de l'Abitibi et du Bas-Saint-Laurent, remarque Daniel Marleau.

BAISSE D'EFFECTIFS

Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait bonne figure au chapitre de la rétention, la région ne réussit toutefois pas à former suffisamment d'infirmières pour maintenir les effectifs, qui ont décru de 1,8 % au cours des cinq dernières années. Alors que l'on comptait 2718 infirmières dans la région en 2013, on en comptait que 2668 en 2018. Cette situation s'explique en partie par la baisse marquée du nombre de diplômés, au cégep ou à l'université, qui a chuté de 35 % au cours des cinq dernières années, passant de 161 à 119 finissants.

Pendant la même période, le nombre d'infirmières a pourtant crû de 2,2 % en moyenne au Québec, pour atteindre un effectif total de 75 042 infirmiers et infirmières.

BON RATIO

Toutefois, la région se démarque tout de même avec un taux de 9,7 infirmières par 1000 habitants, alors que la moyenne provinciale atteint 8,4.

« C'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Mauricie que l'on retrouve les plus faibles proportions de travailleurs de 55 ans ou plus. »

— Daniel Marleau

Sur les 2668 travailleurs, 10,6 % sont des hommes et 86,7 % travaillent dans un établissement du réseau de la santé. La balance travaille plutôt dans le secteur privé, en pharmacie, dans les secteurs communautaires ou de l'éducation.

Les infirmières sont aussi de plus en plus qualifiées alors que 46,4 % d'entre elles sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières, une augmentation de 6,8 % depuis 2013. Cet essor des infirmières bachelières fait en sorte que 227 d'entre elles peuvent désormais prescrire des médicaments, soit 8 % de l'effectif total. « C'est 3 % de plus que la moyenne provinciale, ce qui démontre l'important rôle joué par les programmes de l'UQAC dans la région », note Daniel Marleau. Fait à noter, cette mesure a pris effet en janvier 2016 et les effectifs sont en croissance constante depuis.

Finalement, seulement 54,4 % des infirmières de la région occupent un poste à temps complet.

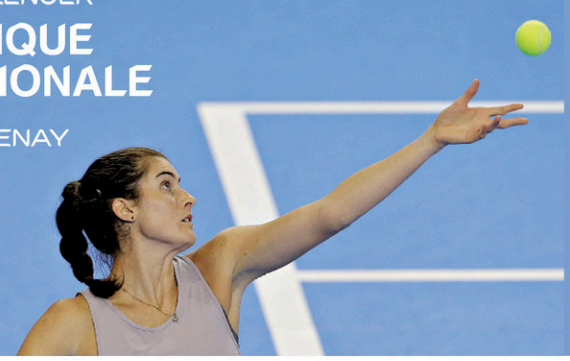


Quatre-vingt-six pour cent des infirmières demeurent au Saguenay-Lac-Saint-Jean cinq ans après leur début dans la profession, un sommet au Québec, suivi des régions de l'Abitibi et du Bas-Saint-Laurent. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Les infirmières sont aussi de plus en plus qualifiées alors que 46,4 % d'entre elles sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières, une augmentation de 6,8 % depuis 2013.

Les antiquités Robert Gauthier
AVIS IMPORTANT
PENSEZ VENDRE RÉGIONAL
ACHETONS L'OR
AU MEILLEUR PRIX
DEPUIS 15 ANS
Ne jamais vendre avant de nous avoir consulté
OR-BIJOUX-MONTRES-MONNAIE-TABLEAUX-OBJETS DE COLLECTION

46, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi
chicantique@hotmail.com
antiquitesrobertgauthier.com
Me déplace et paie comptant!
418 549-4644 • 418 812-9255
5351056

CHALLENGER
BANQUE NATIONALE
SAGUENAY

Rebecca Marino
20-28 OCTOBRE 2018
CLUB DE TENNIS INTÉRIEUR SAGUENAY
2680, boul. du Saguenay, Jonquière, Québec
TOURNOI DE TENNIS PROFESSIONNEL FÉMININ
BOURSE: 60000$ us
5345409

«TYRAN DE LA BEAUCE»

Une peine exemplaire réclamée

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Le « tyran de la Beauce » devrait purger 23 ans et demi de prison, estime la Couronne, pour avoir fait subir l'enfer à ses neuf enfants et à leur mère pendant deux décennies, en plus d'agresser sexuellement trois jeunes filles du voisinage. La défense suggère de son côté une peine de six ans.

Le père tortionnaire, aujourd'hui âgé de 64 ans, a été déclaré coupable au terme de son procès de 47 accusations pour des sévices physiques, psychologiques et sexuels, dont 41 sur ses enfants ou des adolescentes.

En plus d'être battus, insultés et séquestrés, les enfants et leur mère étaient parfois alignés dans le salon par le père en furie qui les pointait avec sa carabine en hurlant qu'il allait tous les tuer.

« La violence était omniprésente et subie en présence de tous les enfants, insiste Me Nicolas Champoux. Rappelez-vous de la grande sœur qui cachait le visage de ses petits frères avec ses mains pour ne pas qu'ils voient les coups donnés. »

Alcoolisme, toxicomanie, phobie, cauchemars; les enfants ont témoigné mardi des lourdes séquelles qu'ils traînent toujours, 20 ans après la fin des abus.

Le procureur de la Couronne Me Nicolas Champoux a fait l'exercice d'attribuer une peine pour chacune des 13 victimes et chacune des accusations. Si toutes les peines étaient purgées consécutivement, la poursuite en serait venue à proposer une peine globale de 40 ans, ce qui est nettement disproportionné, concède la Couronne.

En suivant les enseignements de la Cour d'appel, le procureur de la Couronne a donc pondéré les peines pour chaque victime et en arrive ainsi à une suggestion de 23 ans et demi. Une fois soustraite la détention provisoire équivalant à quatre ans et demi, le tyran aurait encore 19 ans à purger.

La Couronne n'a pas trouvé dans la jurisprudence de crimes similaires commis sur autant de victimes par un accusé au profil similaire. Elle a évoqué des cas qui présentent certaines similitudes comme Jacques Vachon (18 ans pour quatre victimes) et le bourreau de Beaumont (22 ans pour sept victimes).

En raison de la gravité du dossier, la Couronne demande au juge de rendre une ordonnance pour imposer que le père purge la moitié du reliquat de sa peine (soit neuf ans et demi) avant de pouvoir faire une demande de libération conditionnelle.

La Couronne réclame aussi que, comme une psychiatre le recommande, le père tortionnaire soit déclaré délinquant à contrôler et soit sous surveillance durant 10 ans après sa sortie de prison.

« Monsieur ne se reconnaît aucune problématique et n'est prêt à subir aucun traitement, note le procureur de la Couronne. Il se déresponsabilise, banalise et trouve le moyen d'écorcher sa conjointe [aujourd'hui décédée] en disant qu'elle devenait agressive lorsqu'elle buvait. »

SIX ANS... MOINS SIX ANS

L'avocat du père tortionnaire, Me Stéphane Harvey, qui n'était pas l'avocat au dossier lors du procès, a de son côté suggéré une peine globale de six ans de détention.

Il demande aussi au juge de compter en double la détention provisoire purgée en raison de conditions d'incarcération difficiles : l'accusé n'a pas accès le jour à son appareil pour l'apnée du sommeil.

La détention provisoire de trois ans équivaudrait donc à six années. Le Code criminel permet seulement une compensation de 1,5 journée pour chaque jour de prison.

L'avocat a insisté sur le fait que son client présentait, à son avis, des regrets sincères. « J'ai vu du bon, moi, dans monsieur et c'est pour ça que j'ai pris le dossier », dit l'avocat.

Me Stéphane Harvey conteste aussi la demande de la Couronne de contraindre l'accusé à purger la moitié du reliquat de sa peine avant de faire une demande de libération conditionnelle. « Ce qui est dangereux avec ça, c'est de le punir une deuxième fois », croit l'avocat.

Rien ne justifie que l'accusé soit déclaré délinquant à contrôler, estime de plus Me Harvey. « Le fait que ce sont des faits graves, ça ne signifie pas qu'il y aura un risque élevé de récidive », affirme l'avocat.

Le juge René de la Sablonnière de la Cour du Québec a promis de tout faire pour rendre sa peine le 29 novembre. « Je sais que les gens attendent depuis trois ans qu'on puisse terminer ce dossier et passer à autre chose », a indiqué le juge, en regardant les enfants du tyran, encore présents dans la salle d'audience.



Le «tyran de la Beauce» a été déclaré coupable au terme de son procès de 47 accusations pour des sévices physiques, psychologiques et sexuels, dont 41 sur ses enfants ou des adolescentes. — PHOTO 123RF/ BIALASIEWICZ

JOUR DU SOUVENIR

Le premier coquelicot à Josée Néron

Le premier coquelicot de la campagne entourant le jour du Souvenir a été remis à Josée Néron, jeudi matin. Des représentants de la Légion royale canadienne se sont rendus à l'hôtel de ville de Saguenay afin d'offrir la fleur symbolique à la mairesse.

La campagne annuelle de vente de coquelicots s'amorce vendredi matin.

« Vendredi, on commence à vendre des coquelicots ou à les offrir pour la semaine des vétérans qui se déroule jusqu'au 11 novembre. Aujourd'hui (jeudi), on pose un geste symbolique en renouant avec la tradition en donnant le premier coquelicot de la campagne à la première citoyenne de la ville », explique Luc Fortier, président de la filiale 235 Chicoutimi de la Légion royale canadienne.



Luc Fortier, président de la filiale 235 Chicoutimi de la Légion royale canadienne, a remis le premier coquelicot de la campagne entourant le jour du Souvenir à la mairesse Josée Néron, jeudi matin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Cette année, la semaine des vétérans prend une signification particulière puisqu'elle marque le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Plusieurs activités marqueront le jour du Souvenir du 11 novembre.

La cérémonie du Réveil est prévue à la 11e heure, du 11e jour, du 11e mois. « Chaque année, c'est à ce moment qu'on se souvient de nos soldats tombés au combat. Cette année, c'est le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. On terminera les célébrations le 11 novembre, à 16 h, à la cathédrale de Chicoutimi, avec 100 coups de cloche qui vont représenter 100 années de paix depuis la signature du traité. En 1918, tous les clochers se sont mis à sonner simultanément », rappelle Luc Fortier qui souligne que les cloches retentiront pendant un total de huit minutes.

« La population est invitée à venir déposer le coquelicot à la fin de cette cérémonie-là en guise de remerciement pour tous nos glorieux qui sont tombés au combat pour gagner cette liberté qu'on a aujourd'hui. »

Les portes de la cathédrale seront ouvertes à compter de 15 h.

Le 4 novembre, des parades sont prévues à compter de 10 h 30. « Les légions font leur parade du souvenir le dimanche qui précède le 11 novembre, puisque ce n'est pas tout le monde qui peut se rendre sur les bases », explique le représentant de la Légion royale canadienne.

La filiale de Chicoutimi va faire sa parade devant la mairie le 4 novembre, de 10 h 30 à 11 h 15. « La population est invitée à se joindre à nous pour vivre l'événement. »

Des cérémonies sont aussi prévues à Bagotville, Arvida et Alma.

ANNE-MARIE GRAVEL

VACCIN CONTRE L'INFLUENZA

La liste des groupes ciblés est maintenue

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La campagne de vaccination contre la grippe débutera le 5 novembre. Cette année encore, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean invite les personnes les plus vulnérables à se faire vacciner gratuitement.

Les récentes recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec avaient d'abord entraîné la modification du programme de vaccination contre la grippe, mais la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a décidé d'infirmer cette décision du gouvernement précédent en optant plutôt pour le maintien de la vaccination gratuite pour tous les groupes à risque.

Les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les adultes de 60 à 74 ans, en bonne santé, devaient être retirés des groupes ciblés, mais la ministre McCann a confirmé qu'ils auraient aussi accès au vaccin.

«Nous avons à cœur d'offrir cette protection contre les conséquences du virus de la grippe au plus grand nombre de personnes possible», indique la ministre par voie de communiqué.

La précédente décision se basait sur le faible risque que ces deux groupes souffrent de complications dues à la grippe.

Le vaccin est également offert aux personnes de six mois et plus atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques peu importe le stade de leur grossesse, les femmes enceintes en bonne santé durant les 2e et 3e trimestres de leur grossesse, les personnes âgées de 75 ans et plus, les gens résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes déjà mentionnées et des enfants de moins de six mois, ainsi que les travailleurs de la santé.



La campagne de vaccination contre la grippe s'amorcera le 5 novembre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Pour être vacciné, il suffit de réserver une place via le *www.clicsante.ca* ou, à partir du 29 octobre, de téléphoner sans frais au 1 833 814-7459. Les personnes à risque qui ont des symptômes d'influenza sont invitées à appeler Info-Santé au 8-1-1.

espace COCKTAIL

DU 26 AU 28 OCTOBRE

*valeur de 10 $

10 000 points bonis* par tranche de 70 $ DE SPIRITUEUX





SAQ

La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool 18+

LE GOÛT DE PARTAGER

ACHETEZ PARTOUT, EN TOUT TEMPS.

Exclus de cette offre : titulaires de permis, SAQ Dépôt, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre Obtenez 10 000 points bonis par tranche d'achat de 70 $ de spiritueux (après toute autre réduction, incluant les bons de réduction) est en vigueur du 26 au 28 octobre 2018 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale et en ligne. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion ainsi que les commandes « Cliquez, Achetez, Ramassez » effectuées en dehors de la période promotionnelle. Les points bonis sont offerts aux membres SAQ Inspire seulement et sur présentation de la carte SAQ Inspire. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Voir SAQ.COM/saqinspire pour les modalités et conditions de SAQ Inspire. Cette offre est en vigueur jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Achats non cumulatifs. Aucune substitution possible. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus. La SAQ peut mettre fin à cette offre en tout temps. Détails en succursale. Marques de commerce déposées.

5346884

Édition spéciale
Affaires



leProgrès

UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER DEMAIN 27 OCTOBRE

5328154

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN



Des transformations pour la forêt boréale

Les changements climatiques risquent d'entraîner une perte de productivité, donc des modifications dans l'aménagement forestier



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

« Ce n'est pas un luxe aujourd'hui de penser aux changements climatiques quand on travaille sur l'aménagement forestier. On plante un arbre dans un horizon de 80 ans. »

Le biologiste et directeur de la Chaire en écoconseil de l'UQAC, Claude Villeneuve, a illustré assez simplement les transformations irréversibles qui se produiront dans le climat de la grande forêt boréale. Le spécialiste du climat y est allé de ces projections devant les participants au congrès de l'Association forestière régionale, qui se déroulait sous le thème « Forêt & bois, adaptation aux changements climatiques ».

En tenant compte d'une augmentation de 1,5 degré en moyenne d'ici les 100 prochaines années à l'échelle planétaire, la hausse de la température dans la grande forêt boréale serait, au Québec et au Canada, de 2 à 3 degrés.

En effet, selon les derniers articles scientifiques cités par le biologiste, à partir du moment où la température moyenne de la forêt boréale augmentera de plus de 2 degrés, celle-ci subira des changements majeurs et il faudra s'attendre à une perte de productivité de cette réserve importante de matière ligneuse.

« On va se retrouver, sur un horizon de 60 ans, avec les mêmes unités thermiques à Schefferville que ce que nous avons aujourd'hui dans les érablières du sud », a insisté Claude Villeneuve, ce qui nécessite, selon lui, des réflexions sur la façon dont la foresterie est pratiquée et surtout sur les interventions en matière de plantation.

Le projet Carbone boréal a déjà ouvert un vaste chantier de recherche afin d'évaluer la modification du climat sur les arbres. Pour ce faire, des arbres poussant à 600 kilomètres plus au sud ont été plantés à côté de blocs d'arbres d'origine dans la forêt boréale du nord. Claude Villeneuve explique qu'il sera possible pour plusieurs générations de chercheurs de vérifier certaines hypothèses quant à l'adaptation des arbres aux changements climatiques.

DEUX FOIS TROP DE GAZ À EFFET DE SERRE

Claude Villeneuve, dont la conférence s'intitulait « Anticiper n'est pas un luxe pour la forêt », croit en effet que l'introduction des changements climatiques dans la foresterie pour tenir compte des hausses de température est essentielle, compte tenu de la production de gaz à effets de serre. Car tous les indicateurs démontrent qu'avec une croissance de la population, laquelle consomme de plus en plus de biens, il sera difficile de respecter les cibles à court terme.

Le biologiste a glissé un mot sur le rôle de la forêt boréale dans le système climatique mondial. Le volume de gaz carbonique consommé par la végétation sur la terre augmente à partir du moment où la forêt boréale entre en période de croissance et diminue avec l'arrivée des temps froids. La forêt boréale est donc un instrument important dans la lutte aux changements climatiques.

Malgré ce rôle, la réalité des chiffres confirme que la pente sera difficile à remonter. La planète produit chaque année 36 milliards de tonnes de gaz à effet de serre. Les forêts et tous les autres mécanismes de captation de carbone éliminent 18 milliards de tonnes. Le solde est donc de 18 milliards de tonnes en trop de ce gaz à l'origine du réchauffement climatique.

CHANGEMENT BRUSQUE

Claude Villeneuve a été précédé au micro par le chercheur Pierre Richard. Ce dernier a expliqué que la forêt boréale s'est installée progressivement sur une période de 10 000 ans avec une variation climatique de l'ordre de 5 degrés. La même forêt, a rappelé Claude Villeneuve, risque de subir une transformation climatique aussi importante sur une période de 100 ans. Il s'agit d'un changement basé sur un scénario avec une augmentation moyenne de 1,5 degré d'ici 100 ans.



Le biologiste Claude Villeneuve croit que les responsables de l'aménagement forestier doivent, dès aujourd'hui, intégrer dans leur discipline la notion de changement climatique qui aura un impact sur la grande forêt boréale. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS TREMBLAY

Hommage aux travailleurs forestiers

L'ex-président de Produits forestiers Résolu, Richard Garneau, souhaite rendre hommage aux travailleurs forestiers qui ont oeuvré dans des conditions difficiles.

Le congrès de l'Association forestière régionale consacre toujours un moment à l'histoire. Richard Garneau a ainsi dévoilé la cloche de Van Bruyssel, provenant de la locomotive du train qui transportait les travailleurs forestiers de la région vers les chantiers de la Mauricie.

La cloche a par la suite été installée à l'Usine Laurentides. Depuis la fermeture de cette papeterie, la cloche a été ramenée au Lac-Saint-Jean. Richard Garneau souhaiterait que ce symbole d'une époque pas si lointaine soit déposé dans un bâtiment de bois érigé juste après l'entrée des visiteurs au Zoo de Saint-Félicien.

«La cloche serait au centre du bâtiment. On pourrait placer sur les murs des photographies et autres objets afin de rendre hommage aux travailleurs forestiers qui ont permis de développer notre économie. Avant la forêt, il n'y avait pas beaucoup d'économie au Lac-Saint-Jean», a expliqué Richard Garneau.

Le principal intéressé refuse d'utiliser pour le moment le terme «musée». Il préfère se contenter de parler d'un pavillon en hommage aux travailleurs bien en vue et accessible au plus grand nombre de visiteurs possible. **LOUIS TREMBLAY**

Des épidémies d'insectes à prévoir

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'augmentation de la température moyenne dans la forêt boréale pourrait favoriser les épidémies d'insectes, dont la tordeuse du bourgeon de l'épinette qui ravage des superficies importantes de territoire.

Ce sont aujourd'hui les écailles provenant des ailes des papillons de la tordeuse qui permettent d'avancer cette hypothèse avec un retour dans le passé de 8000 ans. Selon le titulaire de la chaire industrielle de recherche sur la croissance de l'épinette noire, Hubert Morin, d'autres éléments sont à vérifier, mais il y a de fortes chances que cette hypothèse se confirme.

Devant les participants au congrès de l'Association forestière régionale, Hubert Morin a présenté les premiers résultats des analyses des sédiments récupérés dans le fond des lacs et contenant les écailles d'ailes des papillons. Le chercheur a pointé une augmentation de concentration des écailles dans des sédiments remontant à approximativement 6000 ans.

Il se trouve que cette augmentation survient à une époque où le climat était plus chaud dans cette partie du globe. La seconde augmentation des épidémies arrive à notre époque alors que les changements climatiques ont approximativement 60 ans. De plus, les épidémies ont tendance à monter vers le nord avec l'augmentation de la température.

De la même façon, les chercheurs avaient observé un ralentissement des épidémies pendant le 19e siècle, ce que les climatologues identifient comme étant la petite ère glaciale.

Les chercheurs étaient en mesure de recréer l'histoire des épidémies d'insectes en procédant à l'analyse des arbres récupérés dans les lacs. La nouvelle technique qui consiste à utiliser les sédiments des lacs permet d'avoir une vision de ces phénomènes sur des milliers d'années.



Le président du conseil de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gérard Poulin, remet à Daniel Lord un présent avec le titre de Personnalité forestière de l'année. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS TREMBLAY



L'ex-président de Résolu, Richard Garneau, et Hyriel Blouin, un gestionnaire de camp forestier de l'époque de la Consolidated Bathurtst, ont présenté la cloche de Van Bruyssel aux participants au congrès de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La cloche porte le nom d'un ingénieur forestier qui avait légué son nom à un canot forestier à proximité de Lac-Bouchette.— PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS TREMBLAY

Personnalité forestière de l'année

L'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne déroge pas des traditions. Elle a procédé au dévoilement de la Personnalité forestière de l'année. Ce titre a pour objectif de souligner l'apport d'une personne aux différents aspects de la foresterie. Le professeur à la retraite du l'UQAC et chercheur Daniel Lord a ainsi vu son travail reconnu par le conseil d'administration de l'association.

Le biologiste a fait ses débuts à l'UQAC au moment où le gouvernement de René Lévesque lançait un ambitieux programme de reboisement de trois millions de plants par année pour soutenir la production de la grande forêt commerciale.

Pendant toute sa carrière, il a étudié et mené des recherches sur la régénération artificielle des forêts. On doit à Daniel Lord l'approfondissement des connaissances scientifiques sur les espaces forestiers dénudés.

Au départ, le gouvernement du Québec croyait que la faible régénération dans ces vastes zones forestières était attribuable à la pauvreté des sols. Daniel Lord a démontré dans ses travaux que cette faible régénération était la conséquence des feux à répétition dans des peuplements de 25 à 30 ans et qu'il était possible de remettre en production ces zones. **LOUIS TREMBLAY**

› *LE QUOTIDIEN* LANCE SON CAHIER AFFAIRES 2018



L'équipe du *Quotidien* a lancé jeudi soir son Cahier Affaires à l'hôtel Delta de Jonquière. Une soixantaine de personnes ont pris part au 5 à 7 organisé pour l'occasion en partenariat avec Rio Tinto. Sous le thème « Comment repenser l'image de marque de la région? », les journalistes du *Quotidien* proposent une série d'articles et de portraits qui permettent d'entrevoir où s'en va le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sur la photo, Denis Bouchard, rédacteur en chef du *Quotidien*, et Luc Cyrenne, directeur projets et développement économique régional chez Rio Tinto. Le cahier spécial sera distribué samedi, dans *Le Progrès*. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

GAZ NATUREL SUR LA CÔTE-NORD

Sept propositions déposées

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

L'appel de projets pour l'approvisionnement de la Côte-Nord en gaz naturel liquéfié aura permis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et à la Société du Plan Nord d'avoir en main sept propositions distinctes. L'une d'elles provient d'Énergir qui souhaite implanter ses installations dans une zone industrielle de Jonquière.

Au terme de l'exercice, dont l'échéance était fixée au 22 octobre, le ministère a confirmé que différents promoteurs ont déposé un projet et que le processus devrait suivre son cours en prévision d'une entente finale prévue pour mars 2019, a indiqué Catherine Ippersiel, porte-parole du ministère.

Chez Énergir, David Laureti, conseiller senior aux affaires publiques, a confirmé qu'il y a eu dépôt d'une proposition lundi dernier, mais qu'il est encore trop tôt pour divulguer davantage de détails sur le projet par respect pour les fonctionnaires qui étudieront les dossiers et le processus. « On ne peut dire si le processus et l'échéancier seront maintenus par le nouveau gouvernement », précise M. Laureti.

En ce qui concerne l'identité des six autres promoteurs, le porte-parole affirme qu'il est impossible de les identifier puisque l'appel de projets lancé dans un marché déréglementé peut intéresser des promoteurs de partout dans le monde.

Le 12 octobre dernier, le conseil de Saguenay a appuyé à l'unanimité l'appel de projets et démontré son très grand intérêt à voir des installations nécessaires à la chaîne d'approvisionnement s'installer sur son territoire.

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Entre colis piégés et Khashoggi...

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



À quelques jours des élections de mi-mandat aux États-Unis, une dizaine de colis piégés artisanaux ont été acheminés à des opposants du président Donald Trump. Cela pourrait faire dérailler ce vote qui est, en quelque sorte, un vote de confiance pour le président.

Qu'a fait M. Trump ?

Après des mots apaisants, tôt mercredi, il a repris ses attaques en règle à l'endroit des médias américains. Il est incapable de se modérer lui-même et cela ne fait qu'exacerber les tensions qui existent déjà au sud du 49e parallèle. Pauvres États-Unis !

Depuis trois jours, les forces de l'ordre sont à pied d'œuvre pour s'approcher du coupable (ou des coupables) pour le neutraliser.

À chaque fois, à peu près le même modus operandi : un colis dans une enveloppe beige, largement timbrée pour qu'elle s'achemine bien à destination, avec à l'intérieur une bombe artisanale, quelquefois avec un détonateur, parfois pas. Cela indique le calibre du coupable, estiment certains observateurs. Probablement un simple quidam, sympathisant de M. Trump et de son Parti républicain. Il faudra quelques jours, voire quelques semaines avant de l'identifier et le neutraliser.

Mais entre temps, il cause tout un émoi.

Il a débuté avec des colis explosifs adressés à l'ex-secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, ainsi qu'à l'ex-président Barack Obama.

Puis, ce furent les bureaux de la chaîne de télévision CNN et une razzia d'élus de second rang : l'élue au congrès Debbie Wasserman Schultz, l'ex-ministre de la Justice Eric Holder, la députée californienne Maxine Waters. Et puis George Soros, milliardaire américain, l'acteur et producteur de cinéma Robert de Niro, l'ex-vice-président Joe Biden...

M. Trump a donc eu des mots réconfortants au départ, parlant que « tout acte ou menace politique est une menace contre notre démocratie ». Il aurait pu les poursuivre avec un appel à Mme Clinton et M. Obama et les autres dans la liste.

Mais c'était trop pour lui.

Lors d'un ralliement partisan quelques heures plus tard dans le Wisconsin, mercredi soir, il a accusé les médias « de cesser les hostilités sans fin et les attaques négatives constantes et souvent fausses ».

Donc retour aux attaques contre les « fausses nouvelles » (*fake news*) et pas un mot de sympathie à l'endroit des cibles de ces colis explosifs. Il avait repris sa campagne de dénigrement dans l'espoir, estime-t-on, de marquer des points et de dégager des majorités pour ses alliés républicains. Il n'est pas à une contradiction près. En fin de semaine, il a louangé Ted Cruz, le sénateur du Texas, celui-là même qu'il qualifiait de « *Lyin Ted* » lorsqu'il était son adversaire durant les primaires républicaines.

Il y en a un qui doit souhaiter que ces colis piégés se multiplient, et c'est Mohamed ben Salman, le prince héritier de l'Arabie saoudite.

Il devait commencer à sentir la soupe chaude à la suite de l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, à l'ambassade de l'Arabie saoudite en Turquie. Devant le vide de nouvelles internationales, les médias n'en avaient que pour l'affaire Khashoggi, tentant de faire la lumière sur ce qui a bien pu se passer derrière les murs de l'ambassade. La version officielle de l'Arabie saoudite change chaque jour, évoluant progressivement vers un aveu de culpabilité de ce pays. Nous y sommes presque.

Voilà l'affaire des colis explosifs qui vient enlever un peu les réflecteurs de Jamal Khashoggi. Il faudra surveiller si l'attention de la population américaine et mondiale saura naviguer entre les deux à la veille des élections de mi-mandat...

STARBUCKS CHOISIT NUTRINOR...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale* — Finalement, Maxime Bernier va appeler son nouveau parti le CO^2 : Conservateurs offensés au carré.

CARREFOUR DES LECTEURS

Un lac-à-l'épaule questionnable

Madame Néron, vous qui êtes mairesse de Saguenay, j'ai toujours dit que vous aviez à redresser la barque. En tant que communicateur j'ai toujours dit les choses au mieux de mes connaissances, dénoncé les mauvaises. Et je suis d'accord qu'on ne sait pas tout de « l'héritage » de l'ancienne administration. Mais quand il s'agit de tenir un lac-à-l'épaule, et de lancer cette initiative comme aller dans un hôtel au lieu d'utiliser vos propres salles (qui sont disponibles en grand nombre sur notre territoire) là aussi je dirai les vraies choses : vous vous devez, à mon humble avis, de montrer l'exemple, à l'approche d'une autre annonce d'austérité avec une éventuelle hausse de près de 4 % (peut-être moins, sait-on jamais), vous vous deviez de votre côté de montrer l'exemple. Il est vrai que je ne connais pas les raisons qui font que l'on choisisse un hôtel plutôt qu'une de nos propres ressources, je n'ai pas la science infuse.

Mais vous auriez peut-être dû aller dans une salle comme un de vos centres multiservices (Shipshaw, Laterrière, ou le Pavillon Mellon, etc.) et montrer aux contribuables que le serrage de ceinture, ça commence d'abord avec vos dépenses pour vos réunions. Je sais que ça a été mentionné précédemment dans d'autres commentaires émis, mais... dans la chronologie des événements, si la salle mise à votre disposition avait été gratuite dès le départ, le conseiller Simon-Olivier Côté (envoyé au front dehors devant la caméra) l'aurait mentionné d'entrée de jeu, au lieu de dire que « toute location de salle engendrait des coûts » (ou à peu près ces mots-là). J'avais comme l'impression (je peux me tromper, je ne suis pas parfait) que le tir avait été ajusté en cours de route suite aux nombreuses protestations. Et c'est ce qui m'a été confirmé par votre conseiller Marc Pettersen en ondes jeudi matin. Alors, tenter de glisser subtilement en fin d'un communiqué envoyé aux médias ou sur votre page Facebook (même publication) que nous les médias avons erré sur un coût de salle alors que nous savions dès le départ de toute évidence que le tir a été rectifié en cours de route suite aux protestations... hmmm... OK, la « game » se joue et c'est correct, vous vous défendez. Prenez juste conscience qu'autres temps autres mœurs, nous les payeurs de taxes à Saguenay avons le droit de nous insurger, de nous questionner, de remettre en question. Rappelez-vous Mme Néron : dans un passé pas si lointain, vous vous insurgiez, vous vous questionniez, vous avez questionné aussi, et vous remettiez en question l'ancienne gestion lorsque vous étiez dans l'opposition. Et c'était légitime. Alors nous aussi sommes en droit de le faire. J'espère que vous le comprenez. Je respecte votre travail, mais nous avons le droit de ne pas être d'accord sur certaines avenues empruntées, tout comme vous-même n'hésitiez pas à

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

Cette famille de migrants honduriens en route vers les États-Unis a traversé le secteur de Mapastepec, au sud du Mexique, sur une même motocyclette. Afin de bloquer les milliers de réfugiés en provenance du Honduras, le Pentagone va déployer quelque 800 militaires supplémentaires à la frontière du Mexique dans les prochains jours. Ils se joindront aux quelque 2000 militaires déjà sur place. — PHOTO AFP, PEDRO PARDO

manifester vos propres désaccords dans un passé pas si lointain. Je ne questionnerai pas les augmentations de salaires aux conseillers, qui sont moins nombreux désormais, et dont le territoire à couvrir est plus vaste et les charges devenant plus lourdes. Mais nous devons vous signifier que nous ne sommes pas obligés, nous, citoyens et médias, de croire facilement certaines excuses servies rapidement lorsque le feu menace. Saguenay a besoin d'aller de l'avant. J'y crois, vous y croyez sûrement aussi. Je suis un régionaliste dans l'âme, je crois au développement. Reste juste à s'assurer que tout le monde s'entende sur la manière de procéder.

André Deschênes
Saguenay

Gilles Vigneault et l'idée de grandeur

Je me souviens fort bien du passage de Gilles Vigneault dans un cégep où j'étudiais en 1981, alors qu'il était venu présenter un spectacle-conférence. Il devait avoir autour de 52 ans. De nous tous, étudiants venus l'entendre, il me sembla être le plus jeune, le plus vif. Il fallait le voir danser tout en chantant! Droit sur la scène comme un chêne, le geste agile et la parole flamboyante, il chanta donc quelques unes de ses plus grandes chansons, accompagné par un pianiste. Quand il entonna *J'ai pour toi un lac*, véritable et magnifique poème mis en musique, je me souviens avoir eu la réflexion suivante: n'y a-t-il rien de plus beau et de plus grand que d'offrir un lac?

Et comme Vigneault était là aussi pour nous parler, il répondit à nos questions qui portaient sur la vie, la science, le Québec, la guerre, l'amour, etc. Nous étions suspendus à ses lèvres, tant ses réponses étaient élaborées, vives, savantes et poétiques à la fois. Il avait évidemment réponse à tout. Nous avions devant nous un grand penseur.

Ce qui me resta de cette rencontre était l'idée de grandeur. D'un homme; grand auteur-compositeur-interprète de renom, d'un humain aux multiples facettes, ouvert sur le monde, fraternel et engagé dans la vie.

Gilles Vigneault atteindra l'âge vénérable de 90 ans ce 27 octobre. Il est toujours debout, fier et ancré de belle façon dans notre monde. Des projets plein la tête et la plume toujours alerte. Il vient de lancer d'ailleurs un nouveau recueil de poésie inédit, *Le chemin montant*. Il a offert, encore tout dernièrement, des spectacles et il offre même à l'occasion des ateliers d'écriture à des auteurs-compositeurs professionnels.

La contribution de Gilles Vigneault pour le Québec est immense et la portée se son œuvre est universelle.

Pour son anniversaire, je ne peux évidemment que lui chanter: « Monsieur Vigneault, c'est votre tour de vous laisser parler d'amour. »

Yvan Giguère
Saguenay

La guerre derrière les écrans

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



La cybersécurité? C'était pour moi une notion abstraite jusqu'à ce je sois victime d'un vol d'identité, il y a quelques années.

L'affaire s'était réglée sans trop de conséquences fâcheuses grâce à la vigilance de mon institution financière. Quelques coups de téléphone aux agences de crédit, une plainte à la police, et je pensais ne plus en entendre parler. Pour plus de sûreté, j'avais instauré une alerte sur mon dossier de crédit chez Équifax.

D'où ma stupeur quand cette agence de crédit, chargée de veiller sur ma cybersécurité, a elle-même été la cible d'une attaque informatique, en septembre 2017. Celle-ci a exposé 145,5 millions de dossiers de crédit parmi les clients américains et canadiens d'Équifax. L'un des dirigeants a admis que les pirates avaient exploité une faille informatique connue de l'entreprise, mais qui n'avait pas été corrigée…

Ce jour-là, la notion de cybersécurité est soudain devenue une réalité concrète pour moi. J'ai réalisé que dans une galaxie numérique pas si lointaine, des protagonistes se tiraient dessus à coups d'algorithmes compliqués pour faire tomber des forteresses apparemment inexpugnables.

Une troisième guerre mondiale faisait rage dans les profondeurs obscures du Web. Même si les banques, les grosses entreprises et les universités figurent parmi les principales cibles des cyberattaques, ce conflit, comme tous les conflits, faisait des victimes collatérales parmi les civils.

« Nous avons ouvert toutes grandes les portes de nos vies à l'Internet, aux ordinateurs et aux téléphones intelligents, sans pour autant prendre la pleine mesure des menaces que ces nouvelles technologies font peser sur nous », constate Antoine Normand, président d'In-Sec-M, un organisme à but non lucratif qui tente d'implanter une grappe industrielle en cybersécurité à Gatineau.

Alors qu'on barre la porte de sa maison ou qu'on verrouille la portière de la voiture par mesure de sécurité, on va se brancher sans réfléchir au réseau Wi-Fi non sécurisé au petit café du coin. Une attitude désinvolte qui nous expose à des criminels avides de dérober nos données personnelles pour en faire mauvais usage.

La vérité, c'est que l'ampleur et la rapidité des changements technologiques ont pris de court les gouvernements et placé les citoyens en position de vulnérabilité. Le temps où les cyberattaques étaient l'affaire de jeunes pirates surdoués, aux commandes d'un ordinateur surpuissant installé dans leur sous-sol, est révolu.

L'ennemi cybernétique a changé. La menace vient maintenant des États qui lancent des attaques pour tester les systèmes d'autres pays. Comme la Russie qu'on soupçonne d'avoir infiltré les serveurs du parti démocrate lors de la dernière présidentielle américaine. Des groupes criminels bien organisés sont aussi à la source des vols d'identité ou des demandes de rançons.

« Pour le crime organisé, c'est plus facile de voler de l'argent au monde que dans une banque. Ou encore de recruter des prostituées sur Facebook, Snapchat ou Instagram que dans les écoles secondaires », poursuit Antoine Normand.

Le Canada est en train de se réveiller. Il a investi un demi-milliard dans le nouveau Centre pour la cybersécurité qui fait déjà craindre à certains observateurs des intrusions abusives dans la vie privée. Quant à la Défense nationale, elle a dégagé un milliard afin de mieux se protéger contre les cyberattaques.

La région d'Ottawa-Gatineau espère soutirer sa part du gâteau. Pour l'instant, les entreprises canadiennes en cybersécurité ne sont pas en mesure de rivaliser avec les grands joueurs de la cybersécurité regroupés aux États-Unis, en Israël ou en Grande-Bretagne.

Mais plusieurs petites PME présentes au forum sur la cybersécurité qui se tient ces jours-ci à Gatineau espèrent tirer leur épingle du jeu. C'est le cas de Kyber Sécurité qui cherche à protéger les logiciels contre les attaques faisant appel à l'intelligence artificielle. Ou encore Solana Networks, qui travaille sur la manière de crypter les ordinateurs quantiques qui arriveront sur le marché.

GEL DES HAUSSES AUX MÉDECINS SPÉCIALISTES

Les régions en pâtiront, prédit le chef du PLQ

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Les patients en région devraient s'inquiéter de la décision du premier ministre François Legault de geler les hausses de rémunération des médecins spécialistes, croit le chef intérimaire du Parti libéral du Québec (PLQ), Pierre Arcand.

Il reprenait à son compte, jeudi, les arguments de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), qui prétend que les sommes qui restent à être versées concernent « la gestion du réseau ou des services directs aux citoyens, comme le déploiement de plans de couverture dans les spécialités de base ».

« C'est la réalité », a affirmé M. Arcand lors d'une mêlée de presse à Lac-Beauport, où les 29 députés libéraux sont réunis en caucus présessionnel.

« Est-ce que quelqu'un qui a besoin d'un anesthésiste à La Pocatière, est-ce que ça veut dire que cette personne-là ne sera pas desservie par le gouvernement ? » s'est-il interrogé.

La veille, M. Legault avait annoncé qu'il n'était pas question de verser les augmentations d'honoraires aux médecins spécialistes, tant qu'on ne saura pas dans quelle mesure leur rémunération globale excède celle de leurs collègues de l'Ontario.

D'ici là, les sommes qui devaient être versées aux médecins spécialistes — dont l'ampleur n'a pas été précisée — seront donc placées dans une fiducie.

Face à cette situation, les patients en région devraient être « particulièrement inquiets », selon M. Arcand, car ils pourraient en faire les frais.

« J'invite d'abord le gouvernement à être extrêmement prudent, a-t-il dit. On assiste à beaucoup d'improvisation au moment où on se parle. »

L'ex-gouvernement Couillard s'était engagé à commander une étude comparative à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour faire la lumière sur la question controversée de la rémunération des médecins spécialistes.



« J'invite d'abord le gouvernement à être extrêmement prudent. On assiste à beaucoup d'improvisation au moment où on se parle », a indiqué jeudi le chef intérimaire du PLQ, Pierre Arcand, au sujet du gel des hausses de rémunération des médecins spécialistes annoncé par la CAQ. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Or, selon M. Legault, la commande d'une étude comparative n'a toujours pas été passée, ce qui risque de retarder tout le processus prévu de révision de la rémunération des spécialistes, beaucoup trop payés selon le nouveau premier ministre.

En mêlée de presse jeudi, l'ex-ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a précisé que l'étude ne portera pas exclusivement sur le Québec et l'Ontario, mais fera la comparaison de la rémunération entre toutes les provinces canadiennes.

Il a suggéré que cela pourrait constituer un avantage pour les spécialistes québécois.

« FAUX DÉPART »

Incidemment, les libéraux ont dénoncé le « faux départ » du gouvernement Legault, qui ne cesse d'avancer et de reculer, selon eux.

« J'invite le gouvernement à approfondir ses dossiers plutôt que de lancer actuellement ses nombreuses préoccupations. Il avance et recule constamment », a déclaré M. Arcand.

Mercredi, le gouvernement caquiste a fait volte-face et a finalement renoncé à relancer l'aventure des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti.

François Legault s'est ainsi trouvé à rabrouer son ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien, le jour même où il avait dit, quelques heures plus tôt, que le gouvernement allait examiner les projets dans l'éventualité où il y en aurait.

Le gouvernement a également annoncé qu'il interdira à tous les fonctionnaires de porter le tchador, le niqab et la burka, dans un projet de loi qu'il déposera « rapidement », mais du même souffle, M. Legault a répété que ce n'est « pas une priorité ».

« C'est beaucoup d'improvisation et ce sont des éléments qui sont pour nous extrêmement préoccupants. Ce n'est pas rassurant de voir cette situation-là », a martelé le chef intérimaire libéral.

« ÇA A ÉTÉ ASSEZ SÉVÈRE »

Par ailleurs, M. Arcand assure que le Parti libéral a bien mesuré toute l'ampleur de sa défaite du 1er octobre. Il a compris « à 20 h 10 » ce soir-là qu'il ne formerait plus le gouvernement.

Les associations libérales seront d'ailleurs invitées dans les prochaines semaines à faire le bilan, et à réfléchir aux façons de « faire rêver les gens beaucoup plus » d'ici 2022.

Le diabète, un risque au volant

MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Mercredi soir, vers 21 h, un conducteur de 49 ans patientait à un feu rouge sur Grande Allée, à Québec, quand il a été frappé de plein fouet par un véhicule utilitaire sport (VUS).

L'homme de 47 ans au volant du VUS aurait dévié de sa voie avant de percuter la Toyota Yaris arrêtée au feu de circulation, indique Cyndi Paré, du Service de police de la Ville de Québec.

Les deux conducteurs ont subi de sérieuses blessures à la suite de la collision. Ils ont été transportés en ambulance dans un centre hospitalier. Mais on ne craindrait pas pour leur vie.

Selon les informations obtenues par *Le Soleil*, le conducteur du VUS aurait eu un malaise lié à une crise diabétique.

Moins médiatisés que les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue, les grands excès de vitesse ou le cellulaire au volant, les malaises liés à des problèmes de santé constituent néanmoins un problème important de sécurité routière.

Comme l'épilepsie, une amputation, un accident vasculaire cérébral ou des troubles cognitifs, un diabète non maîtrisé peut nuire à la capacité de conduire, selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

C'est le cas, particulièrement, lorsque les diabétiques voient leur taux de sucre dans le sang chuter et se retrouvent en hypoglycémie.

« Cognitivement, on va être au ralenti. On peut avoir des problèmes de coordination motrice. Éventuellement, si on n'intervient pas, on va perdre connaissance », décrit le Dr Jimmy Dow, médecin spécialiste à la SAAQ.

Traditionnellement, explique le Dr Dow, le diabète était associé à un risque plus élevé d'accidents de la route. Mais l'arrivée du glucomètre domestique et la répartition des doses d'insuline à travers la journée, notamment, ont ramené le risque au même niveau que celui des automobilistes en général.

Il y a toutefois des « bémols », nuance Jimmy Dow. « Les diabétiques qui ont un problème de contrôle ou qui ne sont pas conscients quand ils commencent à faire une hypoglycémie, eux, ils sont à très haut risque. »

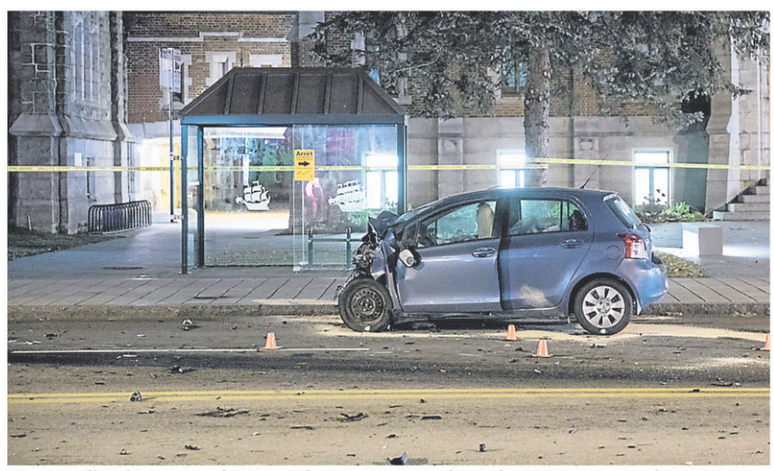
La grande majorité des diabétiques peuvent conduire normalement, mais sont incités à se ranger sur le côté lorsqu'ils sont en état d'hypoglycémie. Ils peuvent alors absorber une source de glucose — une barre de céréales ou une boisson sucrée, par exemple — et être en mesure de reprendre la route 20 à 30 minutes plus tard, indique Dr Dow.

Mais lorsque le diabète n'est pas maîtrisé, la SAAQ peut retirer le permis de conduire lorsqu'elle apprend que des « diabétiques font une crise d'hypoglycémie qui a nécessité l'intervention d'une tierce personne, parce qu'eux-mêmes ne sont pas venus à bout de la contrôler », explique Jimmy Dow.

La suspension dure trois mois, période durant laquelle le diabétique ne doit pas avoir fait une autre crise de ce type pour retrouver son permis.

La SAAQ encourage les diabétiques qui doutent de leurs capacités de conduire à être vigilants et à prendre une pause lorsqu'ils pressentent une hypoglycémie.

« C'est comme la fatigue au volant, illustre Dr Dow. Les gens qui disent : "Je sais que je suis fatigué, mais je vais conduire quand même, j'ai juste une demi-heure à faire." Et — bang ! — un accident, parce qu'ils n'étaient pas l'écoute de leur corps. »



Mercredi soir, un conducteur de 47 ans au volant de son VUS aurait eu un malaise lié à une crise diabétique. Il a dévié de sa voie avant de percuter une Toyota Yaris arrêtée à un feu de circulation, à l'intersection de l'avenue Bourlamaque, près du Musée national des beaux-arts du Québec. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, STEVE JOLICOEUR

DOULEUR PERSISTANTE

Briser les tabous

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus de 50 000 personnes, soit un peu plus de 20 pour cent de la population, vivent avec de la douleur persistante. Parmi elles, plusieurs souffrent en silence et se sentent isolées. L'Association de soutien et d'information face à la douleur veut leur tendre la main et entend profiter de la Semaine régionale de sensibilisation, du 4 au 9 novembre, pour le faire.

Comme l'explique Marie-Dominique Poirier, qui a livré un témoignage bien senti lors d'une conférence de presse tenue jeudi, à l'hôpital de Jonquière, il existe encore beaucoup de tabous entourant la douleur persistante, longtemps appelée douleur chronique.

« Il y a une différence entre la douleur aiguë et la douleur persistante. Les gens qui souffrent de douleur persistante ont mal tout le temps. C'est encore difficile de briser ces tabous », note la professeure de musique à temps partiel, qui a rappelé que les gens souffrants ne sont pas toujours pris au sérieux.

Autour de la table, jeudi, se trouvaient cinq personnes de divers groupes d'âge, toutes venues témoigner du fait que la douleur persistante, ça ne touche pas que les aînés ou les personnes en fin de vie. Il s'agit, en fait, d'une condition qui affecte toute la population.

« Certains jours, j'avais l'impression que j'étais sur une voie de garage, que la vie passait autour de moi à toute vitesse, mais que je faisais du surplace. Avec le temps, j'ai pu trouver la place qui me convient, avec mes forces et les limites que la douleur m'impose », a raconté Marie-Dominique Poirier, qui s'implique auprès de l'Association. Ce rôle l'a beaucoup aidée.

« Ça m'a pris sept ans, un suivi médical extraordinaire, l'arrivée de nouvelles technologies dans les traitements et le soutien indéfectible de ma famille et mes amis pour arriver à retrouver un équilibre de vie satisfaisant », a-t-elle poursuivi.

Le thème de la 10e édition est « Et si on pouvait rebondir ». « Rebondir, se refaire une vie, trouver un sens à la vie devient un but, une nécessité. Le soutien et la compréhension des pairs et l'implication bénévole changent des vies », a mis en relief la présidente d'honneur, Josée Desgagné. Rebondir, c'est exactement ce qu'ont fait, chacun à leur manière, Hélène Dufour, Yves Lechasseur, Adam Bordeleau et Judith Gravel.

« J'avais 11 ans quand j'ai commencé à faire de l'arthrite juvénile et les médecins m'ont fait savoir que je devrais vivre avec cette condition pendant le reste de ma vie. Malgré tout, j'ai pu étudier comme thérapeute en réadaptation physique et j'ai travaillé 18 ans à temps partiel », a raconté Hélène Dufour.



La présidente d'honneur Josée Gagné (à gauche) est accompagnée de Judith Gravel, Adam Bordealeau, Marie-Dominique Poirier, Yves Levasseur et Hélène Dufour
— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Témoignages

La douleur a fait basculer la vie d'Yves Levasseur.

« Pour moi, le travail, c'était valorisant. J'étais sur mon X. Et voilà, incapable de reprendre le travail ni aucun travail. C'est vite dit. Ça ne prend qu'une phrase : "je ne travaillerai plus jamais" », a-t-il résumé. Yves Levasseur s'est trouvé une passion : la photographie. Ce passe-temps lui a donné des ailes.

Avec beaucoup d'émotion, Judith Gravel, qui a subi un grave accident à l'âge de 37 ans, a confié que la douleur persistante l'a entraînée vers une dépression profonde.

« Aujourd'hui, ma vie n'est plus ce qu'elle était. Elle est maintenant différente. Je n'ai pas moins mal, mais j'ai apprivoisé la douleur en respectant les limites qu'elle m'impose », a confié la dame.

Adam Bordeleau a lui aussi vécu des moments difficiles et d'intenses remises en question. L'Association et l'arrivée de son fils l'ont sauvé.

« J'ai commencé à briser mon isolement, j'ai recommencé à bouger et je profite pleinement de mon nouveau rôle de père », a signifié celui qui vit avec une douleur « intense et continuelle » depuis six ans.

Dans le cadre de la Semaine régionale, une conférence sera présentée par la psychologue Annie Simard le 5 novembre à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi et le 7 novembre au Météore de Dolbeau-Mistassini. Une soirée de lecture publique, qui se déroulera sous le thème « Raconte-moi ton histoire », est également au programme. Elle aura lieu le 8 novembre à 19 h à l'Atelier de musique de Jonquière. **MÉLYSSA GAGNON**

sports experts®
PLACE DU ROYAUME • 1401, BOUL. TALBOT • CHICOUTIMI
LA MONTAGNE EN VILLE
DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 4 NOVEMBRE
LIQUIDATION
40% À 60% DE RABAIS sur notre prix original*
SUR LES VÊTEMENTS D'HIVER ET L'ÉQUIPEMENT DE SKI ALPIN ET PLANCHE À NEIGE† (ANNÉES ANTÉRIEURES)

* Certaines franchises Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. † Marques et modèles sélectionnés.
Cette promotion de 11 jours débute le jeudi 25 octobre 2018. Les prix de cette annonce sont en vigueur du jeudi 25 au dimanche 4 novembre 2018. Les rabais sur certains articles peuvent se poursuivre après cette promotion. En cas d'erreurs ou omissions dans ses publicités, Sports Experts® de Chicoutimi effectuera les corrections et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.
® Marques déposées de FGL Sports ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s). 0052-837-SE_10/18
LE VALINOUËT 100% NEIGE NATURELLE
PRÉVENTE SAISON 2018-2019
ÉCONOMIES IMPORTANTES SUR LES CARTES DE SAISON ET LES COURS À L'ÉCOLE DE GLISSE
13 % DE RABAIS SUR LES LIVRETS DE 10 BILLETS
4 JOURS SEULEMENT! DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 OCTOBRE


HORAIRE
· JEUDI 25 OCTOBRE: 16 H À 21 H
· VENDREDI 26 OCTOBRE: 11 H À 21 H
· SAMEDI 27 OCTOBRE: 9 H À 17 H
· DIMANCHE 28 OCTOBRE: 12 H À 16 H
5351419

D'AUTRES COLIS SUSPECTS ENVOYÉS À DES PERSONNALITÉS

Chasse à l'homme aux États-Unis

CATHERINE TRIOMPHE
Agence France-Presse

La police américaine a lancé une vaste chasse à l'homme pour retrouver le ou les responsables de l'envoi de dix colis suspects à des personnalités anti-Trump, mais le mystère restait entier jeudi sur leur identité, dans un dossier qui a considérablement tendu le climat à l'approche des législatives américaines.

Trois jours après le premier engin explosif retrouvé au domicile new-yorkais du financier et donateur démocrate George Soros, personne n'a encore été arrêté.

La liste des cibles s'est allongée jeudi, la police fédérale (FBI) confirmant qu'un colis suspect a été adressé à Manhattan à l'acteur Robert de Niro, très critique de Trump, et deux à l'ancien vice-président démocrate Joe Biden, dans le Delaware.

Le FBI a confirmé que ces envois étaient semblables aux enveloppes contenant des bombes artisanales adressées mardi et mercredi à l'ex-président démocrate Barack Obama, l'ex-secrétaire d'État et rivale malheureuse de Donald Trump à la présidentielle 2016 Hillary Clinton, l'ex-ministre de la Justice d'Obama, Eric Holder, la députée démocrate californienne Maxine Waters et la chaîne CNN à New York.

D'AUTRES PAQUETS POSSIBLES

William Sweeney, responsable du FBI à New York, a expliqué que la police avait étendu son enquête à tous les États où des paquets suspects ont été trouvés depuis lundi – New York, Delaware, Floride et Californie – en collaboration avec la poste américaine et une douzaine d'agences fédérales.

Mais il a refusé de parler de la nature des engins explosifs retrouvés, analysés dans un laboratoire du FBI près de Washington.

Il n'a pas confirmé des informations de presse selon lesquelles certains paquets auraient été envoyés de Floride.

Dans cet État, la police de Miami-Dade a tweeté avoir envoyé une équipe de déminage pour aider des employés d'un centre de tri postal participant à l'enquête, « par précaution », sans autre détail.

« Il reste possible que d'autres paquets aient été envoyés », a déclaré M. Sweeney lors d'un point presse.

Si les colis suspects se ressemblent tous – de petits paquets jaunes portant comme adresse d'expédition celle d'une élue démocrate de Floride –, certains ont été envoyés par courrier alors que d'autres ont été livrés par coursier ou en mains propres, selon plusieurs responsables.

Le chef de la police new-yorkaise s'est dit « certain » que les auteurs seraient identifiés et arrêtés. Mais, comme son collègue du FBI, il a refusé de divulguer toute information pouvant nuire à l'enquête.

Dans la psychose ambiante, le bâtiment Time Warner, qui abrite CNN à Manhattan et avait été entièrement évacué mercredi, a de nouveau été partiellement évacué jeudi soir, à la suite du signalement de deux colis suspects.

L'alerte a été levée peu après, sans qu'aucun engin suspect n'ait été trouvé.

« On ne sait pas s'il s'agit d'une ou de plusieurs personnes, étrangères ou américaines. Et on ne sait pas s'ils sont ici (à New York) ou ailleurs dans le pays. »

— Le maire de New York, Bill de Blasio

En attendant d'identifier les coupables, la sécurité de nombreux médias et personnalités a été renforcée, a précisé le maire démocrate de New York Bill de Blasio.

« On ne sait pas s'il s'agit d'une ou de plusieurs personnes, étrangères ou américaines. Et on ne sait pas s'ils sont ici (à New York) ou ailleurs dans le pays », a-t-il ajouté.

Une chose est sûre : les nouvelles cibles annoncées jeudi sont des figures très hostiles au président républicain. L'acteur vedette Robert de Niro, 75 ans, pour lequel l'engin potentiellement explosif a été envoyé aux bureaux de sa société de production, a participé à de nombreuses manifestations anti-Trump.

TRUMP INSULTÉ

L'acteur fétiche du cinéaste Martin Scorsese avait même insulté publiquement Donald Trump en février lors de la cérémonie des Tony, récompenses de Broadway.

Il avait lancé depuis la scène un retentissant « J'emmerde Trump », censuré dans la retransmission télévisée, mais ovationné par la salle.

Deux colis suspects ont également été adressés dans le Delaware à Joe Biden, vice-président pendant les deux mandats de Barack Obama et cité parmi les candidats démocrates potentiels à l'élection présidentielle de 2020.

À défaut de coupable (s), partisans et détracteurs du président républicain s'accusaient mutuellement d'alimenter le climat toxique qui caractérise le pays à l'approche des élections législatives du 6 novembre, déterminantes pour la suite de la présidence Trump.

Après avoir appelé les Américains au « rassemblement » mercredi à la suite de la confirmation des premières bombes artisanales, M. Trump a repris ses attaques contre les médias jeudi.

« Une grande partie de la colère que nous voyons aujourd'hui dans notre société est causée par le traitement intentionnellement inexact et imprécis des médias traditionnels, que j'appelle les "Fake News" », a-t-il affirmé sur Twitter.

« C'est devenu si mauvais et hargneux que c'est au-delà de toute description, a-t-il ajouté. Les médias traditionnels doivent mettre de l'ordre dans leurs affaires, VITE ! »

De nombreux responsables démocrates l'accusent au contraire de « cautionner la violence » et d'attiser les divisions.

« Arrêtez de faire des reproches aux autres. Regardez-vous dans la glace, votre rhétorique incendiaire, vos insultes, mensonges et incitations à la violence physique sont honteuses », a tweeté jeudi John Brennan, ex-directeur de la CIA, virulent détracteur du président et spécifiquement visé par le paquet déposé mercredi dans les bureaux de CNN à New York.

M. de Blasio, lui aussi très hostile à Donald Trump, a estimé vain d'attendre que le milliardaire change de discours.

« Il est comme ça et va rester comme ça », a-t-il déclaré sur CNN. « C'est un problème américain (...) Nous devons créer un climat de respect mutuel et de respect pour les médias. Ce n'est pas Trump qui doit changer, c'est nous ».



L'escouade antibombe de la police de New York avait retiré un colis suspect d'un immeuble de Manhattan associé à l'acteur Robert De Niro. — PHOTO AP, MARK LENNIHAN



Dans la psychose ambiante, le bâtiment Time Warner, qui abrite CNN à Manhattan et avait été entièrement évacué mercredi, a de nouveau été partiellement évacué jeudi soir, à la suite du signalement de deux colis suspects. — PHOTO AP, CRAIG RUTTL



Il n'y avait aucun sujet tabou pour les deux humoristes. Elles ont parlé de sexualité, de leurs orifices, et bien plus. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

TROIS SPECTACLES À GUICHETS FERMÉS

Aucun tabou pour les Grandes Crues

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Il n'avait rien de tabou au spectacle *Su'l gros vin* des Grandes Crues, jeudi soir, au Théâtre Banque Nationale. Les humoristes Ève Côté et Marie-Lyne Joncas, cette dernière étant originaire de Roberval, n'ont évité aucun sujet, ce qui a semblé être très apprécié lors de leur soirée à guichets fermés.

Poils, sexe, drogue, clients impolis, odeurs corporelles… Tous les sujets étaient permis. Le duo d'humoristes s'est présenté à Saguenay avec un décor simple : deux bancs, une bonne bouteille de vin et une petite table. Les deux filles buvaient leur vin en se racontant des anecdotes et invitaient le public à se joindre à elles. Tout y est passé, de l'adolescence à leur mauvaise maîtrise de l'anglais. Les filles ont raconté avec beaucoup d'autodérision leurs plus récentes conquêtes amoureuses et leurs mauvaises habitudes, et ce, sans gêne. Le public a semblé particulièrement aimer les blagues crues, celles qui ont inspiré leur nom. Marie-Lyne Joncas a d'ailleurs expliqué : « On s'appelle les Grandes Crues parce que quand quelqu'un nous invite à un souper raclette, on est comme une tache de vin sur la nappe. On risque de finir étendues sur la table en ne voulant plus partir. »

Grâce à l'ambiance intime qu'elles créent avec leur décor simplifié, le public se sentait à la table avec des amies, à écouter leurs histoires. Malgré un nombre de représentations assez impressionnant, les jeunes femmes ne semblent toujours pas lasses de leurs blagues qu'elles ont présentées plus de 100 fois et en rient encore de bon cœur. Elles ont eu quelques blancs durant leurs échanges, la faute à la drogue avant le spectacle, selon Marie-Lyne Joncas. Toutes leurs blagues devaient être prises avec un grain de sel, car elles n'avaient pas la langue dans leur poche. Par exemple, elles ont expliqué qu'elles travaillaient en duo pour économiser, car elles pouvaient tout se partager, du prix de l'essence aux tampons hygiéniques !

Marie-Lyne Joncas semblait contente de revenir dans sa région natale. L'humoriste de Roberval a lancé au courant de la soirée : « Je suis avec mon monde à soir, ne me fait pas honte ! »

Sa collègue est quant à elle native de la Gaspésie. Leur duo, formé à l'automne 2015, est né de la complicité qu'elles ont découverte lors de leur passage à l'École nationale de l'humour. Elles sont surtout connues pour leurs capsules vidéos humoristiques, où elles donnent des conseils en amour sur le Web. Elles avaient déjà sillonné la province pour préparer ce spectacle en rodage et montrent maintenant le fruit de ce travail.

Elles s'arrêteront vendredi, à la Salle Desjardins/Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini. Elles continueront leur tournée vers Roberval, la ville de Marie-Lyne, le 27 octobre. Les deux spectacles affichent déjà complet.

Plastic Bertrand fera partie de la *Tournée des idoles*

JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

Dans les rangs de ceux qui participeront à la troisième mouture de la *Tournée des idoles*, il y a Plastic Bertrand, toujours aussi cool avec la dégaine de rock star, et bien heureux de participer à ce grand rassemblement en sol québécois.

L'été dernier, en vedette d'un spectacle produit par Juste pour Rire à Montréal, il a montré qu'il n'avait rien perdu de son énergie de bête de scène. En entrant la chanson *Stop ou encore*, le chanteur de 64 ans a attrapé les paroles « J'ai 20 ans, qu'est-ce que je fais » pour lancer, tout sourire, « J'ai vingt ans… ça fait quand même un bon moment ! »

Il a sorti son premier album, sur lequel figurait *Ça plane pour moi*, en 1977. Son dernier album en lice, *Dandy Bandit*, a été réalisé par Xavier Caféine et s'est retrouvé sur les tablettes en 2009. Il pourrait avoir sa propre tournée, non ? Il a plutôt choisi de répondre à l'appel du collectif.

« Je crois que c'est dans l'air du temps, explique-t-il. En Europe, il y toutes sortes de spectacles qui se passent comme ça, en multi-artistes. On se croise beaucoup, je vois souvent les Français sur les plateaux de télé, mais on ne tourne jamais ensemble. Et ça [ce type de spectacle], ça nous donne l'occasion d'être vraiment plus proches. »

S'il avoue moins connaître les artistes québécois, il se dit très flatté d'être dans la *Tournée des idoles*, dont deux représentations sont pour l'instant prévues, le 25 mai 2019, au Centre Vidéotron. Il y livrera, évidemment, ses chansons les plus connues des années 70 et 80. « Mais avec moi, il y a toujours une surprise. Comme je suis un peu rebelle, quand même, j'essaie de faire bouger un peu les choses, pour ne pas que ce soit trop conventionnel non plus. Il faut s'amuser. Ça reste, de toute façon, du plaisir. »

« Plaisir » est un mot qui est revenu à maintes reprises pendant la conférence de presse dévoilant la liste des artistes qui feront partie du spectacle nostalgique. « Après Paul McCartney, Mario Lirette et ses idoles ! On évolue », a blagué ledit M. Lirette, animateur du spectacle. Gérard Lenorman, Claude Valade, Sheila, Michel Stax, Patsy Gallant, Michèle Richard, Claude Barzotti et Enrico Macias livreront des performances solos, alors que les groupes yéyé seront dûment représentés par Gilles Girard (Les Classels), André Fortin (les Bel Canto), Simon Brouillard (les Lutins), Pierre Harvey (les Gendarmes) et Eddy Roy (les Bel Airs).

Le spectacle à grand déploiement, avec 14 musiciens (deux fois plus que lors des moutures précédentes), sera mis en scène par Mouffe. « Je suis très contente de refaire la *Tournée des idoles*, parce que ce sont des artistes que je connais, qui sont les idoles de ma jeunesse à moi aussi », a-t-elle noté.

Les billets sont déjà disponibles sur **ticketmaster.com**

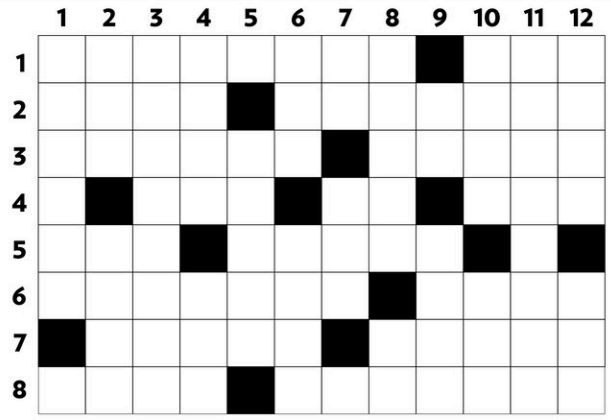
EN BREF

Les équipes de *La Fureur* maintenant connues

ICI Radio-Canada Télé a dévoilé les équipes de vétérans et de recrues, qui s'opposeront lors de *La Fureur, spéciale 20 ans*, animée par Véronique Cloutier et diffusée le samedi 5 janvier prochain à 21h. Sans surprise, Élyse Marquis sera la capitaine de l'équipe des filles, aussi composée de Linda Malo, Hélène Bourgeois-Leclerc et Isabelle Brossard. Chez les gars, Sébastien Benoit sera évidemment capitaine, appuyé par Alex Perron, Jean-Nicolas Verreault et Louis Morissette. Deux autres équipes seront composées de recrues, à commencer par celle des filles, dont Sarah-Jeanne Labrosse sera la capitaine. Ses coéquipières seront Katherine Levac, Maripier Morin et Mariana Mazza. Pierre-Yves Lord sera capitaine de l'équipe des gars, accompagné de Phil Roy, Pier-Luc Funk et Jay Du Temple. Cette renaissance de *La Fureur*, réclamée par les fans de l'émission, proviendra en direct du studio 42, et sera diffusée simultanément sur ICI Radio-Canada Première et sur la page Facebook d'ICI Radio-Canada Télé. L'émission originale a tenu l'antenne de 1998 à 2007.

RICHARD THERRIEN, LE SOLEIL

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Enfant qui a perdu son père et sa mère – Exprime au moyen de la parole.
2 Minuscule orifice à la surface de la peau – Rejette une personne d'une compétition.
3 Elles peuvent être maternelles, primaires ou secondaires – Ragoût de lapin cuit lentement dans du vin.
4 Mouvement d'un fluide qui jaillit avec force – Interjection qui, redoublée, sert à transcrire le rire – Ligne autour de laquelle s'effectue une rotation.
5 Elle vivait au paradis avec Adam – Êtres spirituels, intermédiaires entre Dieu et l'homme.
6 Punition qui consiste à garder un élève en dehors des heures de classe – Délicatesse d'une personne qui cherche à ne pas blesser les autres.
7 Déterminant démonstratif – État de quelqu'un dont l'organisme fonctionne bien.
8 Prête à être récoltée – Perdues.

VERTICALEMENT

1 Pratiquer une intervention chirurgicale.
2 Masse de pierre très dure – Qui s'est vraiment passé.
3 Jeter avec force.
4 Appelé de loin – C'est souvent la saison préférée des écoliers !
5 Participe présent du verbe être.
6 Déterminant pluriel – Multitude dense d'insectes, évoquant un nuage.
7 Pronom personnel – Plus on l'est, moins on a de cheveux.
8 Petite cabane servant à loger un chien – À lui.
9 Suit ré – Vedette.
10 Chanteuse d'opéra célèbre – Personne ignorante et stupide.
11 Qui contient des erreurs.
12 Aspire le lait du biberon – Qui sont à toi.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	I	M	P	E	R	■	P	A	P	A
2	R	A	M	E	R	■	E	S	S	I	E	U
3	I	M	P	R	E	V	U	E	■	L	U	S
4	F	E	L	E	■	E	N	V	I	E	■	C
5	F	■	O	■	P	R	I	E	S	■	D	U
6	E	T	R	O	I	T	E	■	O	R	A	L
7	S	O	E	U	R	■	S	A	L	A	N	T
8	■	C	R	I	E	R	■	M	E	S	S	E

MOT MYSTÈRE

AIR
AJUSTER
ARMER

BATI
BOITE
BORNE
BRAS

CABLE
CHEMINEE
CLAPET
CLEF

DELCO

ECROU
EMBRAYER
ENGRENAGE
ESSIEU
ETINCELLE
ETRIER

FER
FILTRE
FONTE

GALET
GAZ
GOUJON

HUILER

JANTE
JEU

MECANO
METAL

ORGANE
OUTIL

MECANIQUE - Un mot de 9 lettres

R	U	R	N	B	A	I	R	O	N	D	E	L	L	E
E	E	E	S	O	C	L	E	D	O	R	G	A	N	E
M	I	L	I	I	Y	G	Y	N	J	F	M	J	B	T
O	S	I	G	T	T	A	A	G	U	O	E	U	E	I
N	S	U	P	E	R	A	R	Z	O	N	T	S	R	N
T	E	H	C	O	R	B	B	O	G	T	A	T	E	C
E	N	R	H	F	E	O	M	R	B	E	L	E	N	E
R	O	R	E	E	M	R	E	T	R	I	E	R	R	L
U	E	I	M	L	R	N	C	U	A	O	N	E	U	L
F	R	E	I	C	A	E	A	A	S	L	T	E	O	E
I	U	T	N	G	L	Y	N	U	B	T	I	O	T	R
L	S	N	E	U	U	A	O	G	A	L	E	T	R	E
T	U	A	E	T	A	L	P	O	M	P	E	V	U	D
R	A	J	U	S	T	E	M	E	N	T	R	O	I	O
E	N	N	A	P	N	I	A	R	T	I	R	O	I	R

Solution du dernier numéro : KOPECK **26-10-2018**

PANNE
PLATEAU
POMPE

RAJUSTEMENT
RAYON

REGLER
REMONTER
RIVET
ROBINET
ROCHET
RODER

RONDELLE
ROTOR
ROUE

SOCLE
SUPER

TIROIR
TOURNER
TRAIN
TUBE
TUYAU

USURE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

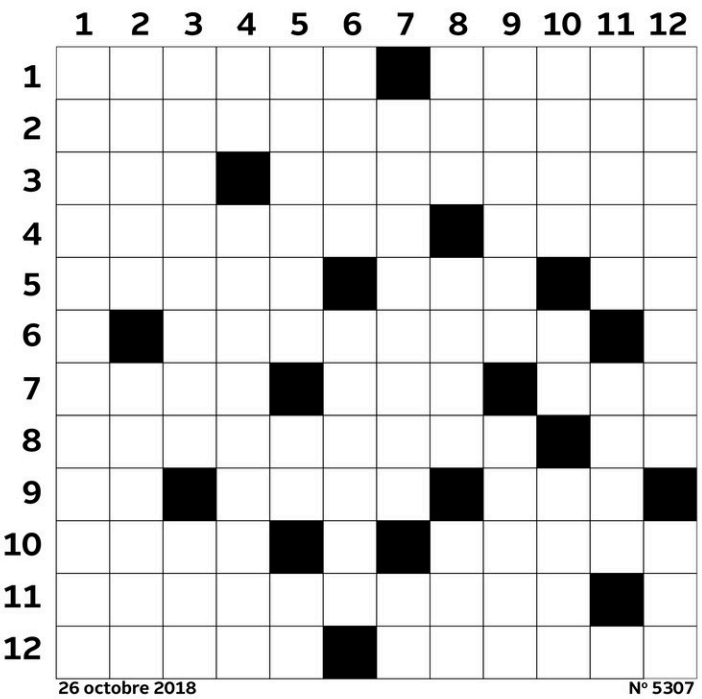
1. Caprices extravagants - Assaisonnée.
2. Pas comme d'habitude.
3. Traverse la Nubie - Interprète.
4. Fait partie de la famille des laridés - Il a fondé l'Oratoire d'Italie.
5. Machin - Masse de pierre très dure - Marque la manière.
6. Absence de formation d'un organe au cours du développement embryonnaire.
7. D'une locution signifiant plus loin (que) - Colère des poètes - Titre anglais.
8. Plante cotonneuse poussant dans les Alpes - En face de La Pallice.
9. Curie - Myriapode - Pas tamisé.
10. Sont parfois pluvieux - Décent.
11. Partie supérieure d'une chaussée.
12. Frangin - Usiner de façon très précise la surface intérieure d'une pièce de révolution.

VERTICALEMENT

1. Scolopendre.
2. Mariage - Publier.
3. Champignon à chapeau charnu - Elle vivait nue.
4. Symbole chimique - Rendre conforme à la loi.
5. Transperce d'un pieu - Dialecte chinois - Pronom personnel.
6. Qui contribue à la bonne santé - Incrustation décorative.
7. Avarice - Pas à toi.
8. Division d'un yen - Grivois - Il est friable et inodore.
9. Rendu moins épais - Querelle violente.
10. Atteint - Dans un titre universitaire - Ils sont prolifiques.
11. Indique un intervalle - Ville d'Espagne.
12. Mourir doucement (v. pr.) - Trois fois.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	R	Q	U	A	L	■	A	M	A	S
2	E	T	O	U	R	D	I	S	S	A	N	T
3	T	E	T	E	■	O	B	U	S	■	S	U
4	R	■	A	L	O	P	E	C	I	E	■	P
5	A	R	T	■	S	T	R	E	S	S	E	R
6	C	O	I	N	C	E	■	E	T	O	L	E
7	T	U	F	■	A	R	A	■	A	P	I	■
8	A	L	■	A	R	■	M	I	N	E	T	S
9	T	E	N	D	■	D	E	N	T	■	E	U
10	I	T	E	M	■	O	N	D	E	S	■	I
11	O	T	E	E	S	■	D	E	S	U	E	T
12	N	E	■	T	E	L	E	X	■	C	L	E



26 octobre 2018 N° 5307

SUDOKU

		3	5					
1				9		8		
				4	1		6	
8		9		3				
	7						1	2
	1		6	2		9	3	
9					3	6		
			2	7		1		3
								7

Niveau de difficulté : moyen 4581

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	4	8	1	6	3	7	5	2
2	7	1	9	5	4	8	3	6
5	6	3	8	7	2	4	1	9
1	5	2	6	8	7	9	4	3
3	9	7	4	2	5	6	8	1
6	8	4	3	1	9	5	2	7
8	3	9	7	4	1	2	6	5
7	2	6	5	3	8	1	9	4
4	1	5	2	9	6	3	7	8

4580

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L E D E	L U N	A L	P E B T	T R O	P E N O	N P R H	E E T O	E R P U	R T A	E R I	Q E O S	T U N		
	■								■				■	
		■											■	
		■								■			■	
				■								■		

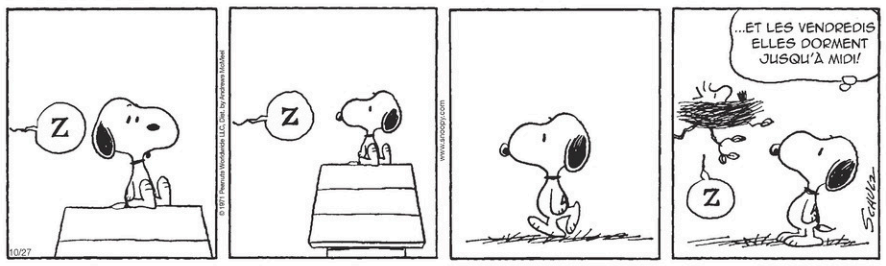
Thème : Citation de Michel Dupuy

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Louis-Ferdinand Céline : Il n'y a de terrible en nous que ce qui n'a pas encore été dit.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 26 octobre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Pourquoi ne pas vous débarrasser tout de suite d'une obligation qui vous incombe? En la reportant à plus tard, vous ne feriez que nuire à la qualité de votre fin de semaine. Une tâche devant laquelle vous reculez pourrait vous faire profiter d'une occasion intéressante. Comme la Lune en Taureau arrivera ce soir en Gémeaux, la tournure des évènements s'annonce imprévisible.

Taureau du 20 avril au 20 mai - L'arrivée ce soir de la Lune en Gémeaux est susceptible d'aiguiser votre émotivité et de vous rendre plus sensible aux paroles d'autrui. Mais ceci ne suppose en rien qu'il s'agisse d'une journée difficile ou éprouvante. Au contraire, ces petits remous pourraient avoir un effet plutôt agréable, et même stimulant. Pourquoi ne pas prévoir en rendez-vous en tête à tête?

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Vous avez encore le choix, même si vous estimez le contraire. L'arrivée ce soir de la Lune en Gémeaux vous encouragera à passer à l'action afin de transformer les éléments de votre quotidien qui ne vous procurent essentiellement que de l'insatisfaction. L'initiative d'autrui pourrait vous inciter à faire une petite mise au point qui vous procurera un certain soulagement.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Le manque de considération des autres pourrait affliger votre moral alors que la Lune s'apprête à passer en Gémeaux. Toutefois, rien ne vous empêche de prendre une situation négative en main et la transformer en expérience positive. Par votre exemple, vous pourriez faire comprendre quelque chose de fondamental à quelqu'un qui ne semble pas conscient des implications de ses gestes.

Lion du 23 juillet au 22 août - Les affinités ne sautent pas toujours aux yeux. Avec l'arrivée ce soir de la Lune en Gémeaux, vous aurez la possibilité de vous rapprocher d'une personne qui vous impressionne et que vous connaissiez déjà sans la fréquenter. Tandis que de nouvelles associations pourraient revêtir un caractère assez étonnant, un entretien impromptu risque de s'avérer plus que cordial...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Votre positivisme peut déteindre sur votre environnement. Rien ne vous empêche de donner le ton à vos entretiens personnels et à vos rendez-vous professionnels. Votre humour et votre sens de la répartie seront des atouts qui vous ouvriront des portes. D'ailleurs, les astres dans l'axe Taureau-Scorpion pourraient vous réserver quelques surprises...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Pourquoi attendre qu'une occasion spéciale se présente alors que vous pouvez en créer une aujourd'hui même? L'arrivée ce soir de la Lune en Gémeaux pourrait d'ailleurs vous offrir toute une surprise. C'est le temps d'appeler votre propre chance par le biais d'initiatives originales et astucieuses. Ce qui constituera une différence se traduira en avantage...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Il faut toujours garder le sourire, parce que ça coûte moins cher que l'électricité, et que ça illumine la vie. Cette époque ne devrait d'ailleurs pas vous donner beaucoup d'occasions de perdre le vôtre. Votre étape anniversaire, avec le Soleil, Vénus, Mercure et Jupiter en Scorpion promet de vous offrir chaleur humaine et combler vos attentes sur le plan relationnel.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Avec l'arrivée ce soir de la Lune en Gémeaux, face au Sagittaire, mieux vaudra renoncer à prendre le contrôle d'une situation. Comme les autres seront susceptibles de faire fi de vos recommandations, les projets individuels promettront davantage de satisfaction. Finalement, la vie vous apportera un nouvel élément qui ne devrait pas vous déplaire.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La bêtise se met au premier plan pour être vue. L'intelligence se met en arrière pour mieux voir. Voilà qui peut résumer le climat apporté par l'opposition Lune-Jupiter et l'arrivée subséquente de notre satellite en Gémeaux. Une personne impertinente minera sa propre réputation. D'intervenir pour tenter de la discréditer risquerait d'être contre-productif.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Il est dit qu'un mensonge qui réconcilie un groupe vaut mieux qu'une vérité qui le divise. Étant donné qu'un fossé peut séparer ce qui semble juste de ce qui apparaît comme souhaitable, votre sens de la justice risque d'être remis en question. Un compromis est probablement de mise afin de bien terminer la semaine, et vous serez la meilleure personne pour rallier une majorité.

Poissons du 19 février au 20 mars - Après avoir passé la majeure partie de la journée dans le Signe du Taureau, la Lune arrivera ce soir en Gémeaux. Conséquemment, la fin de semaine ne devrait rien avoir de banal. Vous pourriez avoir l'occasion de faire une percée significative qui vous rapprochera d'un objectif, mais pour ce faire, il n'est pas recommandé de ne vous en tenir qu'aux sentiers battus. Soyez original...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

26 OCTOBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Créatures!	Ari Cui Cui	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	DowntonAbbey - Lord Sampson parvient à voler une lettre d'une amie du prince...				Temps-Paix	Temps-Paix	Entrée principale / Les meilleurs moments			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	Atomes crochus	Atomes crochus	Occupation	PANIQUE À LOS ANGELES (2017) avec Cynthia Waltros, Craig Sheffer.			THE CHEERLEADER MURDERS (2016) Samantha Boscarino.					Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Hakim Chajar	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		L'AMOUR AU PARADIS (2016) Luke Perry.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55) RobocarPoli	(:25) Chuggington	Masha/Michka	LaFamille/Oui-Oui	Calinours	Tatonka/ (:40) Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Génial!	EncorePlusGénial	Y'a du monde à messe			Mc$-ween	Le Bricoleur	Livre Jungle	Salmigondis	Argonautes	Dragons: Les rives	Cochon dingue

26 OCTOBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		ICI on chante , Anne-Marie Cadieux.		Galas ComédiHa! / Philippe Laprise , Rachid Badouri.		Le Téléjournal avec Céline Galipeau		Sports express / (:05) TOM À LA FERME (2013) avec Pierre-Yves Cardinal, Xavier Dolan.		
V	Un souper parfait	Taxi payant	L'arbitre		Huissiers	Huissiers	Bootcamp: Le parcours extrême		Les disciples / L'homme qui n'existait pas		Atomes crochus	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit bien la semaine		Du talent à revendre		La liste noire / Ilyas Surkov / Aida Turturro		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) SANS LIMITES (2011) avec Anna Friel, Bradley Cooper.	
TQc	La Pat'Patrouille	Encore plus... génial!	180 jours / Quand rien ne va plus		Curieux Bégin		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum		LES AUTRES (2001) Nicole Kidman.	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Irresponsable	Les routes de l'impossible / Népal: les voies de la sagesse	Les flots / Ténérife		Chacun son île / Fidji		Champions du monde	TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous	
CANAL D	Projet impossible / À la conquête de l'Arctique		En quête de vérité / Aucun remords		Les coulisses du palais	Patrouille en direct	60 jours en prison / Coup de sang		Craindre son voisin / Montagne de folie		Panique sur la 401 / Une très longue nuit		La guerre des enchères
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages: Personnalités		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	L'anticha-mbre (D)	LMB Baseball / Red Sox de Boston c. Dodgers de Los Angeles - Série mondiale 3e Match (D)							L'anticha-mbre	Sports 30	ATP Tennis
VIE	Naissances / La délivrance	Dog Tales	On se marie où?	Ça change pas le monde	Tous pour un chalet! / Salles de bain		On efface et on recommence / Saint-Eustache		Ouvrez, on ne sait jamais!	Dog Tales	Naissances / La délivrance	Pimp mon garage	LA CHANCE DANS LA B...
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Les frontières de notre destin		Les enquêtes du NCIS / Fondu au noir		Hawaii 5-0 / Ka Luhi		Hawaii 5-0 / Ka'ili Aku		Le résident / Jour d'adoption		Code Black (v.f.) / La dame de cœur		NCIS: Los Angeles
Z	Les pires chauffards canadiens		Rapides et millionnaires	Remorquage à South Beach	Américars: Rapides et musclés / Tunderbird 1965		Top Gear / À la conquête de l'Ouest américain		Porn To Be Wild	South Park	Comédie sur mesure	Direct dans l'net	SNCTM
HISTORIA	Hitler déclassifié / La traque finale commence		Trappeur urbain	Trappeur urbain	Les montagnards / Enfin de retour		Yukon Gold / Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud		Dans l'oeil de la tornade	Dans l'oeil de la tornade	G.O.L.F.: son histoire au Québec / La passion du jeu		Les planches aux pieds
ÉVASION	L'homme tortue	L'homme tortue	Vivre sous zéro / Sauvage camping		Vivre sous zéro / Pas de pitié		Hell's Kitchen		Traqueur de mystères / Le trésor du capitaine Kidd		Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 9		Vivre sous zéro
ICI ARTV	Moi et l'autre	Mr Bean	Dre Grey, leçons d'anatomie / Passé composé		Faire oeuvre utile / Marc Séguin et Ingrid St-Pierre		C'est juste de la TV		Comme par magie / Julie Le Breton , Pénélope McQuade.		Sherlock / L'effroyable mariée		

affaires

OR
1231,70
-2,91
$US/ONCE

PÉTROLE
76,65
0,96
BARIL US$

ALUMINIUM
0,90
-0,48%
$US/LIVRE

EURO
0,6725
-0,0001
€EURO

LE DOLLAR
76,50
-0,16
¢US

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	885.95 $	0.26 $	125557853
S&P/TSX 300	14924.08 $	14.95 $	300106170
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	24984.55 $	401.13 $	0
NASDAQ (QQQ)	171.06 $	5.72 $	35015969
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	9.55 $	0.09 $	34023611
GOLDCORP INC	G	11.09 $	-2.50 $	12085224
APHRIA INC	APH	16.22 $	1.50 $	11501340
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	3.31 $	0.11 $	8590606
CRESCENT POINT	CPG	6.76 $	1.00 $	7887587
ROYAL NICKEL	RNX	0.68 $	0.06 $	7727234
MANULIFE FIN	MFC	20.46 $	0.29 $	6793748
BAYTEX ENERGY	BTE	2.76 $	0.21 $	6683929
HEXO CORP	HEXO	5.89 $	0.39 $	6325388
PRECISION DRILLING	PD	3.25 $	-0.13 $	5777551

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SHOPIFY INC	SHOP	178.82 $	19.35 $	636226
BETAPRO NASDAQ 100	HQU	62.80 $	4.34 $	138560
OLYMPIA FINANCIAL	OLY	43.72 $	3.38 $	440
DOMTAR CORPORATION	UFS	60.47 $	3.36 $	106277
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	119.60 $	2.89 $	72161
LINAMAR CORP	LNR	54.50 $	2.67 $	379168

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MACKENZIE CANADIAN	QCN	91.87 $	-3.31 $	100
GOLDCORP INC	G	11.09 $	-2.50 $	12085224
TECK RESOURCES	TECK.A	24.90 $	-2.41 $	8655
FIRSTSERVICE	FSV	97.06 $	-2.26 $	118666
MOLSON COORS	TPX.B	79.33 $	-2.21 $	3801
FRANCO-NEVADA	FNV	80.58 $	-2.21 $	737413

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	270.01 $	4.80 $	60076090
General Electric	GE	11.84 $	-0.32 $	38363401
Ford Motor Co.	F	8.99 $	0.81 $	35456169
AT&T Inc	T	29.99 $	-0.36 $	34931872
Twitter Inc	TWTR	31.80 $	4.25 $	32894712
VanEck Vectors ETF	GDX	19.01 $	-0.84 $	27674207
iShares Tr -	EEM	39.09 $	0.71 $	27237164
Barclays Bank Plc	VXX	37.86 $	-1.23 $	25521538
Bank of America	BAC	26.59 $	0.41 $	23469373
Goldcorp Inc	GG	8.50 $	-1.93 $	21937571

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	302720.00 $	2720.06 $	85
NVR Inc.	NVR	2164.32 $	61.88 $	16643
Texas Pacific Land	TPL	720.01 $	19.67 $	4145
UBS AG London	FBGX	249.13 $	16.64 $	5375
Shopify Inc	SHOP	137.11 $	14.87 $	1758380
Credit Suisse	FLGE	248.41 $	13.96 $	1348

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Sherwin-Williams	SHW	368.00 $	-19.88 $	1266813
Equifax Inc	EFX	98.31 $	-17.00 $	6112196
Northrop Grumman	NOC	269.95 $	-15.73 $	1235348
Watsco Inc.	WSO.B	143.92 $	-15.56 $	114
GrubHub Inc	GRUB	96.46 $	-13.13 $	4145546
WPP Plc (New)	WPP	57.95 $	-12.08 $	692646

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	19.27 $	-3.52 $	96788940
Invesco QQQ Trust	QQQ	171.06 $	5.72 $	35017910
Microsoft Corp	MSFT	108.30 $	5.98 $	34986689
Intel Corp	INTC	44.31 $	1.89 $	25441008
Helios & Matheson	HMNY	0.02 $	0.00 $	23019080
Micron Technology	MU	36.78 $	1.35 $	21947226
ProShares Tr -	SQQQ	13.69 $	-1.54 $	21050845
Comcast Corp	CMCSA	35.84 $	1.72 $	20979355
MoSys Inc	MOSY	0.38 $	0.12 $	20238631
Ericsson	ERIC	8.72 $	-0.08 $	16716098

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1782.17 $	117.97 $	5458316
Booking Holdings	BKNG	1804.53 $	50.95 $	262504
Alphabet Inc	GOOGL	1103.59 $	46.47 $	2110307
Alphabet Inc	GOOG	1095.57 $	44.86 $	1467667
Tesla Inc	TSLA	314.86 $	26.36 $	11433371
First Citizens	FCNCA	420.58 $	20.32 $	31334

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NASDAQ Test Symbol	ZXZZT	85501.00 $	-9499.00 $	300
Align Technology	ALGN	232.07 $	-58.76 $	5036771
ABIOMED, Inc.	ABMD	333.12 $	-19.59 $	873313
Regeneron	REGN	336.94 $	-14.45 $	1498753
NovoCure Ltd	NVCR	33.64 $	-7.88 $	2118961
First Tr Exchange	RNEM	46.43 $	-5.74 $	1318

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	13.92 $	13.33 $	13.81 $	0.47 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.24 $	16.38 $	16.43 $	-0.60 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	61.67 $	60.41 $	61.49 $	0.91 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.38 $	3.21 $	3.33 $	0.12 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.34 $	3.21 $	3.31 $	0.11 $
BCE Inc.	BCE	52.82 $	52.30 $	52.44 $	-0.26 $
Bank of Montreal	BMO	100.75 $	99.46 $	99.72 $	0.03 $
Bank of Nova Scotia	BNS	70.55 $	69.31 $	70.14 $	0.99 $
CAE Inc	CAE	23.47 $	22.10 $	23.20 $	-0.02 $
Cascades Inc.	CAS	10.40 $	10.13 $	10.35 $	0.21 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	66.82 $	65.00 $	66.01 $	-0.01 $
Canfor	CFP	21.14 $	19.26 $	20.49 $	1.42 $
CIBC	CM	113.93 $	112.89 $	113.25 $	0.37 $
Canadian Natural Res.	CNQ	37.14 $	36.22 $	36.54 $	0.48 $
CN Railway Company	CNR	108.90 $	106.50 $	106.70 $	-1.09 $
Canadian Pacific Railway	CP	259.11 $	253.95 $	256.50 $	-0.04 $
Canadian Tire	CTC	0.00 $	0.00 $	235.84 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	31.22 $	30.64 $	30.70 $	-0.06 $
Domtar	UFS	60.83 $	57.41 $	60.47 $	3.36 $
Emera	EMA	40.90 $	40.10 $	40.37 $	-0.13 $
Enerplus	ERF	12.74 $	12.32 $	12.39 $	-0.02 $
CGI Group Inc.	GIB.A	78.88 $	77.70 $	77.89 $	-0.29 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	20.62 $	20.08 $	20.41 $	0.22 $
Great-West Lifeco	GWO	30.12 $	29.83 $	29.91 $	0.15 $
Industrial Alliance	IAG	46.89 $	46.14 $	46.46 $	0.26 $
Societe financiere IGM	IGM	32.54 $	31.58 $	32.10 $	0.20 $
Imperial Oil	IMO	42.22 $	41.36 $	41.79 $	0.70 $
Quebecor Inc	QBR.B	26.50 $	26.11 $	26.14 $	-0.15 $
Loblaws Cos.	L	65.83 $	64.85 $	64.96 $	-0.69 $
Laurentian Bank	LB	41.58 $	40.75 $	41.19 $	0.42 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	31.38 $	29.95 $	30.83 $	-1.75 $
Magna International	MG	63.50 $	61.79 $	62.81 $	1.38 $
Metro Inc.	MRU	41.55 $	40.60 $	41.51 $	0.58 $
National Bank	NA	60.32 $	59.29 $	60.06 $	0.53 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.37 $	3.15 $	3.25 $	-0.13 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	27.06 $	26.63 $	26.94 $	0.18 $
Power Financial	PWF	28.45 $	28.14 $	28.24 $	-0.04 $
Quebecor Inc.	QBR.B	26.50 $	26.11 $	26.14 $	-0.15 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	68.50 $	67.38 $	67.51 $	-0.27 $
Royal Bank	RY	95.73 $	94.37 $	94.73 $	0.13 $
Saputo Inc.	SAP	40.33 $	39.45 $	39.70 $	-0.44 $
Sears Canada	SCC	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	25.37 $	24.40 $	24.42 $	-0.03 $
Sun Life financial	SLF	48.42 $	47.35 $	48.15 $	0.77 $
SNC-Lavalin	SNC	47.64 $	46.85 $	46.94 $	-0.46 $
Superior Propane Corp	SPB	11.89 $	11.70 $	11.72 $	-0.03 $
Suncor Energy Inc.	SU	44.38 $	43.78 $	43.98 $	0.54 $
Telus Corporation	T	45.73 $	45.33 $	45.40 $	-0.07 $
Transalta Corporation	TA	7.22 $	7.08 $	7.10 $	-0.06 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	73.10 $	72.24 $	72.44 $	-0.02 $
Transcanada Pipe	TRP	50.81 $	49.90 $	50.06 $	-0.41 $
Torstar Corp.	TS.B	1.25 $	1.20 $	1.23 $	0.02 $
Weston George Ltd	WN	92.57 $	91.00 $	91.25 $	-0.33 $

LE 21 NOVEMBRE

Morneau annonce sa mise à jour économique

ANDY BLATCHFORD
Presse canadienne

La mise à jour économique du gouvernement fédéral sera livrée le 21 novembre.

En faisant cette annonce, jeudi, à la Chambre des communes, le ministre des Finances, Bill Morneau, a déclaré que l'économie profitait toujours de son élan et que le taux de chômage se maintenait près de son plus faible niveau en 40 ans.

M. Morneau profitera de son énoncé économique automnal pour annoncer le plan des libéraux visant à renforcer la compétitivité et à dissiper les craintes voulant que le Canada ait perdu une partie de son pouvoir d'attraction pour les investissements d'entreprises.

Le monde des affaires canadien et, plus récemment, un comité du Sénat, ont appelé M. Morneau à réduire l'impôt des entreprises afin d'empêcher le pays de prendre du retard dans la foulée de la mise en œuvre d'une importante réforme fiscale et réglementaire aux États-Unis.

Des sources au fait du plan du gouvernement ont toutefois indiqué que M. Morneau envisageait des mesures ciblées pour résoudre les problèmes de compétitivité, plutôt que de larges réductions d'impôt pour les sociétés.

Certaines voix ont plaidé pour une mesure fédérale qui permettrait à toutes les entreprises de radier immédiatement l'achat de nouveaux équipements, une modification qui éviterait au gouvernement fédéral l'impact plus important sur ses revenus de réduction de l'impôt des sociétés.

« J'ai entendu des personnes préoccupées par les mesures fiscales mises en place par Donald Trump aux États-Unis (...) Nous examinons attentivement ces mesures », a dit M. Morneau aux journalistes, jeudi.

« L'objectif est de nous assurer que les entreprises canadiennes et les multinationales étrangères ont la possibilité de continuer à investir dans des projets au Canada de manière à garantir la création d'emplois », a argué le ministre des Finances.

Aux États-Unis, le gouvernement a été contraint d'emprunter davantage de liquidités — et d'enregistrer des déficits plus importants — afin de contrebalancer les réductions d'impôt déterminées par le président Donald Trump.

PROMESSE ROMPUE

À moins d'un an des prochaines élections fédérales, les conservateurs devraient intensifier leurs critiques à l'égard des libéraux pour avoir renoncé à leur promesse de 2015 de ne pas enregistrer des déficits de plus de 10 milliards $ et d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2019.

La mise à jour de l'automne contiendra également de nouvelles projections sur les indicateurs économiques et la trajectoire des comptes fédéraux, qui ont affiché un déficit de 19 milliards $ pour le dernier exercice.

Dans le plus récent budget fédéral, M. Morneau prévoyait un déficit de 18,1 milliards $ pour l'exercice 2018-2019, et des déficits annuels diminuant graduellement jusqu'à 12,3 milliards $ en 2022-2023. Ces projections, similaires à celles publiées par le gouvernement en octobre, incluent des coussins annuels de 3 milliards $ pour parer aux risques.

Ayant emprunté la voie de déficits plus importants après leur arrivée au pouvoir, les libéraux du premier ministre Justin Trudeau ont invoqué une économie plus faible que prévu et la nécessité d'investir dans la croissance à long terme du pays.

« C'est une occasion pour le ministre des Finances d'annoncer le moment du retour à l'équilibre », a déclaré le député conservateur Pierre Poilievre, porte-parole parlementaire de son parti en matière de finances.

« Le premier ministre avait déclaré que ce serait l'année prochaine, en 2019. Au lieu de cela, nous avons un déficit qui est maintenant deux et peut-être même trois fois le montant qu'il avait promis lors des dernières élections », a ajouté M. Poilievre.

Petites Annonces

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

2 IMMEUBLES de 4 logements rénovés à neuf, pour vente rapide, 418-547-2127 ou 418-557-2434

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

CHAMBORD - Lac Brûlé, à 4 km du village, 3 grands terrain, de villégiature à vendre, 1 de 6,056 m², 2e, 4,031m², 3e, 3,742m², Peu demeurer à l'année, chemin ouvert. Services : électricité, ordures, téléphone cellulaire, sentiers vtt et motoneige à 1,8 km. à voir, 418 342-6905.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

Semi-meublés, meublés ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

3 1/2, CHICOUTIMI, 400$/mois, non ch. non écl., libre 1er novembre. Tél.:581-668-1085.

4½ Chicoutimi-Nord, arrière IGA, pharmacie, clinique médicale à proximité, non ch./écl., non-fum., 615$ 418-540-0496.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place)
JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 1-581-500-0303 (sans frais)

ARVIDA 3½, semi-meublé, adjacent à un plain pied, entrée indépendante, quartier Ste-Thérèse, libre immédiatement, 500$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-548-5804.

CHICOUTIMI 4½, 605 Taché app. 3, poêle, réfrigérateur, remise, balcon, déneigé, libre, 610$/mois, chauffé, éclairé. 418-540-2002.

JONQUIERE 4½. rénové au goût du jour, près des services, idéal personne tranquille, libre. Tél.:418-542-6255, 418-540-9803.

JONQUIÈRE rue st-hubert, 4½, non-fumeur pas d'animaux, 520$/mois, chauffé, près de tous les services, idéal personne retraitée.
418 542-2463 418 540-2845

LA BAIE, 192 boul. Grande Baie N., 4½, 2e étage, non ch./écl., libre, 450$, 418-544-4785

LA BAIE 5½ et 4½, libre, eau chaude fournie, 1971 John Kane. 480$/mois. 418-591-3017

LATERRIÈRE grand 4½, 2e étage, 13x11, armoires cuisine neuves, repeint, très propre, grand terrain arrière boisé, grand stat. déneigé, remise, libre, non ch., non écl.,Tél.: 418 817-3344 ou par courriel: jv@consultestation.com

6762 Maisons à louer

CHICOUTIMI MALRAUX jumelé 5½ 2 étages à louer, libre 800$/mois. Tél.: 418-591-3017

SERVICES ET EXPERTS

6778 Vacances et voyages

VENEZ FÊTER l'Halloween au casino de Charlevoix, mercredi 31 octobre 2018. Départs Jonquière, Chicoutimi, Labaie. Pour info : Nicole Tremblay Intercar détenteur de permis intercar. **418 544-3860**

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000$
pour 1re et 2e hypothèque, un seul versement de vos dettes. Aucune enquête de crédit. Info: **438 821-9485**

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6797 Paysagement et services extérieurs

RAMASSAGE de feuilles, terrains résidentiels, secteurs Chicoutimi, Jonquière. Tél.:418-550-6791 Jean Larouche.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

20 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas) Tél.: 581-234-2406.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy. Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE 418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-812-3355

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquières, 418-550-0730

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CUISINIER(ÈRE) temps plein, temps partierl, 418-690-8989, demander Clermont.

EMPLOYÉ(E) demandé(e) env. 22½h/sem, partiel, poste au service à la clientèle et prendre soins des chiens. Info : 418-698-0822

LIVREUR(EUSE) avec auto, temps plein, temps partiel, 418-690-8989, Alexandre.

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot avec ou sans voiture

pour distribuer ★ Le Quotidien ★

À CHICOUTIMI

Revenus d'appoint très intéressants

Contactez Réjean Lévesque 418-543-9303

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer ★ Le Quotidien ★

SECTEUR JONQUIÈRE (Saint-Jean-Baptiste)

Revenus d'appoint très intéressants

Bienvenue aux retraité(e)s

Contactez Régis Desbiens 418-695-1630

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

Saint-Félicien
Secteur des roulottes entre la 1re et la 5e Rue

Secteur du rang Double jusqu'au Zoo de Saint-Félicien

pour distribuer ★ Le Quotidien★

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

URGENT
Recherche camelot avec voiture

Dolbeau-Mistassini Saint-Eugène et Albanel

pour distribuer ★ Le Quotidien et Le Progrès à domicile★ 170 copies

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

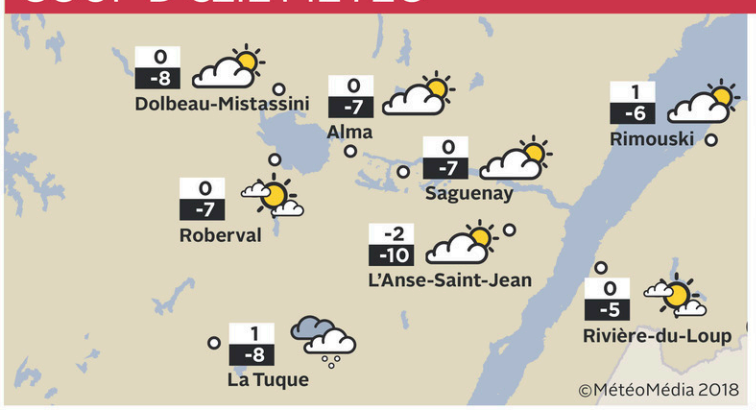
Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 3
Min. -2
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Dimanche
Max. 2
Min. 1
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 25 km/h

Lundi
Max. 5
Min. 0
Un mélange de précipitations
Précipitations : 40 %
Vents légers

Mardi
Max. 3
Min. -1
Un mélange de précipitations
Précipitations : 40 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	2	-5
Chibougamau	Variable	-4	-9
Gaspé	Éclaircies	1	-6
Gatineau	Beau	5	-2
Îles-de-la-Mad.	Plu et nei	3	2
Maniwaki	Ensoleillé	3	-6
Montréal	Soleil	5	-2
Mont-Tremblant	Soleil	2	-6
Québec	Ensoleillé	2	-6
Rimouski	Variable	1	-6
Sept-Îles	Éclaircies	1	-5
Sherbrooke	Soleil	3	-4
Tadoussac	Beau	1	-6
Thetford Mines	Beau	0	-8
Trois-Rivières	Ensoleillé	4	-6
Val-d'Or	Beau	-1	-8

LE SOLEIL

7h20 17h34
Durée du jour : 10h14

LA LUNE
Coucher : 9h14 Lever : 19h10
31 oct. 07 nov. 15 nov. 23 nov.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
4h37	5,1	4h49	4,6
10h36	0,4	11h56	0,1
16h51	5,7	16h59	5,1
23h10	0,1		

LE VENT
Vents Ouest à 25 km/h

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

CHEVROLET MALIBU LS 2013
Seulement 28,000 km, bien entretenue appartenait à des gens du 3e âge, 8,995$. 970-319- 6691

CHEVROLET SILVERADO 1500 HD
Crew Cab, LT, 94,000 km, état neuf, aucune trace de rouille, peinture rouge neuve, à voir au 720 St-Luc Ouest, Alma, **en prime ensemble télé satellite Shawn Direct complet,** 418-662-7416.

ENTREPOSAGE pour l'hiver, autos, motos, motorisés, bateaux, roulottes, ancien entrepot Laurent Lapointe, quelque place de disp., **Carol Girard 418-696-1404, Éric Tremblay ; 418-549-5656**

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

MARCHANDISES

6872 Divers à donner, à louer, à échanger ou demandé

BONJOUR à vous, je suis veuve et j'ai ma pension et autres revenus, j'aurais besoin de 10,000$, pour quelque mois, j'attend un bon héritage, à bientôt. 1- 418-540-7020

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, merisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 95$ la corde, 581-306-2430

EN BREF

Loge m'entraide : campagne « téléphone rouge » contre l'abolition du rabais de taxes

Loge m'entraide lance une campagne de « téléphone rouge » au cabinet de la mairesse afin de se battre contre la décision de Saguenay d'abolir le rabais de taxes qui était auparavant accordé aux projets de logements sociaux. L'organisme invite les citoyens à manifester leur mécontentement en téléphonant au cabinet de Josée Néron afin de tenter de faire infirmer la décision de la Ville dans le cadre d'une campagne qui se tiendra jusqu'au 2 novembre. « Nous avons vraiment besoin d'aide pour faire infirmer la décision de ville de Saguenay. Chaque personne qui appuie notre combat est invitée à téléphoner au cabinet de la mairesse (418-698-3000 # 1003) pour demander le retour du rabais de taxes aux projets de logements sociaux, une action collective qui peut faire une différence », affirme Sonia Côté, coordonnatrice de Loge m'entraide, dans un communiqué. La nouvelle décision force Loge m'entraide à trouver non plus 985 000 $, mais 1,3 M$ en dons pour arriver à fonder la Coopérative d'habitation La Solidarité. « S'il y avait un geste politique qui ne coûtait rien à la Ville, qui faisait baisser sa participation monétaire pour faciliter la naissance de projets de logements sociaux, c'était bien celui de laisser le rabais de taxes à durée limitée », estime Sonia Côté. Le rabais de taxes était une mesure que Loge m'entraide avait obtenue en 2005. **ANNE-MARIE GRAVEL**

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay
Appel d'offres

Appel d'offres 2018-430
TERRE VÉGÉTALE, TERREAU, SABLE À AIRES DE JEUX ET TERRE POUR TERRAINS SPORTIFS

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition et la livraison de terre végétale, de terreau, de sable à aires de jeux et de terre pour terrains sportifs sur tout le territoire de la ville de Saguenay.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1209604), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 13 novembre 2018 au plus tard à 10 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 10 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-sixième jour du mois d'octobre deux mille dix-huit.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5351141

Ville de Saguenay
Avis public

La Ville de Saguenay a vendu ou cédé certains biens aux conditions suivantes :

NOM	DESCRIPTION	MONTANT APPROXIMATIF
Pauline Chamberland	Partie du lot 4 268 885 Cadastre du Québec	14 247,60 $
Administration portuaire du Saguenay	Partie du lot 4 242 275 Cadastre du Québec	Gratuit

Le présent avis est publié en conformité du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

SAGUENAY, le 26 octobre 2018.

L'assistante-greffière de la ville
ANNIE JEAN

5350004

LOTO QUÉBEC — **RÉSULTATS DU : MERCREDI 24 OCTOBRE 2018**

lotoquebec.com

LOTO 649 04 11 19 23 24 34 — 20 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
47732311-03

Québec 49 06 34 35 36 43 48 — 39 compl.

Extra 8248052

La poule aux Oeufs d'Or — Numéros «Télé»

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
858546	044186 (décomposables)	335809
316834	552516 (non décomposables)	608859

TOUT ou RIEN 05 06 07 08 09 11 14 15 20 21 23 24

Quotidienne 2 23 3 976 4 3696

Lotto Poker 4♣ 5♢ 6♢ 7♣ 9♢

Sprint 10 02 20 21 28 46

Banco — **Turbo x 1**
02 04 10 15 24
27 28 34 36 37
39 40 44 45 53
59 64 67 68 69

Lotto 6D 1 1 6 4 6 2 2 2

Astro — Jour - Mois - Année - Signe
03 JUIN 52 CANCER

Triplex 05 12 15 17 39

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5343150

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay
Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 27 novembre 2018 à 16 h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

1511, rue Georges-Martin, La Baie – DM-4176 (id-13150) demande une dérogation mineure visant à augmenter de 60 % à 79 %, le pourcentage de fermeture du périmètre des murs de l'abri d'auto existant attenant au bâtiment principal sis au 1511, rue Georges-Martin, La Baie.

1502 à 1504, 4e Avenue, La Baie – DM-4182 (id-13154) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction à l'étage d'une verrière sur la façade principale du bâtiment principal implantée à 3,08 mètres au lieu de 3,93 mètres de la ligne de rue pour une propriété sise au 1502 à 1504 4e Avenue, La Baie.

1113, rue Victoria, La Baie – DM-4185 (id-13172) demande une dérogation mineure visant à réduire le nombre de cases de stationnement, de réduire et ne pas aménager de bandes gazonnées ou paysagées, de ne pas planter d'arbres et conserver les allées d'accès d'une largeur excédentaire à la réglementation pour la propriété sise au 1113, rue Victoria, La Baie. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Réduire de 8 à 6 cases, le nombre de cases requises de stationnement pour la réalisation des travaux de construction intérieure du bâtiment principal;
- Autoriser que la largeur de l'allée d'accès donnant sur la rue Saint-Pierre soit de 16 mètres au lieu de 13 mètres;
- Réduire de 1,5 à 0 mètre, la largeur de la bande gazonnée ou paysagée localisée le long des lignes de rue ;
- Réduire de 1,0 à 0 mètre, la largeur de la bande gazonnée ou paysagée localisée le long des lignes latérales;
- Autoriser que les manœuvres de stationnement se fassent à l'extérieur de l'aire de stationnement dans l'emprise de la rue Saint-Pierre.

De plus, les aménagements devront être réalisés en conformité au plan préparé par l'arpenteur-géomètre portant la minute 918.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogations, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 26e jour du mois d'octobre 2018.

L'assistant-greffier
JEAN CROTEAU

5350813

Ville de Saguenay
Avis public

Le 18 septembre 2018, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant:

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1200, BOULEVARD DU SAGUENAY OUEST, CHICOUTIMI – FOYER DE CHARITÉ VAL-RACINE INC. (LYNDA BÉLANGER) – PPC-87 (ID-13001);
- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 169, RUE SAINTE-CLAIRE, CHICOUTIMI – LES ENTREPRISES GÉRARD DOUCET LTÉE – PPC-88 (ID-13040);

Au terme de la période de 30 jours prévue par l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces projets.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

Ces projets sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement le 25 octobre 2018.

SAGUENAY, le 26 octobre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5350815

Ville de Saguenay
Avis public

Le 18 septembre 2018, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté les règlements suivants:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-113 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (USAGE COMPLÉMENTAIRE «SERVICES PERSONNELS», RUE NOTRE-DAME, LATERRIÈRE) (ARS-1133);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-114 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 32352, PLACE DE L'HORIZON) (ARS-1135);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-115 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64020, RUE JACQUES-CARTIER) (ARS-1127).

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

Ces règlements sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement au 25 octobre 2018.

SAGUENAY, le 26 octobre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5350814

AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT (Mme Lucille Laberge)



Le 22 octobre 2018, est décédée au Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 92 ans et 11 mois, Mme Lucille Laberge (Beaumont), épouse de feu M. Paul-Émile Beaumont, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes, Jonquière, autrefois rue du Roi-Georges, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique, Jonquière

le vendredi 26 octobre 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 27 octobre 2018 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 27 octobre 2018 à 13 h à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Lucille Laberge et les cendres seront inhumées au cimetière Arvida. Elle était la fille de feu Mme Marie-Louise Desbiens et de feu M. Joseph Laberge.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude Beaumont (Marcelle Gagné), André (Marc Daigle), Lise (Réjean Couture), Alain (Nicole Morin), Raynald, Céline (Gilles Lapointe), Suzie (Yvan Lévesque), Dorice (Benoit Pilon), Guy (Mélanie Sasseville), Gisèle (Alain Chenard), Chantale (Luc Fallu), Sandra (Christian Lavoie); ses petits-enfants: Karine, Stéphane, Nicolas, Jean-Philippe, Luc, Monia, Bruno, Alexandre, Audrey, Amélie, David, Marc-André, Michaël, Léna, Maxime, Sébastien, Yannick, Marjorie, Alex, Vincent, Valérie, Samuel et Stéphanie. Elle était aussi la grand-mère de feu François; l'arrière-grand-mère de plusieurs arrière-petits-enfants; la soeur de: Joseph-Eugène Laberge, Antoinette, Thérèse, Jean-Baptiste, Gilberte, Bernadette, Marie-Rose, Antoine, Germaine. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs et membres de la famille Beaumont ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du Centre d'hébergement Des Chênes pour les bons soins prodigués à leur mère, Mme Lucille Laberge. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de La Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

CLOUTIER (Mme Stella)





Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier (Beaumanoir), le 24 octobre 2018, à l'aube de ses 91 ans, Mme Stella Cloutier, fille de feu Mme Alma Bouchard et de feu M. David Cloutier et fille adoptive de feu Mme Béatrice Bouchard et de feu M. Charles Brisson, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le lundi 29 octobre 2018 de 9 h à 11 h. Suivra la célébration de la Parole la chapelle Gravel & Fils, Réseau Dignité. Elle était la soeur de: feu Réal Cloutier (feu Marie-Paule Geofrois), feu Rosaire (feu Solange Blouin), Yolande (feu Marcel St-Cyr) et Lucien et la demi-soeur de: Gaétan Cloutier et feu Gérard Brisson. Elle laisse également dans le deuil son filleul Rémi St-Cyr (Anna Girard); ses filleules: Sylvie Cloutier et Isabelle St-Cyr ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial à Jean et Charlotte pour leur empathie et leur support. Merci au personnel soignant du Centre d'hébergement le Beaumanoir pour les bons soins prodigués à Stella. Un merci tout spécial à Mme Myrna. Elle était retraitée d'Hydro-Québec.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie de sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Stella Cloutier et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (Mme Julienne)



Le 24 octobre 2018, est décédée au Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 98 ans et 5 mois, dame Julienne Bergeron, épouse de feu M. René Vaillancourt, autrefois d'Arvida. Mme Bergeron était la fille de feu M. Charles Bergeron et de feu Mme Émilie Dallaire. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le samedi 27 octobre 2018 à compter de 13 h 30. Une célébration de la Parole suivra à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la mère de: Jacques Vaillancourt (Lily Fortin), Gilles (Rachel Roy), Suzanne, Paul (Huguette Tremblay), feu André (Solange Tremblay) ainsi que la mamie de 11 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Maurice, Marcelle, Adrienne et Fernand. Elle était aussi la soeur de: feu Thérèse, Françoise, Conrad, Arthur, Léopold, Yvonne, Laurette, Alma, Rose-Alice et Raoul OMI. Enfin, Mme Bergeron laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces des familles Bergeron et Vaillancourt et autres parents et amis.

Un remerciement au personnel du Centre d'hébergement St-François pour tous les bons soins prodigués ainsi que pour le dévouement et l'empathie témoignés. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Mgr Léonce Bouchard sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Bergeron et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BONNEAU (Mme Graziella Doucet)



Est décédée, entourée des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 23 octobre 2018, à l'âge de 79 ans et 4 mois, Mme Graziella Doucet, épouse de M. Maurice Bonneau, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Charles Doucet et de feu Mme Gabrielle Bouchard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 28 octobre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le lundi 29 octobre 2018 à 10 h à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son époux M. Maurice Bonneau, elle laisse ses enfants: Guy Bonneau (Martine Fortin) et Lise Bonneau (Mario Tanguay); ses petits-enfants: Charles Tanguay (Karine Simard), Ève Tanguay (Guillaume Le Brasseur) et Vincent Tanguay (Jolyan Cloutier); ses arrière-petits-enfants: Jaelle et William Tanguay, Artur, Blanche, Arielle et Jeanne Le Brasseur, Élianne et Léonie Tanguay. Elle était la soeur de: feu Alcide (feu Marie-France Plourde), feu Fernand, Stella (feu Jack Williams), feu Jeanne-d'Arc, Ghislaine (Eldon Dryburgh) et Esther (Charles E. Tremblay); la belle-soeur de: feu Yvette Bonneau (feu Antonio Laflamme), feu Roméo Bonneau (feu Florence Lambert), feu Jean-Yves Bonneau (feu Marie-Rose Bouchard), feu Gaétan Bonneau (feu Jeannine Laflamme), Cyrille Bonneau (feu Gaétane Desgagné, Lise Bélair), Hidola Bonneau (Annette Delisle), Raymond Bonneau (feu Gertrude Fournier), Moïsette Bonneau (feu Jean-Marie Labeaume), Huguette Bonneau (feu Claude Guénard), Lucette Bonneau (Réal Gagnon) et Jean Bonneau (Micheline Fortin). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Mira, 1820, rang Nord-Ouest, Sainte-Madeleine, Québec, J0H 1S0, (450) 795-3725.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DUMAIS Mme Lucille (Cloutier)



Le 22 octobre 2018, est décédée à l'Hôpital de Roberval, à l'âge de 86 ans et 9 mois, Mme Lucille Dumais, épouse de M. Marcel Cloutier, demeurant à Lac-Bouchette. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert & Desbiens
243, rue Principale, Lac-Bouchette

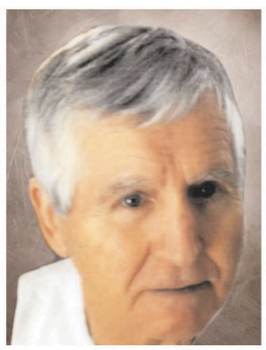
le dimanche 28 octobre 2018 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le lundi 29 octobre 2018, jour des funérailles, de 10 h à 11 h. Les funérailles de Mme Lucille Dumais seront célébrées le lundi 29 octobre 2018 à 11 h à l'église de Lac-Bouchette. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle était la fille de feu M. Hilaire Dumais et de feu Mme Marie-Anna Potvin. Outre son époux M. Marcel Cloutier; elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Andrée (Jacinthe Losier) et Éric (Nathalie Côté); ses petits-enfants: Anne-Marie (Rahim Chabot), Geneviève (Mathieu Boily) et Nicolas (Jessica Boulanger); ses arrière-petits-enfants: Félix et Juliette; ses frères et soeurs: feu Laurent (Rachel), Rose-Alma (Simon), Madeleine (Adrien), Paul (Jeanne-Mance), feu Benoit (Sylvie), feu Thérèse (feu Jean-Paul), Rita (Louis-Émile), feu Lucien (Claudette) et Bernard; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Cloutier; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don au Manoir des deux-Lacs de Lac-Bouchette.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & Desbiens

Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et Lac-Bouchette . (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (M. Denis)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 25 octobre 2018, à l'âge de 71 ans et 3 mois, M. Denis Gagné, conjoint de dame Diane Simard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 26 octobre 2018 de 19 h à 22 h. Le samedi 27 octobre 2018, le salon ouvrira à 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Il était le fils de feu M. Thomas Gagné et de feu dame Anna-Marie Gendron de St-Ulrie de Matane.

Outre sa conjointe, Mme Diane Simard, il laisse dans le deuil ses deux filles: Josée et Mélanie Gagné; ses petits-fils: Olivier, Raphaël et Tomas; les enfants de sa conjointe: Nancy, Annie (Sylvain Gagnon), Martin (Karine Gagnon) et leurs enfants: Frédérick (Véronique), Alexandra, Rosalie, Juliette et Charles-Antoine; ses frères et soeurs: Pierrette Gagné (Martin Boucher), Magella (Lise Desrosiers), Lise (soeur du Bon-Pasteur), Mado (feu Réal Savard), René (Lise Roy), Yvon, feu Ghislain, Raymonde (Adrien Gagnon), France (Gilles Legendre); plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Simard. Il laisse également dans le deuil ses deux grands amis Yvan Pelletier et André Guénette, plusieurs neveux et nièces, parents et amis ainsi que ses compagnons de travail de l'Alcan de La Baie.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Parkinson Québec sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gagné et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. LUCIEN)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 24 octobre 2018, à l'âge de 88 ans et 5 mois, M. Lucien Lavoie, époux en premières noces de feu Mme Anita Fortin et en secondes noces de Mme Jeannine Lalancette, demeurant à Albanel. Il était le fils de feu M. Rosaire Lavoie et de feu Mme Lucia Roy. La famille accueillera les parents et amis au

Centre communautaire
311, rue de l'Église, Albanel
sous la direction de la Maison Marc Leclerc Ltée

le dimanche 28 octobre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 29 octobre 2018 à 10 h 30 à l'église Sainte-Lucie d'Albanel et l'inhumation suivra au cimetière d'Albanel. Outre son épouse Mme Jeannine Lalancette, il laisse ses enfants: Mario (Chantale Frigon), Michel (Mme Claude Marcil), Sylvianne (Sylvain Villeneuve), Stéphanne (Annie Gagnon) et Luciano (Lezlie Fraser); les enfants de Mme Jeannine Lalancette: Sylvie Bonneau (Sylvain Gobeil), Stéphane Bonneau (Claudine Pouliot) et Dany Bonneau (Nadia Bouchard); ses 21 petits-enfants ainsi que ses 12 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Éliette (Léo Fortin), Benoit (Moïsette Fortin), feu Louis-Aimé (Colette Doucet), Floride (feu Normand Martel), Berthe (Raymond Bouchard) et Christian (Louise Gosselin); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fortin: Léo (feu Éliette Lavoie), feu Blandine (feu Émilien Clément, feu Laurette Ouellet), feu Raymond (feu Madeleine Lavoie) et feu Yvonne (feu Lucien Veillette); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lalancette: Félix (feu Irène Guay), Henri-Paul, Pierrette (feu Léo Guay), Bertrand (Ginette Doucet), Clément (Suzanne Doucet), Lisette (feu Camil Lebrun), Angèle (Jacques Laprise), Nicole (Normand Laprise), Céline (Jocelyn Fortin), André (Anne St-Hilaire), Sylvie (feu Rémi Bolduc, Yoland) et Gilles (Pauline Martel). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PICHÉ (M. LUCIEN)



Le 23 octobre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 93 ans et 11 mois, M. Lucien Piché, époux de feu Mme Marie-Louise Morissette, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Blanche Blackburn et de feu M. Henri Piché. La famille accueillera les parents et ami(e)s le lundi 29 octobre 2018 de 9 h à 12 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 29 octobre 2018 à 12 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière Saine-Anne.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Jeannot Piché (Diane Blackburn), Marcel (Lise Boudreault), Roger, Gilles (Sylvie Trembay), Francine (Germain Taché), Rodrigue (Reine Desmeules), Roseline (Robert Linteau), Jorys (Sylvie Couillard), Martine (Clément Gagnon), Linda (Réjean Lacroix) et il est allé rejoindre ses fils Michel et Clermont et son épouse Marie-Louise. Il laisse dans le deuil ses 17 petits-enfants et ses 26 arrière-petits-enfants. Il était le frère de feu Léo Piché (Thérèse Brassard) et le beau-frère de: feu William Morissette (feu Françoise Girard), feu Euclide, feu Robert, feu Joseph, feu Georges-Henri, feu Roland (Florence Tremblay), feu Philippe (Ruth Maltais), feu Léopold (feu Aliette Lavoie), feu Thomas, Gabrielle (feu Joseph-Eugène Savard), Régina (feu Arthur Lapointe), feu Lucette (feu Pierre-Eugène Lavoie), feu Marguerite Harvey, feu Jean, Germaine (feu Freddo Girard), feu René et feu Marcel (Laurence Côté). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Manoir Champlain pour les bons soins prodigués à leur père. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (MME CLAIRE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline de Chicoutimi, le 23 octobre 2018, à l'âge de 85 ans et 2 mois, Mme Claire Lavoie, épouse de feu M. Henri Munger, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Thomas Lavoie et de feu dame Yvonne Lalancette. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 26 octobre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 27 octobre 2018, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 27 octobre 2018 à 11 h à l'église Sacré-Coeur.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérald Munger (Ginette Boivin), Normand (Anne Asselin), Sylvain (Diane Belley), Michel (Michel Lavoie), Pauline, Johanne (Denis Bouchard); ses petits-enfants: Sandra (Dominique Tremblay), Martine, Pierre, Josée (Joël Marcoux), Valérie (Daniel Férreira), Serge (Caroline Côté), Denis (Sandra Girard), Audrey, Véronique (Jocelyn Perron), Isabelle (Nicolas Larouche), Philippe (Marypier Tremblay) et de nombreux arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Yvonne Lavoie (feu Ernest Lavoie), feu Ruth (Léon Gaudreault), feu Thomas, feu Jeanne (feu Léo Tremblay), Jocelyne Simard, André (Gisèle Turcotte), Nicole (Martin Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Marguerite Munger (feu Jean Gaudreault), feu Robert (Élise Gaudreault); plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie de sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Claire Lavoie et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME CÉCYLE)



Le 19 octobre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 62 ans et 11 mois, Mme Cécyle Simard, conjointe de M. Réjean Vallières, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Lucie Gagnon et de feu M. Joseph-Aimé Simard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 26 octobre 2018 de 18 h à 22 h et le samedi 27 octobre 2018 de 9 h à 11 h à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration d'adieu aura lieu le samedi 27 octobre 2018 à 11 h au salon funéraire. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre son conjoint M. Réjean Vallières, elle laisse dans le deuil son fils adoré Mathieu Simard; les enfants de son conjoint: Eve-Marie (Stéphane Dubé), Isabelle (René-Pierre Bergeron) et Sébastien (Julie Dostaler) et leurs enfants: Aurélie, Florence, Jacob, Léa, Éloi et Alexane.

Elle était la soeur de: Rachelle (feu Michele Roy), Nicole (feu Laurier Bergeron), Alain (feu Mario Bellemare), Laurier (Sonia Lavoie), Martine, Lucie, Léon, Michel (Colette Tremblay) et feu Dominique (Lise Tremblay). Elle était la belle-soeur de: Robert Vallières, Solange (Mario Simard), Louise (Evens Villeneuve), Micheline (Serge Ranger) et Claude (Pierrette Lessard). Elle laisse également dans le deuil la famille Bilbou, sa grande amie Sylvie Bilodeau et sa filleule Marion ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et particulièrement la Dre Sharon Hatcher pour les bons soins prodigués à Mme Simard. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Recette sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. RICHARD)



Est décédé subitement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 23 octobre 2018, à l'âge de 60 ans, M. Richard Ouellet, demeurant à Chambord et natif de La Doré. Il était le fils de feu M. Eugène Ouellet et de feu Mme Gisèle Paré. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le lundi 29 octobre 2018 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 30 octobre 2018 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de La Doré.

Il laisse son fils Sébastien Ouellet (Hélène Poirier); ses petits-enfants: Jacob, Arthur et Roxanne; son amie de coeur Annie Marcoux; ses frères: Denis Ouellet (Diane Martel), Claude Ouellet (Doris Otis), feu Hélène Ouellet et Yves Ouellet (Joanie Paradis); ses neveux et nièces: Myriam, Caroll-Ann, Mélissa, Jessica, Marie-Pier, Charles et Maïka ainsi que son parrain Jean-Joseph Ouellet.

Également, il laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

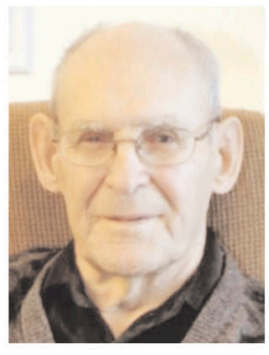
Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. GEORGES)



Le 24 octobre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 98 ans et 1 mois, M. Georges Tremblay, époux de Mme Brigitte Boulay, demeurant à St-Honoré. Il était le fils de feu Mme Marie Perron et de feu M. Charles Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le lundi 29 octobre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mardi 30 octobre 2018 de 9 h à 10 h 30, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Les funérailles auront lieu le mardi 30 octobre 2018 à 11 h à l'église de St-Honoré. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de St-Honoré. Il était l'époux depuis 76 ans de dame Brigitte Boulay. Il était le père de: feu Ghislain Tremblay (Yvonne Gagné), feu Rachelle (Lauréat Tremblay), Irène (René Jetté), Fernand (Réjeanne Munger), Georges-Henri (Pâquerette Tremblay), Rolande (Pierre-André Tremblay), Hélène (Jeannot Verreault), Pierrette (Pierre Girard), Marjolaine (Lucien Tremblay) et Serge. Il était le grand-père de: Michel, Marie-Josée, Bruno, Huguette, Clémence, Aurore, Anna, Alain, Mireille, Linda, Lise, Guylaine, Alain, Caroline, Nancy, Steve, Manon, Marie, Éric, Frédéric, Sonia, Carl, Audrey, Jean, Isabelle, Christine, Jean-René, Nicole, Nadia, Louise et Johanne ainsi que l'arrière grand-père de 84 petits-enfants et l'arrière-arrière-grand-père de 9 petits-enfants. Il était le frère de: feu Léticia Tremblay (feu Philippe Gagnon), feu Alfred (feu Marie-Anne Morin), feu Maria (feu André Gaudreault), feu Elizabeth (feu Gonzague Tremblay), feu Jean-Charles (feu Jeannine Coulombe), feu Marcel (feu Yvette Jean), feu Jean-Joseph (Eveline Lessard), feu Thèrese (feu Jean-Louis Lessard), feu Jeanne (feu Jacques Deschênes), Vivianne (Antoine Savard), Christiane (Renald Lebreton), feu Rémi (Suzanne Tremblay). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Boulay ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



REMERCIEMENTS

MAILLOUX (M. ROLAND)

Les membres de la famille de M. Roland Mailloux, soit son épouse Mme Marie-Rose Villeneuve; ses enfants: Brigitte, Réjean (Christine Noël), Yves (Denise Boudreault) et Richard (Chantale Giffard); ses petits-enfants: feu André, sa filleule Claudie (Pierre-Alain Chabot) et Jean-Michel Mailloux; Jennyfer (Marc-André Brunet) et Stevens Mailloux (Sophie Clouâtre) ainsi que Stéphanie Therrien et leur mère Diane Therrien; Marie-Claude, Joanie, Anne-Sophie Mailloux ainsi que leur mère Christine Sasseville; ses arrière-petits-enfants: Tristan Brunet; Rose Chabot; Camille Mailloux et Alyson Therrien; ses frères et soeurs: feu Patrick (feu Yvette Villeneuve), feu Jean-Paul (feu Rose-Annette Tremblay), Angélique (feu Léonidas Larouche), feu Noël (Yvette Simard), feu Anne-Marie (feu Camil Trottier), Gilberte (feu Jean-Marie Dupuis), Gilbert (Jeanne-d'Arc Cantin) et Marie-Blanche Mailloux (feu Edmour Girard); ses demi-frères et sa demi-soeur: feu Jean-Rock Mailloux (Antonine Lavoie), feu Gilles Mailloux (Ghislaine Simard), feu Clément Mailloux (Michelle Gaudreault), feu Isabelle Dumas (Noël Jean); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Villeneuve: feu Yvette (feu Patrick Mailloux), feu Albert (feu Marguerite Racette), René (feu Irène Guimond), feu Léo (feu Ghislaine Cloutier), feu Gaétan (Lorraine Therrien), Jacques (Camilla Lapointe) et Fernand (Marie-Paule Morin); ses neveux et nièces; son filleul Dr Pierre Mailloux, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Roland Mailloux, fils de feu M. Jean-Charles Mailloux et de feu Mme Marie-Blanche Girard, demeurant à Normandin, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MESSE ANNIVERSAIRE

MORIN (MME JEANNE-D'ARC DESBIENS)

Déjà un an!

Pour nous, c'est comme si tu avais quitté hier pour cette nouvelle vie. Ce repos tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés dans nos coeurs à jamais. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut tout comme tu le faisais si bien sur cette Terre.

La messe anniversaire de Mme Jeanne-d'Arc Desbiens, épouse de feu M. Julien Morin, sera célébrée

le dimanche 28 octobre 2018 à 9 h
à l'église Sainte-Thérèse
Arvida

Parents et amis sont invité à y assister.

Nault & Caron Maison funéraire

Direction funéraire:
Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

CURLING SENIOR

Les choses se précisent à Alma

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le tournoi provincial senior de curling s'est poursuivi, jeudi, au Club de curling Riverbend d'Alma, avec la présentation de plusieurs matchs. La journée a permis d'identifier les équipes s'étant qualifiées pour les rondes finales dans la classe participation.

En quarts de finale, l'équipe de Nelson Bernard affrontera celle de Raymond Dion, Dany Bergeron sera opposée à Alain Tremblay, François Duchesne a rendez-vous avec Claude Villeneuve et finalement, l'équipe de Réjean Savard se battra contre celle de Luc Simard.

Le tournoi s'est poursuivi dans la classe compétition avec une victoire de 5-4 pour la formation de Jacques Taillon (St-Félicien) contre l'équipe de Ghislain Hamel (Kénogami). Alain Brassard (Kénogami) et son équipe ont vaincu Paul Gagnon (Alma) 12-2, puis Marie-Josée Précourt (Kénogami) a eu le meilleur contre Raynald Hamel (Kénogami) par la marque de 7-5.

La journée de vendredi est marquée par l'entrée en scène des dix équipes de l'extérieur de la région dans la classe compétition.

Jeudi, c'était la cérémonie protocolaire pour souligner le lancement officiel du tournoi. Les principaux invités, dont le président d'honneur Maxime Tremblay, de la Caisse populaire d'Alma, ont procédé au traditionnel lancement de la pierre pour lancer les hostilités..

DÉPART DE MARTINEZ AU 3E MATCH

Cora n'a pas pris de décision

Associated Press

LOS ANGELES — Le gérant des Red Sox de Boston, Alex Cora, a mentionné qu'il n'avait pas pris de décision quant à un départ de J.D. Martinez lors du troisième affrontement de la Série mondiale.

Cora a toutefois affirmé jeudi que peu importe la formation qu'il utiliserait, le voltigeur de droite étoile Mookie Betts ne jouerait pas au deuxième but.

Martinez est le principal frappeur désigné des Red Sox. L'équipe a pris les devants 2-0 lors des deux premiers duels, au Fenway Park, mais comme la série se transporte du côté de la Nationale, au Dodger Stadium, ils n'auront pas le luxe de faire appel à un frappeur désigné.

Martinez s'est tourné la cheville à la suite d'un double au premier match. Il est resté dans la rencontre et mercredi, à l'occasion de la deuxième partie, il a réussi un simple de deux points clé qui a mené les Red Sox vers une victoire de 4-2.

Cora a déclaré que Martinez avait obtenu des traitements pour sa cheville endolorie, jeudi, lors de la journée de voyagement des deux formations. Le gérant a fait savoir que son frappeur désigné allait recevoir d'autres traitements vendredi et qu'une décision concernant sa présence dans la formation serait prise avant le match.

Martinez a dit qu'il envisageait de prendre part au troisième affrontement. Il a disputé 57 matchs comme voltigeur cette saison, tant au champ gauche qu'au champ droit.

Si Martinez se retrouve sur le terrain au champ, ça voudrait dire que quelqu'un entre Betts, le voltigeur de centre Jackie Bradley fils ou le voltigeur de gauche Andrew Benintendi perdrait son poste. Il y avait des spéculations qui laissaient croire que Betts pourrait jouer au deuxième coussin, où il a effectué 14 départs à sa saison recrue, en 2014.

Cora a démenti le tout, assurant que Betts n'allait pas occuper cette position.

UNE RECRUE CHEZ LES DODGERS

Du côté des Dodgers, ils avaient vu l'étoffe d'un futur as en Walker Buehler et ils espèrent qu'il pourra relever le défi dès le troisième match de la Série mondiale.

Clairement, les Dodgers ont confiance en leur recrue de 24 ans. Buehler a mené l'équipe vers une victoire contre les Rockies du Colorado lors du bris d'égalité de la section Ouest de la Nationale. Le droitier a aussi très bien lancé lors du septième affrontement de la série de championnat, contre les Brewers de Milwaukee.

Buehler aura maintenant la pression d'empêcher les Dodgers de se retrouver en retard 0-3.

« C'est un peu différent d'un septième match, mais en même temps, nous pourrions avoir le dos au mur », a-t-il affirmé.



Le gérant des Red Sox de Boston, Alex Cora, a rencontré la presse, jeudi, en prévision du troisième affrontement de la Série mondiale, vendredi, face aux Dodgers de Los Angeles. — PHOTO AP, JAE C. HONG

Depuis qu'il a commencé la saison dans le niveau AAA, Buehler a impressionné les Dodgers et il semble devenir l'héritier du triple gagnant du trophée Cy-Young Clayton Kershaw.

« Walker a un talent incroyable, a exprimé Kershaw après le match de bris d'égalité. Son niveau de compétition est très élevé et ses habiletés le sont tout autant. »

En 24 apparitions cette saison, Buehler montre un dossier de 8-5, une moyenne de points mérités de 2,62 et 151 retraits sur des prises. Il a notamment été très bon dans le dernier droit, affichant une moyenne de points mérités de 1,55 en 12 départs.

Il a été le lanceur le plus efficace des Dodgers en séries, même si ses statistiques ne le montrent peut-être pas. Il revendique un dossier de 0-1 et une moyenne de points mérités de 5,40 en deux départs.

Pour la première fois des séries, il obtiendra un départ à domicile. « On sait comment ça va se dérouler ici et je crois que la plupart de nos joueurs sont meilleurs à domicile », a-t-il analysé.

Les Red Sox répliqueront avec le droitier Rick Porcello, titulaire d'une fiche de 1-0 en deux départs au cours des présentes séries. Il a aussi effectué deux présences comme releveur et les Red Sox ont gagné lors de toutes ses apparitions.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	10	7	3	0	0	7	38	32	14	2-3-0-0	5-0-0-0	7-3-0-0	G-1
Boston	10	6	2	2	0	6	34	24	14	4-0-0-0	2-2-2-0	6-2-2-0	G-2
Tampa Bay	8	6	1	1	0	5	29	18	13	4-1-0-0	2-0-1-0	6-1-1-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	9	5	3	1	0	5	29	26	11	2-1-1-0	3-2-0-0	5-3-1-0	G-1
Pittsburgh	7	4	1	1	1	4	26	25	10	2-1-1-0	2-0-0-1	4-1-1-1	G-2
Washington	8	4	2	1	1	4	34	30	10	3-1-0-1	1-1-1-0	4-2-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**9**	**5**	**2**	**2**	**0**	**4**	**30**	**25**	**12**	**4-1-0-0**	**1-1-2-0**	**5-2-2-0**	**P-1**
Buffalo	10	6	4	0	0	6	26	28	12	3-2-0-0	3-2-0-0	6-4-0-0	G-3
Columbus	9	5	4	0	0	5	31	34	10	2-3-0-0	3-1-0-0	5-4-0-0	G-1
New Jersey	7	4	2	1	0	4	25	18	9	4-1-1-0	0-1-0-0	4-2-1-0	P-3
Ottawa	**8**	**4**	**3**	**1**	**0**	**4**	**29**	**29**	**9**	**3-2-1-0**	**1-1-0-0**	**4-3-1-0**	**P-1**
Philadelphie	10	4	6	0	0	3	31	40	8	2-3-0-0	2-3-0-0	4-6-0-0	P-2
N.Y. Islanders	8	3	4	1	0	3	22	23	7	1-1-1-0	2-3-0-0	3-4-1-0	P-2
Floride	8	2	3	1	2	1	26	32	7	0-2-1-0	2-1-0-2	2-3-1-2	G-1
N.Y. Rangers	9	3	5	1	0	2	24	30	7	3-3-0-0	0-2-1-0	3-5-1-0	G-1
Detroit	9	1	6	1	1	1	20	39	4	0-2-1-0	1-4-0-1	1-6-1-1	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	10	8	2	0	0	8	35	23	16	3-2-0-0	5-0-0-0	8-2-0-0	G-1
Colorado	10	6	2	1	1	6	33	21	14	2-1-1-0	4-1-0-1	6-2-1-1	P-1
Winnipeg	10	6	3	1	0	6	31	28	13	5-1-1-0	1-2-0-0	6-3-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	10	6	4	0	0	5	30	31	12	2-1-0-0	4-3-0-0	6-4-0-0	G-1
San Jose	9	5	3	1	0	5	31	25	11	2-1-0-0	3-2-1-0	5-3-1-0	G-3
Anaheim	10	5	4	0	1	4	25	25	11	2-1-0-1	3-3-0-0	5-4-0-1	P-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	9	5	2	1	1	5	26	25	12	4-0-1-1	1-2-0-0	5-2-1-1	G-4
Chicago	9	5	2	2	0	5	33	33	12	2-2-1-0	3-0-1-0	5-2-2-0	G-1
Calgary	9	5	4	0	0	5	32	27	10	2-1-0-0	3-3-0-0	5-4-0-0	P-1
Vegas	9	4	4	0	1	3	20	24	9	2-1-0-1	2-3-0-0	4-4-0-1	P-1
Dallas	8	4	4	0	0	4	23	23	8	4-2-0-0	0-2-0-0	4-4-0-0	G-1
Edmonton	7	3	3	1	0	3	18	25	7	1-1-1-0	2-2-0-0	3-3-1-0	P-2
St. Louis	9	2	4	3	0	2	29	36	7	1-3-1-0	1-1-2-0	2-4-3-0	P-2
Arizona	8	3	5	0	0	2	15	18	6	0-2-0-0	3-3-0-0	3-5-0-0	G-1
Los Angeles	10	2	7	1	0	2	18	36	5	1-2-1-0	1-5-0-0	2-7-1-0	P-6

LNH

Mercredi 24 octobre
Toronto 4 Winnipeg 2
Floride 3 N.Y. Islanders 2 (P)
Tampa Bay 1 Colorado 0
Vancouver 3 Vegas 2 (F)
Jeudi 25 octobre
Nashville 4 New Jersey 3 (P)
Philadelphie 0 Boston 3
Montréal 3 Buffalo 4
Columbus 7 St. Louis 4
Los Angeles 1 Minnesota 4
N.Y. Rangers à Chicago, 20h30.
Anaheim à Dallas, 20h30.
Pittsburgh à Calgary, 21h.
Washington à Edmonton, 21h.
Vancouver en Arizona, 22h.
Vendredi 26 octobre
Tampa Bay Vegas, 18h.
Winnipeg à Detroit, 19h30.
San Jose en Caroline, 19h30.
Ottawa au Colorado, 21h.
Samedi 27 octobre
Floride au New Jersey, 12h.
Islanders à Philadelphie, 13h.
Edmonton à Nashville, 15h.
Washington à Calgary, 16h.
Winnipeg à Toronto, 19h.
Buffalo à Columbus, 19h.
Montréal à Boston, 19h.
Colorado au Minnesota, 20h.
Chicago à St. Louis, 20h.
Tampa Bay en Arizona, 21h.
Pittsburgh à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 25 octobre.

	B	A	Pts
Matthews, Tor	10	6	16
Bergeron, Bos	7	9	16
Rantanen, Col	4	12	16
Pastrnak, Bos	10	5	15
Mackinnon, Col	8	7	15
Aho, Car	4	10	14
Rielly, Tor	4	10	14
Ovechkin, Was	8	5	13
Kane, Chi	8	5	13
Carlson, Was	5	8	13
Kuznetsov, Was	5	8	13
McDavid, Edm	5	8	13
Marner, Tor	4	9	13
Malkin, Pit	3	10	13
Marchand, Bos	2	11	13
Backstrom, Was	2	11	13
Landeskog, Col	8	4	12

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	6	5	1	0	0	23	16	10
Thet. Mines	5	3	1	1	0	16	7	7
R.-Du-Loup	5	3	2	0	0	21	22	6
Jonquière	6	3	3	0	0	22	23	6
St-Georges	5	2	3	0	0	19	19	4
Berlin	5	0	5	0	0	9	23	0

Vendredi 26 octobre
R.-Du-Loup à St-Georges, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Berlin à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 27 octobre
Thet. Mines à R.-du-Loup, 19h30
St-Georges à Jonquière, 19h30
Sorel-Tracy à Berlin, 19h30

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 25 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	9	4	6	10
Tatar	9	3	5	8
Petry	9	1	8	9
Byron	9	4	3	7
Drouin	9	3	4	7
Gallagher	9	5	1	6
Lehkonen	9	1	5	6
Armia	9	2	2	4
Danault	9	1	3	4
Kotkaniemi	9	0	4	4
Hudon	6	2	1	3
Reilly	9	1	2	3
Shaw	7	1	1	2
Peca	8	0	2	2
Ouellet	9	0	2	2
Niemi	3	0	1	1
Juulsen	9	0	1	1
Benn	9	0	0	0
Mete	7	0	0	0
Price	6	0	0	0
Deslauriers	3	0	0	0
Alzner	2	0	0	0
Scherbak	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	3	1	2	15	0	2,48	,906
Niemi	2	1	0	10	0	3,26	,898

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 25 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	8	3	7	10
Tierney	8	2	7	9
Duchene	8	1	7	8
Lajoie	8	4	3	7
Stone	8	4	3	7
Boedker	8	2	4	6
Smith	8	2	3	5
Demelo	8	1	4	5
Ryan	8	1	4	5
White	8	2	2	4
Dzingel	8	2	2	4
Wideman	8	2	0	2
Anderson	7	0	1	1
Jaros	4	0	1	1
Pyatt	8	0	0	0
Paajarvi	8	0	0	0
Formenton	5	0	0	0
Ceci	4	0	0	0
Harpur	3	0	0	0
McCormick	1	0	0	0
Condon	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	4	2	1	22	0	3,14	,915
Condon	0	1	0	5	0	5,00	,828

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	12	10	2	0	0	51	30	20
Thetford	14	8	4	0	2	48	42	18
Alma	12	5	7	0	0	42	44	10
St.Lawrence	13	3	7	2	1	37	51	9

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	14	8	4	2	0	54	50	18
Lionel-Groulx	12	7	5	0	0	53	49	14
Abitibi-Témis.	12	5	6	1	0	30	49	11
A.-Laurendeau	14	4	10	0	0	33	51	8

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	12	10	1	1	0	50	25	21
Lennoxville	14	9	3	1	1	57	40	20
Laflèche	12	5	6	1	0	40	46	11
Sorel-Tracy	15	4	8	2	1	47	65	11

Dimanche 21 octobre
Abitibi 5 Sainte-Foy 2
Alma 3 André-Laurendeau 0
St-Laurent 1 Lennoxville 6
Vendredi 26 octobre
Lennoxville à Laflèche, 19h15
A.-Laurendeau à St-Laurent, 19h30
Thetford à St-Hyacinthe, 19h30
Samedi 27 octobre
Ste-Foy à Lionel-Groulx, 12h30
St.Lawrence à Alma, 18h
Sorel-Tracy en Abitibi, 19h
Thetford à A.-Laurendeau, 19h40

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	14	13	1	0	0	71	37	26
Princeville	15	12	3	0	0	86	60	24
Granby	17	10	7	0	1	69	46	20
St-Jérôme	18	8	7	2	1	74	57	19
Côte du Sud	13	8	4	1	0	58	48	17
Montréal-Est	15	8	6	0	1	61	64	17
Lac St-Louis	17	8	9	0	0	44	58	16
Valleyfield	15	6	6	1	2	55	65	15
Longueuil	13	7	6	0	0	54	50	14
St.-Gabriel	15	7	8	0	0	58	74	14
Chambly	13	4	7	2	0	41	57	10
Montréal-Nord	14	3	9	1	1	41	66	8
Gatineau	15	3	10	2	0	48	78	8

Mercredi 24 octobre
Montréal-Est 1 St-Jérôme 10
Lac St-Louis 5 Mtl-Nord 4 (F)
Jeudi 25 octobre
Granby 1 Valleyfield 4
Vendredi 26 octobre
Chambly à Princeville, 19h.
Valleyfield à St.-Gabriel, 19h30.
Côte du Sud à Terrebonne, 19h30.
Gatineau à Longueuil, 19h30.
Montréal-Est à Granby, 19h45.
Samedi 27 octobre
Terrebonne à Princeville, 20h.
Chambly à Lac St-Louis, 20h15.
Dimanche 28 octobre
Longueuil à Lac St-Louis, 13h30.
Mtl-Nord à Côte du Sud, 14h.
St.-Gabriel à Chambly, 16h.
Gatineau à Montréal-Est, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	14	10	3	0	1	60	45	21
Chicoutimi	13	7	3	1	2	45	34	17
Rimouski	15	8	6	1	0	67	43	17
Québec	14	6	6	1	1	46	50	14

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	14	11	3	0	0	63	38	22
B.-Boisbriand	13	7	5	1	0	44	36	15
Gatineau	14	6	6	1	1	43	44	14
Val-d'Or	14	3	9	2	0	35	62	8

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	14	11	3	0	0	58	38	22
Moncton	14	9	3	2	0	61	42	20
Charlottetown	14	8	5	1	0	50	47	17
Cap-Breton	14	7	6	0	1	56	49	15
St-Jean	14	2	9	2	1	30	76	7
A.-Bathurst	13	3	10	0	0	31	59	6

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	14	9	4	1	0	58	41	19
Sherbrooke	14	7	6	1	0	49	45	15
Victoriaville	13	6	6	0	1	36	45	13
Shawinigan	13	4	9	0	0	37	75	8

Jeudi 25 octobre
Saint-Jean 2 Moncton 5
Vendredi 26 octobre
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Halifax au Cap-Breton, 18h.
St-Jean à Charlottetown, 18h30.
Québec à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à R.-Noranda, 19h30.
B.-Boisbriand à Gat., 19h30.
Sherb. à Drummondville, 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30.
Samedi 27 octobre
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
Cap-Breton à Halifax, 18h.
Dimanche 28 octobre
Charlottetown à Saint-Jean, 13h.
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
Rimouski à Québec, 15h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 15h.
Drum. à Sherbrooke, 15h.
R.-Noranda à Val-d'Or, 16h.
Shawinigan à Victoriaville, 16h.

UNIVERSITAIRE

LIGUE DE L'ONTARIO

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	4	4	0	0	0	16	7	8
Queen's	5	4	1	0	0	13	9	8
McGill	6	3	2	1	0	25	18	7
UOIT	6	3	2	1	0	21	19	7
Concordia	5	3	2	0	0	17	15	6
UQTR	5	3	2	0	0	15	14	6
Carleton	5	2	1	0	2	18	17	6
Nipissing	4	2	2	0	0	18	15	4
RMC	6	2	4	0	0	10	23	4
Laurentienne	4	1	3	0	0	9	16	2

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	5	4	1	0	0	16	12	8
Ryerson	5	4	1	0	0	28	15	8
York	5	3	1	1	0	19	15	7
Windsor	5	3	2	0	0	18	15	6
Guelph	5	2	1	0	2	20	13	6
Toronto	5	2	2	0	1	12	16	5
Lakehead	4	2	2	0	0	12	19	4
Western	5	2	3	0	0	13	18	4
Waterloo	6	1	3	1	1	14	29	4
Laurier	5	0	5	0	0	13	22	0

Vendredi 26 octobre
RMC à Lakehead, 19h
Laurentienne à York, 19h
Concordia à Western, 19h
Queen's à Waterloo, 19h
McGill à Toronto, 19h
Nipissing à Laurier, 19h
UQTR à Ryerson, 19h15
Ottawa à Brock, 19h15
UOIT à Windsor, 19h30
Carleton à Guelph, 19h30
Samedi 27 octobre
McGill à Western, 16h
UQTR à Ryerson, 16h15
RMC à Lakehead, 19h
Laurentienne à York, 19h
Nipissing à Waterloo, 19h
Concordia à Toronto, 19h
Queen's à Laurier, 19h07
Carleton à Brock, 19h15
UOIT à Windsor, 19h30
Ottawa à Guelph, 19h30

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	4	3	0	1	0	22	18	7
Cap-Madeleine	5	3	1	1	0	20	17	7
La Tuque	3	3	0	0	0	17	6	6
Nicolet	4	2	1	1	0	18	18	5
Louiseville	3	2	1	0	0	18	12	4
Joliette	4	2	2	0	0	18	18	4
Bécancour	3	1	1	1	0	11	16	3
Plessisville	4	1	2	1	0	17	20	3
Waterloo	4	1	2	0	1	16	22	3
Donnacona	4	1	3	0	0	13	23	2

Vendredi 26 octobre
Donnacona à Windsor, 20h30
Nicolet à Louiseville, 20h30
La Tuque à Bécancour, 20h30
Samedi 27 octobre
La Tuque à Plessisville, 20h
Windsor à Joliette, 20h30
Bécancour à Nicolet, 21h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	7	6	1	0	0	25	14	12
Springfield	6	4	0	0	2	28	16	10
Lehigh Valley	7	4	2	0	1	31	29	9
Hartford	9	4	4	1	0	26	29	9
Scranton	6	4	2	0	0	18	14	8
Bridgeport	7	3	3	1	0	20	25	7
Providence	7	2	4	1	0	22	26	5
Hershey	8	2	5	0	1	15	23	5

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	8	5	2	1	0	31	28	11
Cleveland	8	5	3	0	0	25	22	10
Binghamton	8	4	4	0	0	19	27	8
Utica	9	4	5	0	0	29	33	8
Laval	8	3	4	0	0	16	18	7
Belleville	7	3	4	0	0	21	18	6
Toronto	8	2	4	0	1	28	33	6
Syracuse	5	2	3	0	0	14	16	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	8	5	2	0	0	24	18	11
Chicago	7	4	2	0	0	27	17	9
Rockford	7	4	2	1	0	23	21	9
Texas	7	3	2	1	1	22	22	8
Iowa	5	3	2	0	0	21	13	6
G. Rapids	6	3	3	0	0	16	20	6
Manitoba	6	3	3	0	0	16	23	6
San Antonio	8	1	7	0	0	13	25	2

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	7	4	1	0	1	22	13	10
Colorado	6	4	1	1	0	19	15	9
Tucson	6	4	1	0	0	18	15	9
San Diego	5	3	2	0	0	21	20	6
Ontario	7	2	3	1	1	23	32	6
Stockton	6	2	3	1	0	19	29	5
Bakersfield	5	2	3	0	0	17	15	4

Mercredi 24 octobre
Cleveland 2 Chicago 6
Charlotte 3 Utica 1
Lehigh Valley 7 Hartford 3
Binghamton 3 Belleville 1
San Antonio 0 Rockford 4
Vendredi 26 octobre
G. Rapids à Belleville, 19h.
Syracuse à Toronto, 19h.
Charlotte à Binghamton, 19h05.
Hershey à Scranton, 19h05.
Utica à Rochester, 19h05.
Cleveland à Milwaukee, 20h.
Colorado à Iowa, 20h.
Chicago au Texas, 20h.
San Jose à San Antonio, 20h30.
Stockton à San Diego, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
Samedi 27 octobre
G. Rapids à Belleville, 19h.
Cleveland à Rockford, 19h.
Charlotte à Syracuse, 19h.
W./B. Scranton à Hershey, 19h.
Manitoba à Milwaukee, 19h.
LValley à Binghamton, 19h05.
Providence à Springfield, 19h05.
Laval à Rochester, 19h05.
Bridgeport à Hartford, 19h30.
Colorado à Iowa, 20h.
San Jose au Texas, 20h.
Tucson à San Diego, 22h.
Stockton à Bakersfield, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	16	16	0	0	0	99	28	45
T.-Rivières	15	10	3	2	0	60	35	31
St-François	15	11	4	0	0	60	42	30
Jonquière	16	7	6	1	2	46	48	22
N.-Dame	14	1	12	0	1	25	82	4

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	16	13	1	1	1	86	36	41
C.C.-LeMoy.	15	7	6	1	1	50	55	22
Lac-St-Louis	17	7	9	0	1	57	61	21
Châteauguay	14	5	7	2	0	41	56	15
St-Hyacinthe	17	5	11	1	0	41	62	13

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	14	11	1	2	0	49	28	33
L.-Montréal	16	8	6	0	2	47	44	26
St-Eustache	15	6	8	1	0	36	65	17
C.E.-Blondin	14	5	8	1	0	45	51	15
Amos	16	3	11	2	0	34	83	10

Mercredi 24 octobre
Magog 1 T.-Rivières 4
Châteauguay 7 L.-St-Louis 5
Vendredi 26 octobre
C.E.-Blondin à N.-Dame, 19h.
L.-Montréal à St-Eustache, 19h15.
Amos à Gatineau, 19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Magog au C.C.-LeMoy., 19h30.
Samedi 27 octobre
Amos à Gatineau, 13h.
C.C.-LeMoy. à Châteauguay, 13h30.
C.E.-Blondin à Lévis, 14h.
St-François à Jonquière, 14h.
Dimanche 28 octobre
St-François à T.-Rivières, 13h.
L.-St-Louis à Chât., 13h35.
St-Hyac. à St-Eustache, 13h45.
N.-Dame à Jonquière, 14h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	16	9	7	0	410	398	18
Hamilton	16	8	8	0	472	396	16
Toronto	16	4	12	0	350	496	8
Montréal	16	3	13	0	275	474	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Calgary	16	12	4	0	475	325	24
Saskatchewan	17	11	6	0	415	428	22
x-Winnipeg	16	9	7	0	497	365	18
x-C.-B.	16	9	7	0	398	412	18
Edmonton	17	8	9	0	449	447	16

Vendredi 26 octobre
Calgary à Winnipeg, 20h30.
Samedi 27 octobre
Ottawa à Hamilton, 16h.
C.-B. à Saskatchewan, 19h.
Dimanche 28 octobre
Toronto à Montréal, 13h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	5	2	0	,714	214	179
Miami	4	3	0	,571	151	177
N.Y. Jets	3	4	0	,429	182	176
Buffalo	2	5	0	,286	81	175

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	3	2	1	,583	171	154
Cincinnati	4	3	0	,571	184	203
Baltimore	4	3	0	,571	176	101
Cleveland	2	4	1	,357	151	177

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	4	3	0	,571	155	144
Tennessee	3	4	0	,429	106	127
Jacksonville	3	4	0	,429	116	146
Indianapolis	2	5	0	,286	189	185

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	6	1	0	,857	260	182
L.A. Chargers	5	2	0	,714	195	163
Denver	3	4	0	,429	165	164
Oakland	1	5	0	,167	110	176

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	4	2	0	,667	126	121
Philadelphie	3	4	0	,429	154	138
Dallas	3	4	0	,429	140	123
N.Y. Giants	1	6	0	,143	137	185

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	4	2	1	,643	177	165
Green Bay	3	2	1	,583	148	144
Detroit	3	3	0	,500	157	158
Chicago	3	3	0	,500	170	134

SECTION SUD

| | G | P | N

Manziel sûr d'être aimé par son équipe

Le reportage qui prétend le contraire n'est que « de la bouillie pour les chats »

MIGUEL BUJOLD
La Presse

MONTRÉAL — Est-ce que Johnny Manziel fait l'unanimité dans le vestiaire des Alouettes ? Probablement pas. Mais contrairement à ce qu'a avancé un média montréalais mercredi, le quart-arrière n'est pas détesté dans l'équipe.

Le quart-arrière recrue des Alouettes ne s'est pas fait prier pour commenter le sujet, jeudi. « Je suis arrivé au stade ce matin, et quelques joueurs sont venus me voir, m'ont serré la main en me regardant droit dans les yeux et m'ont dit qu'ils tenaient à ce que je sache qu'ils ne me détestaient pas », a raconté Manziel.

« Je ne lis pas beaucoup d'articles, mais ma femme est venue me voir et m'a demandé ce qui se passait au travail. Elle m'a demandé si je faisais des bêtises. Je pense que les gens ne comprennent pas que j'investis beaucoup de temps [dans l'équipe] et que de voir un reportage — cette bouillie pour les chats, car c'est ce que c'est — comme celui-là affecte ma vie, de même que la façon dont les gens me voient. »

Que ce soit à l'Université Texas A&M ou avec les Browns de Cleveland, Manziel a rarement été critiqué par ses coéquipiers, même lorsqu'il connaissait des déboires à l'extérieur du terrain. Au contraire, ceux qui ont joué avec lui parlaient plutôt d'un bon coéquipier.

AMIS POUR LA VIE

« C'est blessant d'entendre des choses qui, j'en suis convaincu, sont fausses. Mes coéquipiers m'ont toujours tenu à cœur, que ce soit ici, à Texas A&M ou à Cleveland. Je parle à plusieurs de mes anciens coéquipiers toutes les semaines, que ce soit à Josh Gordon [Patriots de la Nouvelle-Angleterre], à Mike Evans [Buccaneers de Tampa Bay] ou à Jake Matthews [Falcons d'Atlanta]. Ces gars-là resteront mes amis pour le reste de ma vie. »

« Je me présente au boulot chaque matin et je traite mes coéquipiers avec respect. Il n'y a pas un seul joueur dans ce vestiaire que je ne considère pas comme un ami. Alors, demandez aux joueurs ce qu'ils en pensent. J'ai de très bons amis dans cette équipe, que j'estime beaucoup, et avec lesquels j'aurai une amitié pour la vie. »

L'un des doyens et des meneurs du club, John Bowman, a donné raison à Manziel. « Ce qui a été dit ne pourrait être plus loin de la vérité. Si quelqu'un ne l'aime pas dans l'équipe, il devrait le dire ouvertement plutôt que de se cacher derrière l'anonymat. Soyez un homme et assumez-vous », a commenté l'ailier défensif.

UN JOUEUR ÉMOTIF

Manziel est un joueur émotif, qui ne prend pas toujours les bonnes décisions. Accorde-t-il un peu trop d'importance à son propre succès ? Peut-être. Certains de ses coéquipiers sont d'ailleurs sûrement agacés du fait qu'il reçoit beaucoup d'attention pour un joueur qui a encore si peu fait ses preuves dans les rangs professionnels.

« S'il y a des gens qui ne m'aiment pas dans l'équipe, ils ne sont pas venus me le dire en pleine face. Et ce serait étrange que ce soit le cas, car je parle à presque tous les joueurs de l'équipe durant la semaine. Alors, les personnes qui propagent des choses négatives, peu importe qui elles sont, sont dans l'erreur. »

« C'est très malheureux qu'on puisse lancer des choses comme celles-là et qu'elles obtiennent de l'attention. J'aime mes coéquipiers, j'aime jouer à Montréal et j'espère que c'est réciproque. Et si ça ne l'est pas, ce serait bien de pouvoir s'en parler tête à tête. » **AVEC LA PRESSE CANADIENNE**



Ceux qui ont joué avec Johnny Manziel, que ce soit à l'Université Texas A & M ou avec les Browns de Cleveland, en parlaient plutôt comme d'un bon coéquipier. Contrairement à ce qu'a avancé un média montréalais mercredi, le quart-arrière n'est pas détesté au sein des Alouettes. — PHOTO PC, COLE BURSTON

Sherman reste

Malgré la saison difficile des Alouettes, Mike Sherman n'a jamais eu l'intention de quitter Montréal. Sur les ondes du 98,5 FM, le secondeur Henoc Muamba a indiqué mercredi que l'entraîneur-chef avait annoncé à ses troupes qu'il allait revenir en 2019. Jeudi, Sherman s'est montré surpris que cela fasse les manchettes. « Je n'ai jamais douté que je serais de retour l'an prochain. Vous en faites un plus gros plat que ça ne l'est réellement. Il n'y a pas eu de grande rencontre avec la haute direction. Je n'ai pas appelé ma femme pour lui dire que nous allions passer les 10 prochaines années à Montréal ! »

À sa première saison dans la Ligue canadienne de football, Sherman n'a pu faire mieux que de mener ses troupes à une fiche de 3-13 jusqu'ici. A-t-il éprouvé du plaisir malgré tout ? « Les victoires, évidemment, ne sont pas au rendez-vous comme je le voudrais. Mais ce *job* est plus que les victoires et les défaites pour moi. C'est de bâtir quelque chose, de créer une ambiance où les relations interpersonnelles sont très importantes. Il y a plusieurs aspects de mon travail dont vous n'êtes pas témoins. »
PRESSE CANADIENNE



Les Couguars de Chicoutimi seront à La Pocatière samedi après-midi. Une victoire leur assurerait une place en séries d'après-saison. —ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

FOOTBALL COLLÉGIAL

Un match sans lendemain pour les Couguars

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Le dernier week-end de football collégial va donner lieu à une confrontation sans lendemain pour les Couguars de Chicoutimi. Ils doivent absolument gagner leur match à La Pocatière, samedi, pour accéder aux séries éliminatoires de la division 3.

« C'est un match crucial pour nous, pour espérer faire les éliminatoires. Si on gagne et qu'Alma perd contre Jonquière, ça nous donne le 3e rang. En cas de victoire des Jeannois, on tombe 4e. Peu importe contre qui on tombe ensuite, ce qu'on veut, c'est de rentrer en séries, après ça tout est possible », assure l'entraîneur-chef Nicolas Menachi.

Ce dernier ne fera toutefois pas le voyage puisqu'il est sous le coup d'une suspension après avoir été expulsé lors du dernier match de l'équipe contre les Gaillards, à Jonquière. Advenant une victoire de son équipe samedi, il sera de retour derrière le banc pour amorcer les séries de fin de saison.

Les coordonnateurs offensifs et défensifs des Couguars (Quentin Schiano et Youssi Pierre) prendront les commandes du huitième et dernier duel de la saison. Plus tôt cette année, Chicoutimi (3-4) avait pris la mesure des Gaulois de La Pocatière(3-4) par la marque de 37-15 à domicile. Le match de samedi commence à midi sur le terrain des représentants du Bas-Saint-Laurent.

GAILLARDS C. JEANNOIS

Les Gaillards de Jonquière tenteront de conserver leur fiche immaculée (7-0) contre les Jeannois, samedi après-midi, à Alma. Assurés de terminer au premier rang de la division 3, les Jonquiérois ont inscrit plus de 400 points au tableau lors des sept premiers matchs de l'année et comptent poursuivre leur travail afin de bien entamer l'après-saison.

« On veut garder notre fiche intacte et se présenter à Alma pour la victoire. On a une excellente attaque. Le match où on a marqué le moins de points, on en a marqué 48. Offensivement, on a marqué beaucoup de points et défensivement, on s'est toujours bien levé quand c'était le temps », dit l'entraîneur-chef des Gaillards, visiblement confiant envers ses joueurs.

ALMA PRIVÉS DE CORDERO

La tâche s'annonce ardue pour les Jeannois, qui seront privés pour la première fois de la saison des services de leur quart-arrière partant Jean-Philippe Cordero, blessé pour le reste de la saison. C'est le quart substitut Olivier Dugas qui prendra la relève.

« On veut compétitionner contre Jonquière, c'est ce qu'on a voulu faire toute l'année et [Olivier Dugas] est notre homme de confiance samedi », assure l'entraîneur-chef d'Alma, Jean-Philip Caron.

LES SAGUENÉENS FACE AU DRAKKAR

Une fin de semaine baromètre



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

C'est en se mesurant aux meilleurs qu'on s'améliore, dit un dicton ancien. Les Saguenéens mettront en pratique cette philosophie, en fin de semaine, avec une série aller-retour contre le Drakkar de Baie-Comeau, troisième au classement général de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Les deux équipes s'affrontent une première fois vendredi soir, sur la glace du Centre Georges-Vézina, avant de remettre ça samedi, sur la Côte-Nord.

Lors du premier week-end de la saison, les Nord-Côtiers avaient balayé la série entre les deux équipes. Depuis ce temps, les Sags ont subi une seule défaite en temps réglementaire et trois autres en temps supplémentaire.

« On veut se comparer avec les meilleurs et le Drakkar en fait partie, a annoncé l'entraîneur-chef des Saguenéens, Yanick Jean. Ils ont une équipe impressionnante à voir jouer et ils sont très bons offensivement. De notre côté, on sait ce qu'on a à faire et il faut bien l'appliquer. Ce sont des bons défis pour nous. Jouer 10 fois contre Baie-Comeau et six fois contre Rimouski, faire face à de l'adversité aussi souvent que ça, je suis convaincu que ça va aider notre équipe à s'améliorer. »

Les 16 affrontements contre le Drakkar et l'Océanic représentent le quart du calendrier régulier. Les deux clubs postés sur chacune des rives du fleuve Saint-Laurent sont pressentis pour faire partie des puissances de la LHJMQ cette saison. Le défi sera donc effectivement de taille lorsque les Bleus auront rendez avec ces deux rivaux de section.

Les Saguenéens ont perdu 3-1 et 6-4 contre le Drakkar lors des deux premiers matchs de la saison régulière, les 21 et 22 septembre.

Les attaquants Zachary Lavigne et Vladislav Kotkov, ainsi que le défenseur Jérémy Groleau étaient absents. Un mois plus tard, Yanick Jean estime que bien des choses ont changé.

« C'est loin et il nous manquait des joueurs, a relativisé Jean. Je ne me base pas sur les premiers matchs de l'année, mais je peux quand même me baser sur leur rendement global depuis le début de la saison. »



Les joueurs du Drakkar se sont entraînés sur la glace du Centre Georges-Vézina, jeudi après-midi, en vue de leur affrontement face aux Saguenéens, vendredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

NOUVELLES COMBINAISONS

Tout comme dans la dernière portion du match de dimanche contre les Huskies de Rouyn-Noranda, Yanick Jean a testé de nouvelles combinaisons offensives à l'entraînement. Théo Rochette pivotait un trio complété par Félix-Antoine Marcotty et Justin Ducharme, Samuel Houde jouait en compagnie de Vladislav Kotkov et Jesse Sutton, puis Jérémy Fortin, Zachary Lavigne et Tristan Pelletier composait l'autre des trois premières unités.

« On avait une stabilité lors des 12 premiers matchs et on a vu certaines choses, a rappelé le coach en chef des Bleus. C'était juste le temps de brasser la sauce un peu avant qu'elle prenne au fond. Il est encore tôt dans la saison, on va continuer de tenter des expériences. »

C'est Alexis Shank qui aura la mission d'affronter le Drakkar, vendredi soir. En raison des joueurs blessés, Xavier Labrecque a de nouveau été rappelé pour les matchs de la fin de semaine.

SUR LA ROUTE VENDREDI, À DOMICILE SAMEDI

Les Marquis y vont pour quatre de suite

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Marquis ont une séquence à poursuivre, vendredi soir, à Sorel-Tracy. Les Jonquiérois vont tenter d'ajouter une quatrième victoire de suite, mais le défi s'annonce imposant face aux détenteurs du premier rang dans la Ligue nord-américaine, les Éperviers de Sorel-Tracy.

Après trois défaites pour amorcer la saison, les troupiers de Benoît Gratton ont enchaîné avec des gains de 5-4, 6-3 et 6-2, acquis respectivement contre Saint-Georges, Rivière-du-Loup et Berlin, l'équipe d'expansion basée au New Hampshire.

Les choses se placent pour les Marquis, mais Gratton a surtout noté un meilleur niveau de compétitivité lors des dernières parties. « C'est sûr qu'il reste du travail à faire, mais je vois des améliorations à chaque match, a observé l'entraîneur-chef. On voit qu'il y a beaucoup de parité dans la ligue et je ne pense pas qu'on va pouvoir tomber dans la facilité cette saison. »

Pour ce qui est de la joute à Sorel-Tracy, Gratton est conscient que les Éperviers ont tout ce qu'il faut pour défendre leur titre de champions des séries éliminatoires acquis la saison dernière.

« Ils ont presque la même équipe que l'an dernier donc ça va être l'équipe à battre, a-t-il indiqué. C'est une équipe assez complète, avec trois bonnes lignes à l'attaque, une solide défensive et de bons gardiens de but. On ne va pas pouvoir prendre de demi-mesures. »

Le match de vendredi mettra en vedette les deux meilleures attaques de la LNAH. Les Marquis n'entendent toutefois pas offrir un festival de buts aux partisans sorelois.

« En étant sur la route, on n'a pas de spectacle à donner et on s'en va à Sorel pour aller chercher les deux points, a annoncé Gratton. Peu importe la manière qu'on va prendre, c'est l'objectif. On veut jouer offensif, mais on ne veut pas embarquer dans un match ouvert. »

DU RENFORT À L'ATTAQUE

Cédrick Desjardins sera devant les buts des Marquis, vendredi. James Desmarais sera en uniforme à Sorel-Tracy, mais il sera absent, samedi, à Jonquière, pour la visite du Cool FM de Saint-Georges. Un petit nouveau s'ajoutera à l'alignement vendredi, en la personne de Yann Joseph.

L'expérimenté joueur de centre de 37 ans a disputé 458 matchs dans la Ligue nord-américaine. Sa dernière saison remonte à 2016-2017. Ses disponibilités sont limitées, mais les Marquis aimeraient qu'il joue au moins cinq matchs, afin de le rendre éligible pour les séries éliminatoires.

« On ne veut pas se faire prendre comme l'an passé avec les blessures, a rappelé Gratton. En pouvant compter sur des joueurs de qualité sur notre liste, ça nous donne une chance. Idéalement, on aimerait que Joseph soit avec nous lorsque James Desmarais n'est pas disponible. »

Le Drakkar garde le cap

Fort d'une séquence de sept victoires et un seul revers en tirs de barrage pour amorcer la saison, le Drakkar a légèrement ralenti au cours des six derniers matchs avec une fiche de ,500. Malgré tout, la troupe de Martin Bernard démontre qu'elle fait partie des menaces du circuit Courteau.

Il faut également mettre en contexte que le Drakkar a perdu contre Drummondville, Rimouski et Rouyn-Noranda, trois des meilleures équipes de la ligue. Seul le match face aux Voltigeurs est à oublier, dans une défaite de 7-1.

« On a un bon groupe de joueurs et les gars répondent bien, a soutenu Martin Bernard, rencontré à la suite de l'entraînement du Drakkar au Centre Georges-Vézina. Malgré les résultats contre Rimouski et Rouyn-Noranda, on a connu de bonnes performances. Il faut regarder comme on joue au lieu de mettre l'accent sur le résultat. Ce qu'on veut, c'est s'améliorer tous les jours et être meilleurs aujourd'hui qu'hier. »

Pour la partie contre les Sags, le chef d'orchestre du Drakkar s'attend à un match âprement disputé face à une équipe « toujours bien préparée ». Le facteur de la patinoire aux dimensions olympiques est également à considérer.

« C'est toujours une adaptation, on ne se fera pas de cachette, a prévenu Martin Bernard. Yanick joue 34 matchs avec son équipe sur la glace olympique, donc il sait comment l'utiliser et il sait dans quelles zones aller et ne pas aller. C'est complètement différent d'une glace standard. Sans en faire un plat et tout chambarder de A à Z, c'est un facteur. »

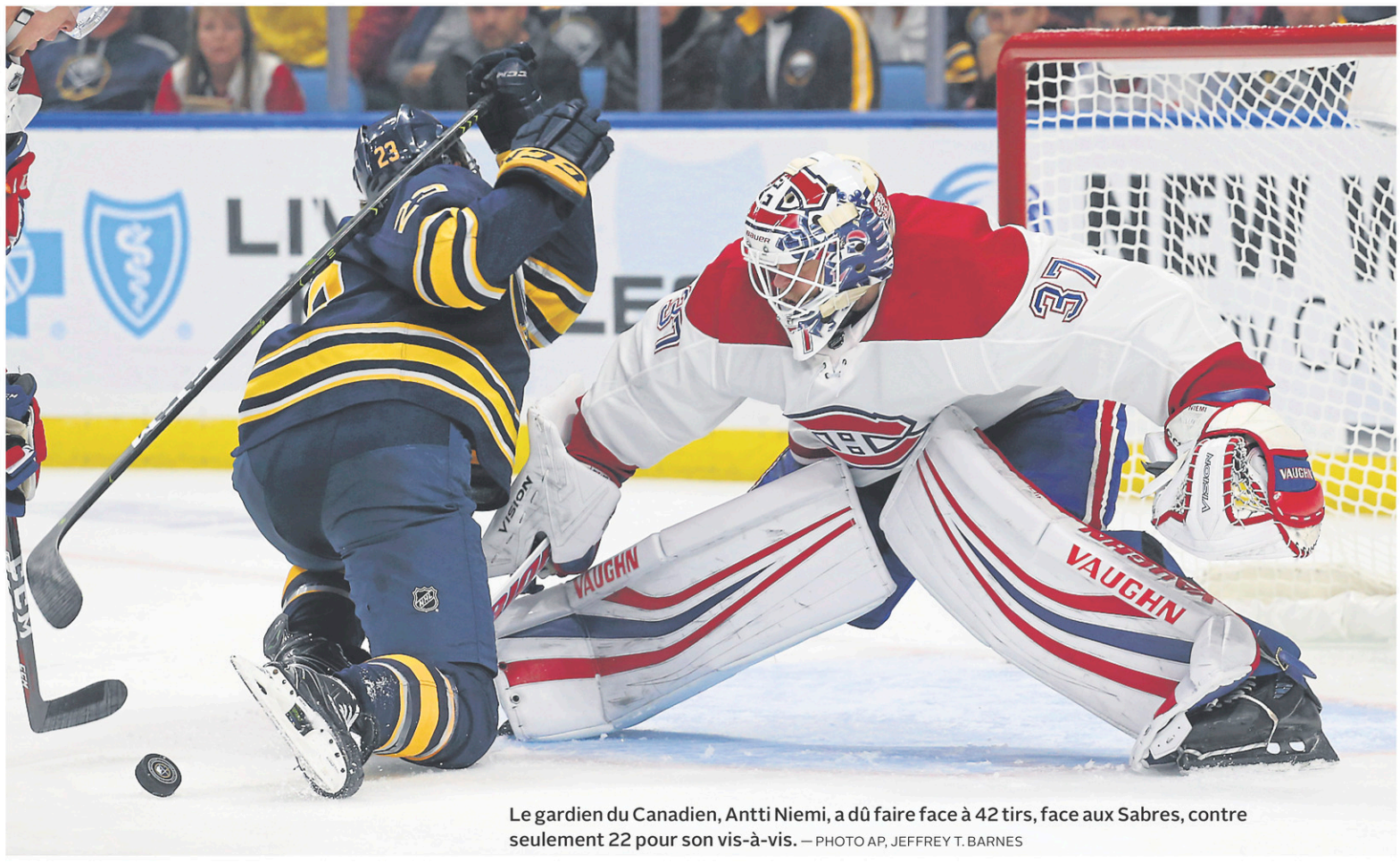
JONATHAN HUDON

LE TRICOLORE BATTU 4-3 PAR LES SABRES

Pominville fait mal au Canadien

Presse canadienne

BUFFALO, N.Y. — Les Sabres de Buffalo n'ont pris l'avance qu'une seule fois jeudi soir, mais si tardivement que le Canadien de Montréal a manqué de temps.



Le gardien du Canadien, Antti Niemi, a dû faire face à 42 tirs, face aux Sabres, contre seulement 22 pour son vis-à-vis. — PHOTO AP, JEFFREY T. BARNES

Kyle Okposo a marqué son deuxième but de la saison alors qu'il ne restait que 61 secondes au temps réglementaire et les Sabres ont mérité une victoire de 4-3 face au Canadien au KeyBank Center.

Même s'ils ont tiré de l'arrière toute la soirée, les Sabres ont été beaucoup plus incisifs que le Canadien et ça s'est reflété au chapitre des tirs au but. Les hommes de Phil Housley ont amassé 42 tirs vers Antti Niemi, soit presque le double des 22 tirs du Tricolore vers Carter Hutton.

L'entraîneur-chef Claude Julien a d'ailleurs reconnu que les rivaux du Canadien avaient été supérieurs.

« On aurait voulu sortir d'ici avec au moins des points. J'ai trouvé qu'ils ont été beaucoup mieux que nous ce soir. Ils ont gagné la majorité des batailles le long des rampes, ils ont été les premiers sur la rondelle plus souvent que nous. En bout de ligne, c'était un match de détermination qu'ils ont gagné. C'est sûr qu'une défaite comme celle-là fait mal, surtout dans la dernière minute. On doit rebondir et être meilleur dans le prochain match. »

Okposo a couronné une remontée de deux buts en troisième période, pendant une pénalité mineure à Joel Armia.

Posté à la ligne bleue, Okposo a reçu une passe du défenseur Rasmus Dahlin et a décoché un tir des poignets qui s'est faufilé à la droite de Niemi, qui était ennuyé par la présence de Jason Pominville.

La punition imposée à Armia a semblé déranger Julien.

« C'est peut-être une pénalité difficile à digérer. Je ne dis pas que ce n'est pas une pénalité, mais ce n'est pas une grosse pénalité. Et dans un match comme ça, j'aurais peut-être aimé une meilleure décision. Ça reste quand même qu'ils ont été meilleurs que nous. C'est aussi simple que ça », a répété Julien.

Pominville a été l'un des artisans de la victoire des Sabres en inscrivant deux buts en deuxième période, ses troisième et quatrième de la saison, dont un lors d'une autre supériorité numérique. Pour Pominville, il s'agissait d'un troisième doublé en carrière face au Canadien.

Le deuxième but de Pominville a fait l'objet d'une contestation vidéo pour obstruction à l'endroit du gardien. Elle a été rejetée après que les juges vidéo eurent statué que Jeff Petry avait bousculé Pominville dans son gardien quelques secondes avant le but.

En perdant sa contestation, le Canadien a aussi perdu son seul temps d'arrêt, qu'il aurait pu utiliser en fin de troisième.

« Si on n'essaie de contester, on risque de le regretter, a expliqué Julien. On savait que Petry avait donné une poussée à Pominville, mais est-ce que Pominville a fait un effort pour éviter (Niemi) ? »

L'autre vedette des Sabres aura été Jeff Skinner, qui a contribué aux deux buts de Pominville en plus de participer à celui d'Okposo.

Sam Reinhart, avec son premier de la saison, avait permis aux Sabres d'égaler le score à 3-3 au milieu de la troisième période.

Cette deuxième défaite du Canadien en temps réglementaire cette saison a relégué au second plan de solides performances de Max Domi, auteur de deux des trois buts des siens et de Niemi.

« Il a été excellent, a analysé Julien au sujet de son gardien. Il nous a gardés dans le match. Il a fait des arrêts importants quand on en avait besoin. Il y avait beaucoup de mouvement devant lui et il est venu à bout de trouver les rondelles et de les arrêter. Il a fait son travail, sans aucun doute.

Quant à Domi, il a ouvert la marque dès la deuxième minute du match avant de redonner une avance d'un but au Tricolore à 6:34 de la troisième période.

Entre les deux, en deuxième période, Armia a marqué son deuxième de la saison — son premier depuis le 6 octobre à Pittsburgh — avec l'aide de Jesperi Kotkaniemi et de Xavier Ouellet.

EN BREF

Alzner de nouveau laissé de côté

Est-ce que Karl Alzner a encore un avenir avec le Canadien ? Il faut bien admettre que la question se pose, puisque le défenseur de 30 ans s'est de nouveau retrouvé en congé forcé hier soir à Buffalo, pendant que ses coéquipiers livraient bataille aux Sabres. Pour Alzner, il s'agissait du sixième congé forcé depuis le début du calendrier. Interrogé au sujet de ce défenseur jeudi matin, Claude Julien a entre autres fait savoir que « tant et aussi longtemps qu'il est avec [l'équipe], c'est sûr qu'il fait partie des plans », ce qui n'est probablement pas le plus gros vote de confiance de l'histoire de l'Humanité. Avec tout ça, Alzner n'a pris part qu'à deux rencontres jusqu'ici, et il faut se demander si cette situation peut durer encore longtemps, surtout pour un joueur dont le lourd contrat compte pour 4,6 millions de dollars sur la masse salariale de l'équipe. En plus d'Alzner, Charles Hudon et Nikita Scherbak ont aussi été laissés de côté. Scherbak n'a toujours pas pris part à un seul match cette saison.

Encore Shaw...

Naguère, quand il enfilait le maillot bleu, blanc et rouge, on disait de Ryan White qu'il était incapable de savoir où se trouvait la limite entre discipline et indiscipline. Est-ce qu'Andrew Shaw est affligé de ce même mal ? Ici aussi, la question se pose, puisque l'attaquant au numéro 65 a une fois de plus écopé d'une coûteuse et mauvaise punition, qui a mené dans ce cas-ci au but égalisateur des Sabres, le deuxième du match de Jason Pominville, en fin de deuxième période. Dans le cas de Shaw, ça donne maintenant trois pénalités mineures à ses deux derniers matchs, dont aucune n'était vraiment nécessaire. Claude Julien a toutefois tenu à dire hier soir que les deux pénalités du match précédent, celui de mardi soir au Centre Bell contre Calgary, n'étaient pas vraiment méritées.

Pominville ne ralentit pas

À 35 ans, Jason Pominville n'est pas un joueur fini, comme le Canadien l'a très bien constaté hier soir. Le joueur québécois a marqué son troisième but de la saison en milieu de deuxième période, puis son quatrième quelques minutes plus tard, en avantage numérique et d'un angle très restreint, après avoir été poussé par Jeff Petry sur le gardien Antti Niemi (le Canadien a contesté le but, sans succès). Avec ce but, Pominville a rejoint Thomas Vanek au 10e rang des meilleurs pointeurs de l'histoire des Sabres, avec un total de 497 points. **LA PRESSE**



Épuisée mais victorieuse, l'Ukrainienne de 15 ans, Dasha Lopatetskaya, a fait écarquiller bien des yeux en remportant son match contre la Française Manon Arcangioli pour ainsi accéder à la ronde quart de finale. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Horaire et résultats

COURT CENTRAL

Quart de finale

À compter de midi

Quirine Lemoine (NED) vs Conny Perrin (SUI) (2)

Pas avant 14h

Bianca Andreescu (CAN) (7) vs Richel Hogenkamp (NED) (3)

Pas avant 16h

Kateryna Kozlova (UKR) (1) vs Katherine Sebov (CAN)

Pas avant 18h30

Dasha Lopatetskaya (UKR) vs Jessika Ponchet (FRA) (6)

Elitsa Kostova (BUL)/Katherine Sebov (CAN) vs Tara Moore (GBR)/Conny Perrin (SUI) (3)

RÉSULTATS

Simple

Jessika Ponchet (FRA) [6] bat Robin Anderson (USA) 6-2, 3-6, 6-3

Dasha Lopatetskaya (UKR) bat Manon Arcangioli (FRA) 6-0, 5-7, 6-2

Katherine Sebov (CAN) bat Kennedy Shaffer (USA) 6-2, 6-2

Conny Perrin (SUI) [2] bat Maria Sanchez (USA) 4-6, 7-5, 6-2

Bianca Andreescu (CAN) [7] bat Harley Carter (USA) 7-5, 7-5

Kateryna Kozlova (UKR) [1] bat Alexandra Vagramov (CAN) 6-2, 6-0

Double

Elitsa Kostova (BUL)/Katherine Sebov (CAN) battent Bianca Andreescu (CAN)/Carson Branstine (CAN) 6-2, 6-7 (5), 10-4

Sharon Fichman (CAN)/Maria Snachez battent Jessika Ponchet (FRA)/Kimberley Zimmermann (BEL) 7-5, 7-6 (11)

CHALLENGER BANQUE NATIONALE DE SAGUENAY

Andreescu et Sebov

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Des trois Canadiennes encore en action jeudi, deux ont obtenu leur billet pour la ronde quart de finale du simple du Challenger Banque Nationale de Saguenay en cours au Club de tennis intérieur Saguenay. Les Ontariennes Bianca Andreescu et Katherine Sebov ont en effet vaincu leurs adversaires respectives pour passer à l'étape suivante, tandis qu'Alexandra Vagramov (C.-B.) a vu son parcours stoppé par la première de série.

Andreescu et Sebov avaient chacune un programme chargé, elles qui disputaient leur match de deuxième tour en plus de rejouer en double l'une contre l'autre en soirée.

Pour sa part, Katherine Sebov a disposé de son adversaire en deux manches identiques de 6-2. L'Américaine Kennedy Shaffer, une

QUALIFIÉE POUR LA RONDE QUART DE FINALE

À 15 ans, Lopatetskya gagne des admirateurs

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Âgée d'à peine 15 ans, Dasha Lopatetskya fait écarquiller bien des yeux depuis le début du Challenger Banque Nationale de Saguenay en cours au Club de tennis intérieur Saguenay. Issue des qualifications, l'athlétique Ukrainienne a atteint les quarts de finale, jeudi, se gagnant au passage de nombreux admirateurs qui lui prédisent un bel avenir.

De fait, la jeune sensation (736e) a démontré une belle force de caractère, elle qui a dû puiser dans ses ressources pour réussir à l'emporter en trois manches (6-0, 5-7, 6-2) contre la Française Manon Arcangioli (311e). « Lors de la première manche, j'ai vraiment bien joué, mais la deuxième manche a mal commencé, car j'ai été brisée dès le départ sur mon service. Ce fut difficile par la suite, même si je l'ai aussitôt brisée à mon tour. Mais mon adversaire s'est mise à jouer de mieux en mieux et elle m'a beaucoup fait courir », a relaté la jeune joueuse qui a l'impression que, depuis les qualifications, elle ne fait que cela, affronter de très bonnes joueuses. Épuisée, elle comptait d'ailleurs s'accorder un bon repos afin d'être prête pour son prochain défi, alors qu'elle affrontera la 6e tête de série, la Française Jessika Ponchet, vendredi.

Cela dit, la jeune femme savoure son premier séjour au Saguenay, d'autant plus que ses résultats sont mieux qu'escomptés. « Je suis très surprise de mes résultats. En qualifications, j'ai affronté de très bonnes joueuses et au premier tour, j'ai joué (et gagné) contre la 4e tête de série. J'essaie de jouer mon meilleur tennis et d'apprécier le moment. C'est le premier tournoi où je peux vraiment apprécier jouer au tennis sans avoir d'objectifs de résultats. C'est l'un des plus gros calibres auquel j'ai été confrontée en tournoi », explique celle qui a décidé de se présenter à Saguenay un peu à la dernière minute.

« C'est un gros tournoi de 60 000 $ US et comme ma mère et moi aimons le Canada, nous avons décidé que je vienne ici environ deux jours avant le début du tournoi », raconte en substance celle qui ne regrette certainement pas ce choix. D'ailleurs, elle a pu compter sur l'aide de la Fédération ukrainienne pour lui trouver un entraîneur qui l'accompagnera durant son séjour au Canada (elle prévoit aussi participer au tournoi de Toronto) et c'est ainsi que Taras Beyko, un joueur/entraîneur installé à Montréal, l'a prise sous son aile. Elle lui en est d'ailleurs très reconnaissante.

ÉTOILE MONTANTE

Avant de se présenter à Saguenay, Dasha Lopatetskya a remporté ses deux premiers tournois chez les professionnels en Europe, cet été, soit deux 15 000 $ US en Turquie et en Hongrie. Chez les juniors, où elle pointe au 27e rang mondial, elle a aussi retenu l'attention, alors qu'elle a atteint la demi-finale des Internationaux des États-Unis avant de s'incliner en trois manches contre celle qui allait d'ailleurs remporter les grands honneurs.

Sur les lignes de côté

• L'organisation du Challenger Banque Nationale de Saguenay est reconnue pour gâter les joueuses, mais elle l'a été bien malgré elle, cette semaine. En effet, pour éviter que les spectateurs pensent que les chips du présentoir étaient offertes gracieusement, la préposée les a déplacés dans l'aire d'échauffement des joueuses. Ces dernières pensant sans doute que ça faisait partie des petites gâteries offertes par leurs hôtes, elles se sont servies. C'est lorsque les joueuses ont commencé à circuler avec les sacs de croustilles que l'organisation s'est rendu compte de l'amusant quiproquo...

• L'organisation recevra de la grande visite de Tennis Canada, vendredi et samedi. Le responsable de la Coupe Davis et du Stade IGA, Alain Beaupré, ainsi que le responsable des tournois canadiens, Richard Quirion, seront à Saguenay vendredi. Samedi, le natif de Chicoutimi, Claude Savard, vice-président partenariats corporatifs de Tennis Canada, fera lui aussi une visite au Club de tennis intérieur Saguenay...

• La jeune Alexandra Vagramov, de la Colombie-Britannique, s'exprime fort bien en français. L'athlète de 17 ans a en effet été en immersion et a fréquenté pendant un an une école française. Chapeau! ...

• Chapeau aussi à l'organisation pour l'aménagement des projecteurs à la hauteur des deuxième et troisième stationnements, ce qui facilite la vie des spectateurs lorsque vient le temps de regagner leur véhicule... **JOHANNE SAINT-PIERRE**

passent en quart de finale

joueuse issue des qualifications, lui a toutefois offert un peu plus de résistance que prévu par moment. La Torontoise de 19 ans a pris les devants très tôt et a conservé un niveau de jeu constant pour filer vers la victoire pendant que son adversaire commettait des erreurs fatales. La gagnante avoue qu'elle aurait pu faire mieux, « même si ce fut assez bien pour l'emporter ». « Si c'était à refaire, j'aurais aimé être plus agressive et prendre plus mon temps pour bien frapper la balle, jouer de façon moins précipitée », a indiqué celle qui aura une grosse commande vendredi, en quart de finale, alors qu'elle affrontera la première tête de série, l'Ukrainienne Kateryna Kozlova.

Sebov a aussi pu savourer la victoire en double avec sa partenaire, la Bulgare Elitsa Kostova. Le duo a en effet vaincu la paire canadienne composée de Bianca Andreescu et Carson Branstine au super bris d'égalité (6-26-7 (5), 10-4). Le duo disputera les honneurs du double contre les troisièmes favorites, Tara Moore (GBR) et Conny Perrin (SUI).

En simple, Bianca Andreescu, 7e favorite, a eu affaire à une bonne bagarreuse en Hayley Carter. La Canadienne de 18 ans a en effet dû batailler ferme pour l'emporter en deux manches de 7-5 contre l'Américaine. Andreescu a éprouvé quelques difficultés au service, mais est parvenue à tirer son épingle du jeu grâce à de magnifiques coups de fond. La jeune femme convient que son match aurait pu être plus facile, mais elle se donne maintenant comme ligne de conduite de rester concentrée jusqu'à la fin et de faire en sorte que le travail soit fait.



La Torontoise Katherine Sebov (à gauche) a obtenu son billet pour la ronde quart de finale en disposant de l'Américaine Kennedy Shaffer en deux manches de 6-2. Elle a aussi fait preuve d'un bel esprit sportif en se rendant près de son adversaire lorsque celle-ci a semblé se blesser à une cheville. Rien de grave cependant et Shaffer a pu poursuivre la rencontre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE PLEIN D'EXPÉRIENCE

Jeudi, la Canadienne de 17 ans, Alexandra Vagramov, avait tout un défi à relever contre la première tête de série. La favorite a été expéditive, en l'emportant 6-2, 6-0 en 50 minutes de jeu pour accéder à la ronde quart de finale. Malgré la défaite, la longiligne athlète a choisi de voir le bon côté des choses et est même prête à être de retour à Saguenay l'an prochain. « Je pense qu'on peut dire que c'était une bonne leçon de tennis, gratuite. Cela dit, c'était vraiment une bonne joueuse et je suis consciente que son niveau de jeu était très supérieur au mien. Mais je suis très heureuse de cette expérience et je compte revenir plus forte l'an prochain », a commenté la souriante brunette.

En dépit de son peu d'expérience chez les professionnelles — c'était seulement son troisième tournoi —, Vagromov a tout de même causé la surprise en remportant son match de premier tour contre Jacqueline Cako, une Américaine classée 482e au monde, un classement de plus de 600 rangs au sien. « Je pense que c'était un match difficile et je suis vraiment heureuse de l'avoir remporté. Je crois avoir pris une belle confiance. Et même si ce n'était pas un résultat extraordinaire, pour moi, c'était satisfaisant », ajoute la jeune femme qui croit que cette précieuse dose d'expérience et de confiance sera fort utile pour le tournoi de Toronto, surtout qu'elle devra passer par les qualifications qui s'amorcent samedi.

FICHMAN EN FINALE

Enfin, en double, la Torontoise Sharon Fichman, qui dispute son cinquième tournoi de l'année après une pause de deux ans, a assuré sa place en grande finale en faisant équipe avec l'Américaine Maria Sanchez. En demi-finale, elles ont vaincu le duo composé de Jessika Ponchet (FRA) et de Kimberley Zimmermann (BEL) en deux manches de 7-5 et 7-6 (11).

Sports

LE TRICOLORE BATTU 4-3
POMINVILLE FAIT MAL AU CANADIEN
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

ON CÉLÈBRE L' HALLOWEEN
2 CHANDAILS AUTHENTIQUES AUTOGRAPHIÉS POUR LES 2 MEILLEURS COSTUMES (ENFANT -ADULTE)
DRAKKAR DE BAIE-COMEAU
VS
SAGUENAY LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
VENDREDI 26 OCTOBRE 19H30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola ENERGIE 94.5 AMEUBLEMENTS TANGUAY LA VOIE MALTÉE leQuotidien leProgrès
5351185

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

25e anniversaire

MAGASIN **CHICOUTIMI**

Pour souligner notre 25e anniversaire, courez la chance de gagner* !

1 carte-cadeau de 100$ à toutes les heures



Valeur totale de 3 900 $

GRAND PRIX

1 crédit-voyage de 5000$ pour la destination de votre choix



VENEZ FÊTER AVEC NOUS JUSQU'AU 28 OCTOBRE !

ANIMATION EN MAGASIN ET DÉGUSTATION DE CAFÉS NESPRESSO DE 12 H À 16 H

Offres spéciales

PAYEZ JUSQU'À
36 VERSEMENTS**
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Hisense
Barre de son 2,1 canaux avec caisson sans-fil
PTR-681418



ÉPARGNEZ 200$

199,99

199,19 + écofrais de 0,80
courant: 399,99



ÉPARGNEZ 1000$

3 023,99

2 999,99 +écofrais de 24,00
courant: 3 999,99

CONCOURS **PROFIL CLIENT**

À GAGNER Un sectionnel 2 morceaux



MAZIN FURNITURE INDUSTRIES LIMITED
Une valeur de 1 799,99$

POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez «SALON» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Accord D Desjardins

*Total de 39 cartes-cadeaux à faire tirer pour un montant total de 3 900$. Offre valide au magasin de Chicoutimi seulement jusqu'à 17h00 le 28 octobre 2018. Une participation avec tout achat, aucun montant minimum. Limite d'une participation par compte client. Règlements complets en magasin. **Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 28 octobre 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19.90%	1.64$ 8.18$	19.90$ 90.50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19.90%	1.64$ 8.18$	19.90$ 90.50$

5339600